BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME VINGT-NEUVIÈME

FASCICULE 1

(Numéro 86)

PARIS (6e)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS

1928

SOMMAIRE

DU PREMIER FASCICULE

Pages

Ščerba. — Notes sur la transcription phonétique à l'occasion des propositions de la conférence de Copenhague de 1925. 1

Alexandre Rosetti. — De l'interprétation des graphies doubles dans les textes écrits. 24

A. Meillet. — Des noms de nombre ordinaux en indo-européen. . . 29

A. Vaillant. — *Jezero, jazŭ* (*ězŭ). 38

E. Destaing. — Notes sur l'expression verbale de la durée et du temps en berbère et en arabe marocains (*parlers des chleuhs du Sous*). . . 45

A. Meillet. — La désinence ionienne-attique -σαν. 74

Toutes les communications relatives à la **rédaction** et à **l'impression** des *Mémoires* et du *Bulletin* doivent être adressées au Secrétaire :

M. A. Meillet, **24. rue de Verneuil, Paris (VIIe).**

Toutes les communications relatives à l'**administration** de la Société, et notamment à **l'envoi des publications** et aux **séances**, doivent être adressées à l'Administrateur :

M. Marcel Cohen, **20, rue Joseph-Bertrand, Viroflay (Seine-et-Oise).**

Les communications relatives aux **finances** de la Société, et toutes les **cotisations**, doivent être adressées *uniquement* au Trésorier, soit à son adresse personnelle :

M. A. Ernout, **5, rue Vauquelin, Paris (V^e^).**

soit en versant au compte de la Société :

Compte de chèques postaux de la Société : 174.54, Paris.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION (PARIS-VIe)

REVUE
DE
LITTÉRATURE COMPARÉE

DIRIGÉE PAR

F. BALDENSPERGER
PROFESSEUR A LA SORBONNE

P. HAZARD
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

Janvier-Mars 1928 — Huitième année, N° 1

NUMÉRO SPÉCIAL CONSACRÉ AUX ÉTATS-UNIS

Le numéro : **30** francs

SOMMAIRE

B. FAŸ . . . . . *Franklin et Mirabeau collaborateurs.*

W. M. KOZLOWSKI . *Niemcewicz en Amérique et sa correspondance inédite avec Jefferson (1797-1810).*

P. HAZARD . . . . *Chateaubriand et la littérature des États-Unis.*

L. ROUSTAN . . . . *Le séjour de Lenau en Amérique.*

G. CHINARD . . . . *La littérature française dans le sud des États-Unis, d'après le « Southern Literary Messenger » (1834-1864).*

O. GUERLAC . . . . *Le suicide de Prévost-Paradol à Washington et l'opinion américaine.*

W. L. SCHWARTZ . *L'appel de l'Extrême-Orient dans la poésie des États-Unis.*

F. BALDENSPERGER. *L'initiation américaine de Georges Clemenceau.*

Notes et documents : Note sur un des premiers contacts intellectuels entre l'Allemagne et l'Amérique (F. B.). — Une des plus anciennes impressions françaises sur les mœurs de la Nouvelle-Angleterre (F. B.). — Histoire d'un projet d'ode canadienne de Le Brun (Paul DIMOFF). — Deux passages à restituer à une page célèbre de Chateaubriand (F. B.). — Lettres inédites de J.-J. Ampère relatives à sa *Promenade en Amérique* (F. B.). — La collaboration commencée de Sainte-Beuve à l'*Evening Post* de New-York (F. BALDENSPERGER). **Chronique.**

Comptes rendus critiques : Mary E. PHILIPPS. Edgar Allan Poe, the man (F. BALDENSPERGER). — Marie-Reine GARNIER. Henry James et la France (A. KOSZUL).

Abonnement annuel : Paris **50** fr., Départements **55** fr., Union postale **100** fr.
L'année écoulée : **100** fr. Le tome I (1921). **200** fr.
La Collection complète 1921-1927. **800** fr.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CH

BIBLIOTHÈQUE DE LA REV
Volum

Tome 39

THE STORY OF JUDITH
IN GERMAN AND ENGLISH LITERATURE
by EDNA PURDIE

163 pages . . . . . 30 fr.
Pour les abonnés à la Revue . . . 24 fr.

Tome 40

THE IMAGINATIVE INTERPRETATION
OF
THE FAR EAST
IN MODERN
FRENCH LITERATURE
(1800-1925)
by WILLIAM LEONARD SCHWARTZ, Ph. D.

VIII-246 pages . . . . . 45 fr.
Pour les abonnés à la Revue . . . 36 fr.

Tome 41

UNE FEMME DE LETTRES AU XVIIIe SIÈCLE
ANNE-MARIE DU BOCCAGE
par GRACE GILL-MARK

180 pages et un portrait hors texte . . . . . 30 fr.
Pour les abonnés . . . . . 24 fr.

Tome 42

MONTALEMBERT et ses relations littéraires avec l'étranger
jusqu'en 1830
par PAULINE DE LALLEMAND

112 pages . . . . . 20 fr.
Pour les abonnés . . . . . 16 fr.

Du même auteur :

MONTALEMBERT ET SES AMIS
DANS LE ROMANTISME (1830-1840)

In-8° raisin, 365 pages . . . . . 35 fr.

: LITTÉRATURE COMPARÉE
raisin

Tome 44

HENRY JAMES ET LA FRANCE

par **MARIE-REINE GARNIER**

16 pages et un portrait hors texte . . . . . 35 fr.
Pour les abonnés . . . . . 28 fr.

Tome 45

PARME ET LA FRANCE

de 1748 à 1789

par **HENRI BÉDARIDA**
Professeur à l'Institut français de Naples

Fort volume de 645 pages, avec 16 planches hors texte . . . . . 80 fr.
Pour les abonnés . . . . . 64 fr.

Le tome 43, sous presse, sera annoncé ultérieurement

Du même auteur :

LES PREMIERS BOURBONS DE PARME ET L'ESPAGNE

Inventaire analytique des principales sources diplomatiques

1731-1802

Bibliothèque de l'Institut français de Florence, Série I, Tome X

In-8°, 214 pages . . . . . 24 fr.

LISZT PÉDAGOGUE

Leçons de piano données par Liszt
à Mademoiselle Valérie Boissier
à Paris en 1832

In-4° carré, 100 pages et un portrait en héliogravure des ateliers Braun. . . 40 fr.

Plaquette de luxe tirée à 500 exemplaires sur vélin alfa blanc, par les presses de Darantiere, maître-imprimeur. . . .

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

ATLAS LINGUISTIQUE
DE LA
BASSE-BRETAGNE

PAR

PIERRE LE ROUX
Chargé de cours à la Faculté des lettres de Rennes

2e FASCICULE

In-4 jésus contenant 100 cartes lithographiées . . . . . **50 francs**

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE
Mémoires, Tome XIII

LA DÉCOUVERTE DE L'AFRIQUE AU MOYEN AGE

par **CHARLES DE LA RONCIÈRE**

Tome troisième (et dernier)

Un Explorateur français du Niger. Les Débuts de Christophe Colomb
Un Peintre italien à la Cour d'Abyssinie

In-4 jésus, 130 pages et 3 planches . . . . . **100 francs**
Tomes I et II, chaque . . . . . **250 francs**

Tome XIV

IL PORTO D'ALESSANDRIA D'EGITTO

di ALESSANDRO BRECCIA

In-4 jésus, VIII-100 pages et XXIII planches . . . . . **100 francs**

Publications spéciales : G. DOUIN. **La Mission du Baron de Boislecomte. L'Égypte et la Syrie en 1833.** In-8, LXII-318 pages. . . . . **80 fr.**
G. DOUIN. **Navarin.** 6 juillet-20 octobre 1827. In-8, XXXIII-352 p. et 21 pl. et 4 plans **100 fr.**

RÉPERTOIRE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

FASCICULE 29

INDEX ALPHABÉTIQUE des années 1920-1924

In-8, 170 pages. . . . . **70 francs**

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. : *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

ESSAI SUR LA MENTALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

par **GEORGES VATTIER**, docteur ès lettres
Ancien Professeur au Collège Militaire Royal du Canada
Directeur des Etablissements de la Mission Laïque Française à Salonique

Préface de l'Honorable Sénateur M. Raoul Dandurand, Ministre d'Etat canadien

-8 de IV-382 pages . . . . . 50 fr.

Préface. — Avertissement. — Livre premier : *Les Facteurs de la Mentalité canadienne ançaise.* — Introduction. — Chapitre premier : Le Facteur originel. — Chapitre II : Le acteur géographique. — Chapitre III : Le Facteur historique et social. — Livre deuxième : *a Mentalité canadienne française.* — Introduction : Caractères généraux de cette mentalité. - Première partie : *La Mentalité des Canadiens français considérés en tant qu'individus.* — hapitre premier : Sensibilité et volonté. — Chapitre II : Les Canadiens français au point e vue intellectuel et moral. — Chapitre III : Les Sentiments religieux. — Chapitre IV : a Femme canadienne française. — Chapitre V : La Politique. — Deuxième partie : *La entalité des Canadiens français considérés en tant que nation.* — Chapitre premier : Les entiments envers la France. — Chapitre II : Les Sentiments envers l'Angleterre. — Chaitre III : Les Sentiments envers les États-Unis. — Chapitre IV : Le Patriotisme canadien ançais. — Impérialisme et nationalisme. — L'Autonomie du Dominion et l'indépenance du Canada français. — CONCLUSION : La Mentalité héréditaire, la mentalité nouvelle t la Mentalité de demain chez les Canadiens français. — BIBLIOGRAPHIE.

« M. VATTIER a entrepris un travail des plus périlleux, celui d'analyser l'âme canadienne ançaise. Pendant sept ans, il a habité parmi notre population anglophone, à quelque istance des frontières québecquoises, et consacré ses loisirs à l'étude de l'histoire et à observation des mœurs de l'élément français.

L'analyse du sentiment canadien français est complexe. Les courants d'opinion sont ombreux et divers. De plus, les mots : libéralisme, conservatisme, républicanisme, oyalisme, évoquent des idées fort différentes sur les bords de la Seine et sur les rives du aint-Laurent.

Vivant au milieu d'une population en majorité anglaise, le Canadien français a l'habiude de la discrétion. Il réserve son jugement sur certaines questions qui n'ont pas encore té complètement discutées. Il n'envisage pas toujours les problèmes impériaux sous le ième angle que son compatriote de langue anglaise. Il pense, d'abord et avant tout à sa atrie. Il est enraciné au sol canadien, depuis près de trois siècles. Son âme est essentielement canadienne. Aucun allié extérieur n'a partagé ses victoires passées, et ses conquêtes utures ne se feront que par sa volonté. Aucune hostilité à l'égard de qui que ce soit. Au ontraire, une prompte sympathie vis-à-vis de quiconque l'approche avec franchise et tente e le comprendre.

Au point de vue matériel, le Canadien français se déclare ordinairement satisfait de son ort. Il possède de vastes champs où il peut commodément élever une nombreuse famillle. 'lusieurs de ses fils, les cadets surtout, ont traversé l'invisible frontière pour s'établir dans es petites villes industrielles des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Ils y ont prospéré. roupés et organisés, conservant leur langue et leurs traditions, ils sont devenus un facteur ntéressant de la politique locale américaine. Ils élisent des députés et des sénateurs, et, ans l'état du Rhode Island, un gouverneur de leur race.

De plus, le Canadien français est catholique pratiquant. On le dit peu militant. C'est u'il n'a, jusqu'à ce jour, rencontré aucune opposition sérieuse. L'harmonie existe entre es fidèles et le clergé qui n'intervient plus dans les luttes politiques. Grâce à cette intelligente abstention, il conserve intacte son influence morale. » (*Extrait de la Préface.*)

Du même auteur :

ESQUISSE HISTORIQUE DE LA COLONISATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
(1608-1925)

n-8, 122 pages et une carte . . . . . 30 fr.

Chapitre premier : Les Principaux caractères géographiques de la province et les diverses égions de colonisation. — Chapitre II : Le Peuplement du Canada sous le régime français 1608-1760). — Chapitre III : Le Peuplement de la province de Québec sous le régime nglais (1760-1925). — Chapitre IV : Les Causes de la colonisation. — Chapitre V : Les Obstacles de la colonisation. — Chapitre VI : L'aide à la colonisation. — Chapitre VII : Les Résultats. — BIBLIOGRAPHIE. — *Croquis de la province de Québec.*

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. : *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

publiés sous la direction de MARIO ROQUES

N° 56

CHARLES D'ORLÉANS
POÉSIES

Éditées par PIERRE CHAMPION

TOME II ET DERNIER

Rondeaux. Pages 289-663. . . . . **24 fr. »**
Sur hollande. . . . . **50 fr. »**
Rappel : Tome I. XXXV-278 pages. . . . . **16 fr. 80**
Sur hollande. . . . . **30 fr. »**

N° 57

ROBERT DE BORON
LE ROMAN DE L'ESTOIRE
DOU GRAAL

Édité par WILLIAM A. NITZE

In-8, XV-136 pages. . . . . **8 fr. 50**
Réimpression : **n° 9. Les Chansons de Guillaume IX, duc d'Aquitaine** (1071-1127). Editées par ALFRED JEANROY. 2e édition revue. . . . . **6 fr. »**

LES CLASSIQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE AU MOYEN AGE

publiés sous la direction de LOUIS HALPHEN

Tome X

LOUP DE FERRIÈRES
CORRESPONDANCE, TOME Ier

Éditée et traduite par LÉON LEVILLAIN
Professeur au Lycée Janson-de-Sailly

Un volume petit in-8 XXII-259 pages. . . . . **20 fr. ; Relié. 24 fr.**
Pour les souscripteurs à la collection . . . . . **16 fr. ; Relié. 20 fr.**

Déjà parus :

1. **Eginhard.** *La Vie de Charlemagne*, publiée et traduite par Louis HALPHEN . . **9 fr. »**
2. *Le Dossier de l'affaire des Templiers*, publié et traduit par G. LIZERAND. . . . **15 fr. »**
3. **Commynes.** *Mémoires*, publiés par J. CALMETTE. Tome Ier . . . . . **18 fr. »**
4. *Histoire anonyme de la première croisade*, publiée et traduite par L. BRÉHIER. **18 fr. »**
5. **Commynes.** *Mémoires*, publiés par J. CALMETTE. Tome II. . . . . **21 fr. »**
6. **Commynes.** *Mémoires*, publiés par J. CALMETTE. Tome III et dernier . **24 fr. »**
7. **Nithard.** *Histoire des fils de Louis le Pieux*, publiée et traduite par P. LAUER. . **12 fr. 50**
8. **Bernard Gui.** *Manuel de l'Inquisiteur*, publié et traduit par l'abbé G. MOLLAT. **15 fr. »**
9. **Bernard Gui.** *Manuel de l'Inquisiteur*. Tome II et dernier. . . . . **12 fr. 50**

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

EDMOND HUGUET

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE
DU SEIZIÈME SIÈCLE

Tome premier — Fascicule 8

Barbe-Besongne

In-8 jésus, 80 pages. . . . . **18 francs**

Récente acquisition en nombre

CHARLES THUROT
Membre de l'Institut

DE LA PRONONCIATION FRANÇAISE

Depuis le commencement du XVIe siècle
D'après le témoignage des grammairiens

TOME PREMIER (seul réimprimé)

In-8 raisin, CIV-568 pages. . . . . **100 francs**

Rappel : CHARLES BEAULIEUX. **Histoire de l'orthographe française.** Tome I : **Formation de l'orthographe, des origines au milieu du XVIe siècle.** Tome II : **Les accents et autres signes auxiliaires dans la langue française**, suivis de *La Briefve Doctrine*, par MONTFLORY, et *Les Accents*, par DOLET. 2 vol. in-8 raisin de 366 et 132 p. **60 fr.**
Les deux volumes ne se vendent pas séparément.

THE TYPE SPECIMEN OF JEAN JANNON
(1621)

PARIS AND SEDAN — DESIGNER AND ENGRAVER

Edited in fac-simile with an introduction by

PAUL BEAUJON

In-8 cartonné, tiré à 150 exemplaires numérotés, 78 pages sur Arches et nombreux fac-similés de titres et des caractères typographiques de l'Imprimerie Nationale dits " caractères de l'Université " ou " Garamond " . . . . . **150 fr.**

L'édition de PIERRE CHAMPION. **Louis XI**, brochée, est épuisée. Les derniers exemplaires reliés toile, sont en vente, à **300 fr.**

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. : *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Pari*

UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE

CORPVS VASORVM ANTIQVORVM

FRANCE, FASCICULE 6

COLLECTION MOURET

FOUILLES D'ENSÉRUNE (près Béziers)

par

FÉLIX MOURET

Préface par EDMOND POTTIER

In-4° jésus, cartonné, de 58 pages, 9 figures et 55 planches hors texte dont trois en couleurs. . . . . **100** fr.

L'ouvrage, complet en un fascicule, est précédé d'une notice archéologique sur Ensérune, nécropole particulièrement riche en vases grecs et en poteries ibériques.

GREAT BRITAIN, Fascicule 4

BRITISH MUSEUM — Fascicule 3

by

H. B. WALTERS

In-4° jésus, cartonné, de 10 pages et 45 planches. . . . . **12** *sh.* **6** *d.*

PAYS-BAS

MUSÉE SCHEURLEER (La Haye)

par

C. W. LUNSINGH-SCHEURLEER

In-4° jésus, cartonné, **102** pages et **48** planches hors texte. . . . . **75 francs**

La Collection complète du **Corpus Vasorum** se compose de 17 fascicules in-4° jésus. Prix global. . . . . **1500 francs**

Classifications des céramiques antiques, 1 à 12, réunies en un volume in-8°, cartonné toile . . . . . **25 francs**

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
t 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. : *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE
Nouvelle Série — Tome XVI

HENRI HAUVETTE
PROFESSEUR DE LITTÉRATURE ITALIENNE
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

L'ARIOSTE
T LA POÉSIE CHEVALERESQUE A FERRARE AU DÉBUT DU XVIe SIÈCLE

-8 raisin, 400 pages et 3 planches . . . . . 60 fr.

ent de paraître :

BARON DE WOELMONT DE BRUMAGNE
Ministre plénipotentiaire

NOTICES GÉNÉALOGIQUES
QUATRIÈME SÉRIE

n-8 raisin de 1276 pages . . . . . 70 fr.
ppel : Première, Deuxième et Troisième Séries. Chaque. . . . . 60 fr.

LE PÉRIGORD MÉRIDIONAL
DES ORIGINES A L'AN 1370
ÉTUDE D'HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE
par **J.-M. MAUBOURGUET**

n-8, 435 pages . . . . . 30 fr.
e Cartulaire de l'Abbaye de Cadouin, par J.-M. Maubourguet. In-8 raisin, 110 pages. . . . . 20 fr.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. : *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Pa*

En distribution :

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
STENDHAL

Publiées sous la direction de PAUL ARBELET et ÉDOUARD CHAMPIO

LUCIEN LEUWEN

TOME PREMIER. Texte établi et annoté, avec un avant-propos par Henry DEBRAYE, et une préface de Paul VALÉRY, de l'Académie française. Un vol. in-8 de CXXXI-396 p., avec 3 *fac-similés* hors texte.

TOME TROISIÈME, 438 pages, avec 3 *fac-similés* hors texte.

TOME QUATRIÈME ET DERNIER, 503 pages, avec 3 *fac-similés* hors texte.

Il a été tiré de cet ouvrage :

10 exemplaires sur chine.
24 exemplaires sur japon.
100 exemplaires sur Arches.
1100 exemplaires sur vélin Lafuma.

Le TOME Ier contient, outre une préface de Paul VALÉRY (51 pages), l'introduction de Henry DEBRAYE (63 pages) ; le *Chasseur vert*, c'est-à-dire l'idée première de *Lucien Leuwen*, et les deux préfaces de Stendhal.

Le TOME DEUXIÈME a été distribué en septembre 1926.

L'édition est entièrement souscrite

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
et 7, quai Malaquais, PARIS-VI• — Tél. : *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

CHARLES MAURRAS

THÉODORE AUBANEL

Étude littéraire sur le célèbre félibre provençal contemporain et ami de Mistral

(1829-1886)

Un volume de 58 pages, 14×19, sortant des presses des maîtres-imprimeurs AUBANEL frères, à Avignon.

Il a été tiré de cet ouvrage :

25 exemplaires numérotés sur Japon, à . . . . . **300** fr.
300 exemplaires sur vélin d'Arches, à . . . . . **150** fr.

DU MÊME AUTEUR :

ANTHINÉA, D'ATHÈNES A FLORENCE

In-8 couronne, 280 pages . . . . . **12** fr.

PAGES LITTÉRAIRES CHOISIES

In-8 écu, 300 pages . . . . . **15** fr.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Par*

Réimpression : *EN SOUSCRIPTION*

A l'occasion de l'inauguration prochaine
du monument ANATOLE LE BRAZ à Saint-Brieuc

LA
LÉGENDE DE LA MORT
CHEZ LES BRETONS ARMORICAINS

PAR

ANATOLE LE BRAZ

Edition définitive et augmentée
avec des notes de

GEORGES DOTTIN

2 vol. in-8 écu de 500 pages et planche. Les 2 volume
ensemble, environ. . . . . 50 fr

La réimpression, longtemps attendue, de cet ouvrage épuisé e
très recherché, coïncidera avec les cérémonies prochaines d'inaugu
ration du monument érigé au grand écrivain breton. Les souscription
sont acceptées dès maintenant.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
t 7, quai Malaquais, PARIS-VI• — Tél. : *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

impression :

A. MEILLET
Membre de l'Institut

et

J. VENDRYES
Professeur à la Sorbonne

TRAITÉ
DE GRAMMAIRE COMPARÉE
DES LANGUES CLASSIQUES

(Programme de la Licence ès lettres)

DEUXIÈME TIRAGE REVU

-8 carré, XIV-684 pages. . . . . 50 fr.

GEORGES DOUTREPONT
Professeur à l'Académie de Louvain

LES TYPES POPULAIRES
DE
LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE

-8, 500 pages . . . . . 40 fr.

I. Les classes de types : 1. Les types d'un sens symbolique précis ; Noms littéraires dont le sens symbolique appelle une mise au point. — Les formes, les manifestations et les indices de la popularité des types.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CH

Vient de paraître :

ŒUVRES

PROSPER

publiées sous la direction de

CAR

ARSÈNE GUILL

Texte établi et annoté avec u

Préface inédite

Le tirage est limité à 25 exemplaires sur japon impérial, 100 exem

Un volume in-8 carré de XLIII-268 pages, avec 5 fac-similés hors texte
sur Arches. 1

Déjà parus et fournis seulement aux souscripteurs des *Œuvres complèt*

Lettres à Viollet-le-Duc (1839-1870). Texte établi et annoté avec u
4 dessins de Viollet-le-Duc et une aquarelle de Mérimée, reproduit
Sur japon impérial. . . . . **250** fr. ; sur Arches. . .

Le Théâtre de Clara-Gazul (1825-1830). Texte établi et annoté pa
Sur japon impérial. . . . . **250** fr. ; sur Arches. . .

PIERRE TRAHARD. **La Jeunesse de Prosper Mérimée** (1803-18
(Bibliothèque Mérimée).
Sur japon impérial. . . . . **450** fr. ; sur Arches. . .

Sous presse :

Portraits historiques et littéraires. Texte établi et annoté avec

Bibliographie des Œuvres de Prosper Mérimée, par Pierre

MPLÈTES

ÉRIMÉE

RD et Édouard CHAMPION

MEN

'ABBÉ AUBAIN

uction par Auguste DUPOUY

d'HOUVILLE

hes, et 1100 exemplaires sur pur fil Lafuma au filigrane Mérimée.

es en phototypie sur japon impérial . . . . . 200 fr.
afuma au filigrane Mérimée . . . . . 60 fr.

, par Pierre TRAHARD. — Un vol. in-8 carré de XVI-368 pages, avec phototypie.
. . 120 fr. ; sur Lafuma au filigrane Mérimée . . . . . 60 fr.

D. — Un vol. in-8 carré de XLVIII-550 p., avec 4 planches hors texte.
. . 120 fr. ; sur Lafuma au filigrane Mérimée . . . . . 60 fr.

lumes in-8 carré de XVIII-359 et 427 pages 4 phototypies (hors texte).
. . 240 fr. ; sur Lafuma . . . . . 72 fr.

on, par Pierre JOURDA.

rre JOSSERAND,

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. : *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

Fascicule 251

LE LATIN DES DIPLOMES ROYAUX ET CHARTES PRIVÉES

DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

par **JEANNE VIELLIARD**
Membre de l'École française de Rome

In-8 raisin, xx-256 pages . . . . . **60 francs**

Fascicule 253

L'IMPOT FONCIER ET LA CAPITATION PERSONNELLE

SOUS LE BAS-EMPIRE ET A L'ÉPOQUE FRANQUE

par **FERDINAND LOT**
Membre de l'Institut

In-8 raisin, 138 pages. . . . . **35 francs**

BIBLIOTHÈQUE DU XVe SIÈCLE

Tome XXXV

MARIE-JOSÈPHE PINET

CHRISTINE DE PISAN

1364-1430

Étude biographique et littéraire

In-4 raisin, xxv-464 pages . . . . . **65 francs**

Du même auteur : **La Montaigne de contemplacion. La Mendicité spirituelle**, de Jehan Gerson. Etude de deux opuscules français de Gerson sur la Prière. In-8 écu, 103 pages . . . . . **12 francs**

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE

Fondé en 1843 par
BOREL D'HAUTERIVE
1926-1927
66e volume — (84e année)

In-8 couronne, 440 pages et blasons . . . . . **30 francs**

PH. RENOUARD

LES MARQUES TYPOGRAPHIQUES PARISIENNES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES
QUATRIÈME FASCICULE
Guy Marchant — François Regnault

In-4. . . . . **75 francs**
L'ouvrage sera complet en 5 fascicules.

INSTITUT DE FRANCE

CHANTILLY, MUSÉE CONDÉ

LES ARCHIVES LE CABINET DES TITRES

TOME DEUXIÈME

In-4, 396 pages. . . . . **50 francs**
Rappel : Tome I . . . . . **50 francs**

PAUL BEUZART. **Parfondeval-en-Thierache. Une petite Église protestante en Picardie pendant quatre siècles** (1524-1924). In-8, 128 pages. . **10 fr.**

Du même auteur : **Les Hérésies pendant la Réforme, dans la région de Douai.** In-8, 576 pages.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. : *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

Vient de paraître :

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE
Nouvelle Série — Tome XVI

L'ARIOSTE

ET LA POÉSIE CHEVALERESQUE A FERRARE AU DÉBUT DU XVIe SIÈCLE

PAR

HENRI HAUVETTE

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. — INTRODUCTION : *La Renaissance à Ferrare au XVe siècle.* — I. Ferrare et la maison d'Este. Le marquis Nicolas III. — II. Lionel d'Este. L'époque de Borso. — III. Hercule Ier, ses débuts. La guerre avec Venise. Hercule et Savonarole. — IV. Les lettres à la cour d'Hercule Ier. Matteo Maria Boiardo et l' « Orlando Innamorato ».

PREMIÈRE PARTIE : *Vie de l'Arioste* (1474-1533). — I. Les Ariosti. Enfance et jeunesse du poète. — II. L'Arioste chef de famille ; il entre au service du cardinal Hippolyte d'Este. — III. Au service du cardinal Hippolyte (1509-1517). — IV. Au service du duc Alphonse (1518). Le gouvernement de la Garfagnana (1522-1525). — V. L'Arioste à Ferrare : dernières années, derniers travaux ; sa mort (1525-1533).

SECONDE PARTIE : « *Le Roland Furieux* ». — I. La matière du Roland Furieux. — II. La personnalité du poète et la vie contemporaine dans le Roland Furieux. — III. L'art dans le Roland Furieux,

CONCLUSIONS. — NOTES. — INDEX DES NOMS PROPRES. — LISTE DES ILLUSTRATIONS.

In-8 raisin, 385 pp. et 3 planches hors texte en héliogravure. **60** fr.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. : *Littré 47-98, 57-65* — Adr. tél. : *Muchamp-Paris*

ient de paraître :

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE
Nouvelle Série — Tome XVI

L'ARIOSTE

T LA POÉSIE CHEVALERESQUE A FERRARE AU DÉBUT DU XVIe SIÈCLE

PAR

HENRI HAUVETTE
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. — INTRODUCTION : *La Renaissance à Ferrare au* XVe *siècle*. — I. Ferrare la maison d'Este. Le marquis Nicolas III. — II. Lionel d'Este. L'époque de Borso. — I. Hercule Ier, ses débuts. La guerre avec Venise. Hercule et Savonarole. — IV. Les lettres la cour d'Hercule Ier. Matteo Maria Boiardo et l' « Orlando Innamorato ».

PREMIÈRE PARTIE : *Vie de l'Arioste* (1474-1533). — I. Les Ariosti. Enfance et jeunesse ı poète. — II. L'Arioste chef de famille ; il entre au service du cardinal Hippolyte d'Este. - III. Au service du cardinal Hippolyte (1509-1517). — IV. Au service du duc Alphonse 518). Le gouvernement de la Garfagnana (1522-1525). — V. L'Arioste à Ferrare : dernières nées, derniers travaux ; sa mort (1525-1533).

SECONDE PARTIE : « *Le Roland Furieux* ». — I. La matière du *Roland Furieux*. — . La personnalité du poète et la vie contemporaine dans le *Roland Furieux*. — III. L'art ns le *Roland Furieux*.

CONCLUSIONS. — NOTES. — INDEX DES NOMS PROPRES. — LISTE DES ILLUSTRATIONS.

ı-8 raisin, 385 pp. et 3 planches hors texte en héliogravure. **60** fr.

R. H.

LA PHI
DE LA CI

TRADUIT DE L'AN

Deux volumes in-8 raisin, 328 et 370 pages . . . . .

TABLE

I. Le Provisoire et l'Eternel. — II. La Sélection des mères. — III. I
VII. L'Islam. — VIII. La Polygamie. — IX. L'Europe du ve au xe siè
moderne du XVIe au XIXe siècle. — XII. La Propriété privée. — TOME S
XV. Gouvernement inquisitorial. — XVI. Du visible et de l'invisible. —
XIX. Ci

**On accueillera avec intérêt la traduction de cet important ouvr
L'auteur a pour thèse principale, que la civilisation se développe d
table qui agit également partout, fixe les hauteurs que toutes les c
de départ est une sélection heureuse des mères qui perfectionne l'i
contribue à fortifier les groupes de cérébralité supérieure, mais l'
la civilisation et la ruine du progrès.**

Mise en vente de la réimpression annoncée :

L'INDE ET

par S

In-16, 172 pages, couverture illustrée . . . . . .

PIERRE GIARD, libraire-éditeur
En face l'Hôtel de Ville
VALENCIENNES (Nord)

HONORÉ CHAMPION
Librairie de la Société de l'Histoire de France
5 et 7, quai Malaquais, **PARIS-VI**e

RENÉ DELAME

CONDÉ-SUR-ESCAUT

René Delame, ancien conseiller municipal, a fait paraître, jadis, sur Valenciennes, un album de dix eaux-fortes *Vieux Souvenirs, Vieilles Maisons*, dont le succès a été très vif et l'édition épuisée en très peu de temps.

René Delame, dès 1910, avait l'intention de publier l'Histoire de Condé-sur-Escaut. A cet effet, il avait réuni des archives et pris des clichés qui, très heureusement, ont pu échapper à la grande tourmente de 1914. Ces documents ont pu être complétés après guerre et forment un superbe volume de format in-quarto à tirage très restreint.

In-4° jésus de 264 pages sur vergé, tirage sépia, avec un album contenant 80 planches en phototypie. . . . . **150** francs

Le même ouvrage, avec la suite de **25 gravures eau-forte,** noir et couleur . . . . . **300** francs

Réimpression :

L'INDE ET LE MONDE

PAR

SYLVAIN LÉVI

Deuxième tirage

In-16, 172 pages, couverture illustrée. . . . . **12** francs

VICTO

LA TRISTES

Fac-similé du manuscrit aut

publié

MAURICE

Sur Victor Hugo, poé

In-4 écu, 118 pages et 8 planches fac-similé, procédé Jac

Il a été tiré 30 exemplaires n

SOCIÉTÉ DE L'H

Cotisation

MÉMOIRES DU CA

TOM

In-4 304 pages. . . . . .

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
t 7, quai Malaquais, PARIS-VI• — Tél. : *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

PRINCE DE LIGNE

En vente à notre librairie :

ÉDITION DU CENTENAIRE

ttres à la marquise de Coigny, publiées par Henri Lebasteur . . . . . 12 fr.
éjugés militaires, publiés par le lieutenant général baron de Heusch . . . . 12 fr.
ntaisies militaires, publiées par le même . . . . . 12 fr.
moires, publiés par Eugène Gilbert . . . . . 12 fr.
s Adieux à Belœil, avec une lettre du Prince Charles-Adolphe Cantacuzène . 5 fr.
ttres à Eugène sur les spectacles, par Gustave Charlier . . . . . 12 fr.
ésies dites et inédites, par Ernest de Ganay et Charles-Adolphe Cantacuzène . 14 fr.

ŒUVRES POSTHUMES INÉDITES

s Embarras . . . . . 5 fr.
Marge des « Rêveries » du Maréchal de Saxe . . . . . 7 fr.
ttres de Fédor à Alphonsine . . . . . 7 fr.
Napoléonide . . . . . 12 fr.
arts posthumes . . . . . 5 fr.

PUBLICATIONS DE FÉLICIEN LEURIDANT

up d'œil sur Belœil, 2e édition, 1909 (illustrée) . . . . . 15 fr.
lette et Lucas, édition de la Société des Bibliophiles, 1914, in-8°. . . . . 50 fr.
ttres et Billets inédits du Prince de Ligne et de ses familiers, 1919 . 25 fr.
ventaire sommaire des archives de Belœil, 1919 ; gr. in-8° . . . . . 25 fr.
s Portraits du Château de Belœil, 1914 ; gr. in-8° . . . . . 5 fr.
Bibliothèque du Château de Belœil, 1923 ; gr. in-8°, 2 pl. et fig. . . . . 5 fr.
Prince de Ligne, Mme de Staël et Caroline Murray, 1919 ; in-8° . . . . 5 fr.
ide de Belœil (5e mille). 80 p., gravures et plan. . . . . 5 fr.
e Ambassade du Prince de Ligne en Angleterre, gr. in-8° . . . . . 5 fr.
Pèlerin belge à Notre-Dame-de-Lorette, gr. in-8° . . . . . 5 fr.
vieux Château de Belœil et la cense du Parc, 1919 ; gr. in-8° . . . . . 5 fr.
Dendre et sa navigation en 1747, 1919 ; gr. in-8° . . . . . 5 fr.
Tribunal de première instance d'Ath en 1787, 1919 ; gr. in-8 . . . . . 5 fr.
e Comédie du Prince de Ligne, in-8° (portrait). . . . . 5 fr.
e Éducation de Prince au XVIIIe siècle (Charles-Joseph de Ligne). 15 fr.
s Collations de cures et de bénéfices de la Maison de Ligne, 1921 ; gr. in-8° 5 fr.
propos de la première anthologie du Prince de Ligne, 1919 ; gr. in-8°. 5 fr.
ttres intimes du chevalier de Lisle au Prince de Ligne, gr. in-8 . . . 10 fr.

ANNALES PRINCE DE LIGNE, publiées par **F. Leuridant**
evue trimestrielle illustrée, tomes I-VIII (1920-1927), chacun . . . . . 40 fr.
bonnement au tome IX (1928). . . . . 40 fr.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Paris*

Vient de paraître :

UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE

CORPVS VASORVM ANTIQVORVM

FRANCE, Fascicule 7

Paris — Bibliothèque Nationale, Fascicule 1

PAR

Mme M. LAMBRINO (MARCELLE FLOT)

In-4°, 48 planches, cartonné . . . . . **75** francs

ITALIA, Fascicule 3

MUSEO NAZIONALE DI VILLA GIULIA IN ROMA

Fascicolo 3

A cura di

G. Q. GIGLIOLI

In-4°, 48 tavole, cartonné . . . . . **90** lires = **120** francs
Les fascicules 1 et 2 sont en vente au prix de 100 lire.
Prix global de la collection des 18 fascicules parus du **Corpvs Vasorvm Antiqvorvm** . . . . . **1600** francs

CLASSIFICATIONS DES CÉRAMIQUES ANTIQUES

13. **East Greek Pottery** (Orientalizing Style), by Elinor R. Price, **2** fr. **50**. — 14. **Céramiques Lacono-cyrénéennes**, par Ch. Dugas, **1** fr.

Les 12 premières Classifications ont été réunies en un volume cartonné mis en vente au prix de **25** francs.

HUGO

D'OLYMPIO

e la Bibliothèque Nationale

étude

AILLANT

uvenir et de l'amour

. . . . . **50 francs**

Madagascar, à **125 francs**

RE DE FRANCE

40 francs

AL DE RICHELIEU

ÈME

. . . . . **20 francs**

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Par*

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE
Publications spéciales

ÉDOUARD DRIAULT

LA FORMATION DE L'EMPIRE DE MOHAMED-AL
DE L'ARABIE AU SOUDAN
1814-1823

In-8 raisin, 320 pages, 2 cartes . . . . . 75 fran

G. DOUIN et Mme FAWTIER-JONES

L'ANGLETERRE ET L'ÉGYPTE
LA CAMPAGNE DE 1807

In-8 raisin, 256 pages . . . . . 75 fran

Marie-Josèphe PINET

LA MONTAIGNE DE CONTEMPLACION
LA MENDICITÉ SPIRITUELLE DE JEHAN GERSON
Étude de deux opuscules français de Gerson sur la prière

In-8 écu, 100 pages . . . . . 12 fran

Rappel, DU MÊME AUTEUR :

CHRISTINE DE PISAN (1364-1430). *Étude biographique et littéraire.* In-4 raisi xxv-464 pages. . . . . 65 fran

ROBERT BOSSUAT

DROUART LA VACHE
TRADUCTEUR D'ANDRÉ LE CHAPELAIN
(1290)

In-8 raisin, 264 pages . . . . . 35 fran

LE LIVRE D'AMOURS DE DROUART LA VACHE
Texte établi par ROBERT BOSSUAT
d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque de l'Arsenal
Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Lagrange)

In-8 écu, 275 pages . . . . . 35 fran

NER

SOPHIE
LISATION

ABEL DOYSIÉ

. . . . . 50 francs

RES

— IV. La Grèce. — V. Rome. — VI. L'Empire d'Orient. —
vilisation moderne du xe au xvie siècle. — XI. La Civilisation
Boisson. — XIV. Opposition de la diversité et de l'uniformité. —
ligence et de la sensibilité. — XVIII. Civilisation occasionnelle. —
nte.

e, dont le succès a été très vif dans les pays anglo-saxons.
ps et dans tous les pays selon une loi mathématique inéluc-
nt atteindre et détermine leur chute avec précision. Le point
postérité ; l'établissement de la propriété privée et de l'alcool
es inférieures finit par entraîner partout le déclin inévitable de

---

E MONDE

VI

. . . . . 12 francs

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe — Tél. : *Littré 47-98* — Adr. télégr. : *Muchamp-Pari*

RENÉ BOUVIER

UN FINANCIER COLONIAL AU XVe SIÈCLE JACQUES COEUR

In-8 tellière, 176 pages, avec 9 planches hors texte, couverture en deux couleurs, rempliée, ornée d'un portrait par Edouard Cabane . . . . . **25** francs

Même format et présentation que la VIE DE BERNARD PALISSY par DÉSIRÉ LEROUX.

I. Vie d'ensemble sur la vie et le rôle de Jacques Cœur. — II. Le maître et la France. — III. Le commerce de la Méditerranée. — IV. Les débuts. — V. L'armateur et le négociant. — VI. Les collaborateurs. — VII. Jacques Cœur industriel. — VIII. Le diplomate. — IX. L'argentier. — X. L'homme et sa demeure. — XI. La chute. — Notice bibliographique.

Rappel :

LA VIE ET L'ŒUVRE DE BERNARD PALISSY

par DÉSIRÉ LEROUX

In-8 tellière, 9 planches; couverture illustrée par Edouard Cabane. **35** fr

ACHILLE SEGARD

ALBERT CARRIER-BELLEUSE

1824-1887

In-16 double-couronne, 87 pages. . . . . **10** fr

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, Quai Malaquais - PARIS (VIe)
Téléphone : LITTRÉ 47-98 Adresse Télégr.: MUCHAMP-PARIS

Chronique des Lettres Françaises

SIXIÈME ANNÉE
1928

COMITÉ DE PATRONAGE
† MAURICE BARRÈS
J. BÉDIER, L. BERTRAND, P. DE NOLHAC
De l'Académie Française
E. JALOUX, CH. MAURRAS
M. MAETERLINCK, J. & J. THARAUD

SIXIÈME ANNÉE
1928

La **Chronique des Lettres Françaises** est une revue de haute tenue littéraire et de la plus stricte impartialité.

Parce qu'elle est un PÉRIODIQUE et parce que sa FORMULE est NOUVELLE, elle permet d'avoir, d'une façon aussi exacte que possible, un tableau complet du mouvement des Lettres contemporaines.

Livres, Articles de Revues et de Journaux, toute cette matière vivante mais fugitive est, depuis l'année 1923, fidèlement analysée, résumée, commentée, classée en un répertoire méthodique sous forme de **Fascicules de 150 pages** publiés tous les deux mois.

CHAQUE NUMÉRO COMPREND :

1) **Un Article de fond** sur un sujet d'actualité ;

2) **Le Mouvement des Lettres** (Centenaires, Prix littéraires, Polémiques, etc.).

3) **L'Analyse** des principaux articles de **Revues Françaises,** analyses réunies sous de grandes rubriques que commandent les affinités des sujets traités : *Idées et doctrines littéraires — Romanciers contemporains — Poètes contemporains — Essayistes, Penseurs et Philosophes — Théâtre — Littératures étrangères.*

4) Une **Critique des Livres** dignes d'intérêt.

5) Une **Chronique théâtrale.**

6) Une partie **Bibliophilique** *(descriptions d'éditions mal connues, comptes-rendus de ventes publiques, etc.).*

Chaque année comprend 6 fascicules de format in-8° écu imprimés en caractères neufs, réalisant ainsi une publication aussi achevée dans la forme que dans le fond.

Une **table analytique** très détaillée fait de chaque année de la **Chronique des Lettres Françaises** une véritable *somme littéraire* dont la **Collection** constitue un instrument de documentation et de travail d'une richesse et d'une valeur inappréciables.

TABLE SOMMAIRE

DES PRINCIPAUX ARTICLES PUBLIÉS DEPUIS L'ANNÉE 1923

ARTICLES DE FOND. — Les tendances nouvelles du roman contemporain, par M. **E. Maynial.** — Introduction aux Epistres de Sénèque, par **M. Maeterlinck.** — André Gide, par **Jacques Rivière.** — Sur la diction des vers, par **Paul Valéry.** — La Jeunesse de Ramond, par **André Monglond.** — Journal inédit du voyage de **Stendhal** de Bordeaux à Valence en 1838, publié par **Louis Royer**, etc.

ACTUALITES LITTERAIRES : La question des **Manuels.** — **Marcel Proust**, L'homme et l'œuvre. — Les centenaires de **Théodore de Banville** et d'**Ernest Renan.** — Le Tricentenaire de **Pascal.** — **Pierre Loti.** — **Barbey d'Aurevilly.** — **Stéphane Mallarmé.** — **Maurice Barrès.** — **Michelet.** — **Byron.** — **Ronsard.** — **Anatole France.** — **Bernard Shaw.** — Hommage à **Jean Richepin.** — Le troisième centenaire de **Bossuet**, etc.

HISTOIRE LITTERAIRE : **Mérimée** et la Société anglaise. — **Renan** et **Gobineau.** — Sources de **Leconte de Lisle.** — Remarques sur **Ed. de Goncourt.** — La philosophie d'**Emile Zola.** — **Villiers de l'Isle Adam.** — **Chateaubriand** et l'Occitanienne. — Le testament d'**Honoré d'Urfé.** — **Cervantès** et **Mérimée.** — Le suicide de **Gérard de Nerval.** — **Flaubert** orientaliste. — **Taine** et **Renan.** — **Saint François de Sales**, directeur d'âmes. — **Richelieu** et **Corneille.** — Les ancêtres de **Balzac.** — **Ruy Blas.** — **Richard Wagner** et **Victor Hugo.** — **Verlaine** à Londres. — Le véritable marquis de Carabas. — **Prosper Mérimée** et les jeunes filles. — **Verlaine** et **Germain Nouveau.** — Les **Contes** de **Perrault.** — **Manon Lescaut.** — Les **Reliquiæ** d'**A. de Vigny.** — **Salammbo** et le séjour de **Flaubert** à Chenonceaux. — **Baudelaire** et **V. Hugo.** — Les débuts de **J.-M. de Hérédia.** — **Montaigne** et les Essais. — L'actualité du Romantisme. — **Stendhal** et le Romantisme. — **La Muse Française.** — **Alosius Bertrand.** — La correspondance de **J.-J. Rousseau.** — **André Chénier** et **Leconte de Lisle.** — Le Roman noir. — **Brunetière** et **Renan.** — **Taine** et l'Angleterre. — **Barbey d'Aurevilly** et **Sainte-Beuve.** — Le problème d'**A. Rimbaud.** — **Henry Becque.** — **P.-J. Toulet.** — La descendance spirituelle de **Maurice Barrès.** — Le secret de **Marceline Desbordes-Valmore.** — **Charles Péguy** au lycée. — **Mérimée** dans le domaine public. — Le mystérieux voyage de **Baudelaire** à Châteauroux. — **Amiel** amoureux. — **Toulet** à l'Ile Maurice. — **Paterne Berrichon** et **Isabelle Rimbaud.** — Le souvenir de **René Boylesve.** — Sur **Blaise de Montluc.** — Autour du « Lys dans la Vallée ». — Le dernier roman de **Pierre Louys** « Psyché », etc.

IDEES ET DOCTRINES LITTERAIRES : Les styles littéraires d'aujourd'hui. — Littérature d'avant-garde. — Le Roman d'aventures. — La composition dans le Roman. — Les variations de la gloire. — La grande pitié de la langue française. — L'avenir du français. — L'épuisement de la littérature. — Un cosmopolitisme nouveau. — Lettres et Journaux. — L'Industrie littéraire. — Le désordre dans le Roman. — Suggestions sur le Cosmopolitisme littéraire. — Le Mouvement littéraire d'Algérie. — Littérature et édition. — L'amour platonique et le roman. — La littérature française et l'inconscient. — Un nouveau mal du siècle. — Les enquêtes littéraires. — Littérature sportive. — Classicisme et Romantisme. — L'unanimisme. — L'héritage du naturalisme. — A propos du symbolisme. — Avant-guerre et après-guerre ou l'abîme de M. **H. Massis.** — L'inquiétude freudienne dans le roman contemporain. — Le roman des grandes existences. — La Défense de l'Occident. — Le style du voyage. — Les courses et la poésie, etc.

LES ROMANCIERS CONTEMPORAINS : **Jérôme** et **Jean Tharaud**. — **Pierre Mille**. — **enri Duvernois**. — **Francis Carco**. — **Alain-Fournier**. — Les sources d'**Anatole France**. — **an Giraudoux** et **Emile Baumann**. — **Jean Schlumberger**. — **Alexandre Arnoux**. — Les ifs dans le roman français. — **Edmond Jaloux**. — **Jean Giraudoux**. — **Marcel Proust**. — **uis Bertrand**. — **Pierre Hamp**. — **Georges Lecomte**. — **J.-H. Rosny aîné**. — **Louis rgaud**. — **Elémir Bourges**. — **Pierre Benoit**. — **Henri Béraud**. — **Louis Dumur**. — **nile Henriot**. — **Romain Rolland**. — **Edouard Estaunié**. — **Abel Hermant**. — **Henry Montherlant**. — **Paul Géraldy**. — **François Mauriac**. — **Lucien Fabre**. — **Jean Cocteau**. **J.-L. Vaudoyer**. — **Marius-Ary Leblond**. — **Louis Hémon**. — **Valery Larbaud**. — **ustave Geffroy**. — **Paul Morand**. — **Jean Fayard**. — **René Boylesve**. — **Georges Duhamel**. **Marcel Boulenger**. — **Eugène Montfort**. — **Maurice Larrouy**. — Le roman de l'énergie. — roman domestique. — Le roman documentaire. — Le roman urbain. — Le roman policier. — **an-Richard Bloch**. — **Le comte de Comminges**. — **Julien Green**. — **André Lamandé**. — **an Cassou**. — **Maurice Betz**. — **Armand Lunel** et les Juifs du Comtat Venaissin. — **Pierre ominique**. — **Stève Passeur**.

POETES CONTEMPORAINS : **François-Paul Alibert**. — **Paul Valéry**. — **Jean Pellerin**. **Jean Cocteau**. — **Francis Vielé-Griffin**. — **Jean-Marc Bernard**. — **Gustave Kahn**. — **ucien Fabre**. — **Paul Claudel**. — **François Porché**. — **Maurice du Plessys**. — L'état ésent de la poésie en France. — Les poètes du XXe siècle. — **Paul Fort**. — **Louis Le Car-onnel**. — **Guillaume Apollinaire**. — **André Spire**. — **Franc-Nohain**. — **Charles Guérin**. — **a comtesse de Noailles**. — **Jean Royère**. — **Arsène Vermenouze**. — **Achille Millien**. — **an Lebrau**. — **Robert de Souza** et la poésie pure. — **Charles Maurras**, poète et critique de la ésie. — **Marc Lafargue**. — **Georges Chennevière**.

ESSAYISTES, PENSEURS ET PHILOSOPHES : **Edouard Schuré**. — **Pierre Lasserre**. — **eorges Goyau**. — La femme chez **Remy de Gourmont**. — **Charles Maurras** et l'Académie rançaise. — **André Gide**. — **Drieu La Rochelle**. — **Maurice Maeterlinck**. — **Henri Bre-ond**. — **Robert de Montesquiou**. — **Georges Duhamel**. — **Louis Bertrand**. — **Alain**. — **ictor Giraud**. — **Henri Massis**. — **Daniel Halévy**. — **Eugène Marsan**. — **André Belles-ort**. — **Camille Jullian**. — **Jacques Bainville**. — **André Hallays**. — **Georges Valois**. — ournaux et Journalistes. — **Lucien Corpechot**. — **René Benjamin**. — **Georges Palante**, hilosophe. — La personnalité d'**Hemi Bergson** et l'Angleterre. — La philosophie de **M. Clé-enceau**. — La question des philosophes. — Trois œuvres nouvelles d'**Eugène Marsan**. — **acques Chevalier**, philosophe. — **Bergson** et le bergsonisme. — **Charles Péguy**. — **Fortunat trowski**. — Un savant français : l'abbé **Rousselot**. — **Jacques Maritain** ou l'anti-moderne. — n critique philosophe : **Ramon Fernandez**.

THEATRE : Le théâtre de **Maurice Donnay**. — La prose théâtrale d'**Henry Bataille**, de **acha-Guitry** et de **Porto-Riche**. — Le théâtre d'**Alfred Capus**. — **Charles Vildrac**. — laidoyer pour le théâtre en vers. — **Anatole France** et le théâtre. — Le théâtre de **Jean-Julien**. — hangeants visages de l'amour. — Les tendances nouvelles du théâtre. — Le décor d'autrefois. — héâtre d'après-guerre. — **H.-R. Lenormand**. — **Henri Ghéon** et le drame intellectuel. — Le irandellisme. — L'Œuvre et la Crise du Vieux-Colombier. — Le Jeune Théâtre. — Le Théâtre e M. **Gabriel Marcel**. — **Saint-Georges de Bouhélier** et l'art dramatique. — La Comédie-roverbe. — Théâtre et Cinéma.

LITTERATURES ETRANGERES. — Le Centenaire de **Shelley**. — Le mystère **Bacon-hakespeare**. — A propos de **Stuart Mill**. — **Jack London**. — **Joseph Conrad**. — **Arnold ennett**. — **Keats**. — **Jacento Benavente**. — **Rabindranath Tagore**. — Les tendances ouvelles de la littérature américaine. — **Gœthe** et Bettina. — **William Blake**. — Une bergère e Roumanie. — La langue française au Canada. — L'après-guerre dans la littérature italienne. — **Miguel de Unamuno**. — **John Galsworthy**. — **Samuel Butler**. — **Edgar Poe** à Paris. — **uerra Junquero**. — **Luigi Pirandello**. — **Georges Moore**. — **W.-B. Yeats**. — **Alexandre loch**. — **Stanislas Wyspianski**. — **Louis Couperus**. — **Anne Garborg**. — **Walt Whitman**. — **Azorin**. — **Guido da Verona**. — Le théâtre italien d'aujourd'hui. — **Edith Wharton**. — **ames Joyce**. — **Charles Lamb**. — **Edmund Spencer**. — **Fritz von Unruh**. — **Ramon omez de la Serna**. — **Lafcadio Hearn**. — **Sir James Frazer**. — **James Oliver Curwood**. — **Hermann Bahr**. — Littérature espagnole d'aujourd'hui : roman, critique et théâtre. — La ensée de **Méredith**. — **Sinclair Lewis**. — L'art du roman, d'après **Mrs Wharton**. — **Thomas ann**. — L'influence de la poésie japonaise sur la poésie française contemporaine. — **R.-M. ilke**. — **Wells** et **Diderot**, etc.

BIBLIOPHILIE : Les éditions originales de **Victor Hugo**, d'**Alfred de Musset**, de **Balzac** de **Shakespeare**, de **Casanova**, de **Pascal**, de **Baudelaire**, de **Flaubert**, de **P. Claudel**, etc. — Les bibliothèques Henri Meilhac, Edmond Rostand, Olry-Rœderer, Robert de Montesquiou Sarah Bernhardt, Arthur Meyer. Le Vatheck de **Beckford**. — Notes sur *Le Trappiste* d'**Alfred de Vigny**, *Les Fleurs du Mal*, *L'Atlantide*, *Marie Chapdelaine*, Les *Contes* de Perrault. — Notes sur **Stendhal** : *De l'Amour*, *La Chartreuse de Parme*; les Plagiats de Stendhal; *l'Histoire de la peinture en Italie*, Les Chroniques italiennes. Un livre inconnu de Stendhal. Précisions sur : *Le Rouge et le Noir*, *Armance*, *Lucien Leuwen* ; Stendhal en Italie ; Gœthe et Stendhal ; La Bibliothèque de Stendhal ; *Le Stendhal-Club* ; Le « *Journal* » de Stendhal. Livres annotés par Racine. — L'Exposition du siècle de Louis XIV à la Bibliothèque Nationale. — La Seconde édition originale de Lettres Persanes, etc.

ABONNEMENTS

FRANCE ET COLONIES	Frs.	45
ÉTRANGER	—	60

PRIX DE LA COLLECTION DE LA C. L. F.

Une année prise isolément	Frs.	70
Ce prix est *réduit* en faveur des abonnés qui souscrivent à la Collection complète, soit :		
Années 1923-1924-1925-1926 et 1927 brochées, y compris *l'abonnement en cours, pour l'année 1928*	—	350
Années 1923-1924-1925 1926 et 1927, reliées en 5 volumes de 900 pages chacun, en pleine toile, grain long, imitation cuir, avec fers spéciaux, y compris *l'abonnement en cours pour l'année 1928*	—	410

(Pour l'étranger 30 francs de port en plus)

NOTES SUR LA TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE.

A L'OCCASION DES PROPOSITIONS DE LA CONFÉRENCE DE COPENHAGUE DE 1925.

I. — Il est plus que naturel que, la guerre finie, le besoin de la coopération et de l'entente internationales dans le domaine de la science se soit fait immédiatement sentir dans le monde savant. Et c'est avec satisfaction sans doute que les linguistes de tous les pays ont appris la belle initiative de MM. Jespersen et Salverda de Grave, qui ont mis à l'ordre du jour la question de transcription et de translittération. Ils reprenaient là une idée qui a mûri depuis longtemps. Sans parler des travaux bien connus de Lepsius, Sweet, Passy, F. Wulff, Jespersen, Lundell et autres[1], qui se sont tous occupés de la question de l'alphabet phonétique, on peut mentionner quelques articles et mémoires des dernières années d'avant la guerre, comme P.-G. Schmidt, *Les sons du langage et leur représentation dans un alphabet linguistique général*, 1907; H. Hirt, *Zur Transcriptionsmisère*, 1907 (I. F. XXI) et le mien, *K voprosu o transkripcii*, 1911 (Izvěstija Otdělenija russkago jazyka i slovesnosti, XVI, 4).

II. — On ne peut que féliciter la savante conférence de Copenhague de l'effort qu'elle a fait pour saisir le beau rêve de l'unification des alphabets phonétiques. et l'on doit convenir que cet effort marque une étape considérable dans la marche générale vers ce but. En effet je pense que tout

1. On ne saurait perdre de vue ici la « Russkaja lingvističeskaja azbuka » de l'Académie russe, qui a rendu de grands services aux études des langues orientales et dont les principes sont exposés dans mon article ci-dessus cité.

le monde va adhérer à beaucoup de décisions prises par la Conférence. Mais elles appellent quelquefois aussi des objections qu'il serait bon peut-être de ne pas perdre de vue.

III. — On constate avec plaisir que les membres de la Conférence ne voulaient qu'exprimer un avis sur la question (voir page 7 de l'édition française de la brochure de la Conférence, que je citerai souvent au cours de ces notes), et il est à souhaiter que cet avis soit discuté le plus possible pour aboutir à des propositions encore plus satisfaisantes. Je sais que « le mieux est l'ennemi du bien », mais la question de l'alphabet phonétique, n'étant pas une question de principe, demande plus que toute autre de longues délibérations et des concessions de part et d'autre, pour que sa solution soit admise, sinon par tout le monde, au moins par beaucoup de monde.

IV. — C'est ce que la Conférence a très bien vu, d'ailleurs, en s'inspirant (page 12) « de l'esprit éclectique », en estimant (page 14) « déraisonnable de s'écarter trop des signes que les spécialistes, soit des langues indo-européennes, soit d'autres langues, sont habitués à voir employés et à employer eux-mêmes » et en « autorisant » (page 12), dans certains cas, « l'emploi de l'un et de l'autre système indifféremment, de façon à laisser chaque savant s'en rapporter à son goût personnel ou aux ressources de son imprimeur ».

V. — Je pense que ce sont là vraiment les principes sur lesquels on pourrait construire un système de signes acceptables pour la majorité des savants. Il s'agirait ici moins de créer que de bien choisir, en adoptant tout ce qui est vraiment vivant et répandu. Et encore ne faudrait-il pas faire de choix là où il y a des signes concurrents, ayant chacun un domaine d'extension considérable. On les admettra tous, pourvu que le même signe n'ait pas des valeurs différentes. Tout le monde conserverait ainsi ses habitudes en n'en sacrifiant que quelques-unes, et il faut tâcher de réduire les sacrifices pour chaque individu au minimum. Et c'est d'autant plus nécessaire que certaines habitudes sont enracinées, beaucoup de signes étant devenus tout à fait

courants, grâce aux travaux de vulgarisation et surtout aux nombreuses publications de caractère pédagogique : on n'a nul droit de négliger ce qui est déjà plus ou moins international.

Les différents systèmes, entrant de la sorte sous le même toit, perdront leur caractère exclusif, et le temps, l'usage et la commodité feront un choix définitif parmi les variantes admises, là où cela paraîtra vraiment nécessaire.

VI. — D'autre part, je pense qu'il n'y a pas lieu de fixer l'emploi dans tous les cas où aucune proposition vraiment heureuse et convaincante n'a été faite. On fera bien d'en attendre une.

VII. — J'ai eu une grande satisfaction personnelle à voir la Conférence, grâce à l'activité de M. Daniel Jones, adopter entièrement la distinction des « sons » et des « phonèmes », distinction qui relève de M. Baudouin de Courtenay et dont j'ai fait la théorie dans mon livre *Russkije glasnyje v kačestvennom i količestvennom otnošenii*, 1911, et je pense que tout le monde sera d'accord avec la Conférence sur « ce qu'il faut noter » (pages 8-10). Je voudrais cependant attirer l'attention sur certaines conséquences de la théorie des phonèmes. Il en résulte en effet que là où, dans une langue donnée, les sujets parlants n'emploient qu'un seul phonème, on en distingue plusieurs dans une autre. Il est par suite difficile de prévoir le nombre de signes pour chaque type phonétique dont on pourrait avoir besoin. D'autre part, un phonème *a* par exemple, prononcé dans une langue d'une manière assez strictement définie, peut avoir une prononciation très variable dans une autre, et le même signe, employé dans les deux cas, cacherait ainsi des différences fondamentales. Tout cela m'amène à dire, après tant d'autres d'ailleurs, qu'un alphabet universel est en soi impossible. Il serait vain de chercher à établir un système de valeurs phoniques fixes et des signes correspondants, rigoureusement définis dans leurs emplois. Et c'est d'autant moins possible qu'on ne serait pas d'accord sur beaucoup de questions relatives au système lui-même. Heureusement, il ne s'agit dans notre cas que d'une série de signes qu'on s'entendrait pour employer d'une manière

qui ne fût pas trop discordante. C'est là une tâche beaucoup plus simple et peut-être accessible.

VIII. — Il n'y a qu'une chose vraiment difficile et cependant par-dessus tout importante : c'est l'élimination des emplois absolument contradictoires de certains signes. La Conférence a pensé éluder en partie la difficulté en supprimant tout simplement les signes en question. Je n'estime pas que ce soit là un procédé heureux, car il s'agit précisément des signes les plus usuels, les plus employés, et, par conséquent, les plus commodes pour ceux qui les emploient. Il me semble bien qu'ici nous sommes obligés de choisir et de nous entendre sur ce choix. Mais avant de le faire, il y a quelques considérations générales à envisager.

IX. — Je pense, comme la Conférence, que les principes de la transcription future pourraient aussi servir à la translittération des textes dont les originaux sont écrits en caractères autres que les latins, mais il ne s'ensuit pas, à mon avis, qu'on doive employer ces nouveaux principes pour transcrire les textes déjà transcrits. Les non spécialistes ont peu d'occasions d'utiliser ces textes ; quant aux spécialistes, ils n'ont aucune difficulté à les lire tels quels. D'une manière générale, là où il y a déjà une longue tradition d'un procédé de translittération et une littérature abondante ainsi produite, il n'y a aucun motif pour introduire une nouvelle translittération[1] : on n'a qu'à envisager ces

1. Les nouveaux principes de la translittération seraient à appliquer avant tout dans les citations, et puis partout où il n'y a pas de longue tradition. En général je dois avouer que je suis assez sceptique au sujet du domaine de l'emploi de la transcription phonétique et pense qu'elle sera difficilement admise, par exemple, dans la grammaire comparée des langues indo-européennes ou sémitiques, dans les études finno-ougriennes et, d'une manière générale, partout où il existe depuis longtemps une transcription stable et une, employée dans beaucoup d'ouvrages exerçant une influence considérable. Je pense que le domaine propre de la transcription phonétique est avant tout la phonétique elle-même dans tous ses emplois, théoriques et pratiques, la linguistique générale et enfin la dialectologie, surtout chez les peuples dont la langue est peu étudiée. On doit surtout éviter pour l'avenir l'augmentation de transcriptions individuelles là où tout est encore à faire. C'est à ces fins au moins que l'entente est absolument nécessaire, vu l'orientation actuelle des études linguistiques vers les langues peu ou pas du tout étudiées.

translittérations comme littérature originale. Par conséquent il n'y a pas à tenir compte des habitudes de transcription qui y sont enracinées. Comme la transcription ne s'adresse pas au grand public, on devra encore moins tenir compte des habitudes provenant des alphabets nationaux des peuples européens. Il est à supposer que les savants linguistes ne trouveront pas de difficultés à attribuer en phonétique aux signes usuels d'autres valeurs que celles qu'ils ont dans leurs langues maternelles respectives. Il suit de tout cela qu'on n'a pas besoin de bannir des signes tels que *c*, *y*, *j* qui sont trop familiers pour qu'on s'en passe.

X. — Enfin une dernière remarque générale. Il est évident que les systèmes comme « Visible speech » de Bell et autres semblables n'ont pas d'avantages pratiques, comme le pense la Conférence (page 10) ; mais il faut en dire autant « des signes qui, par leur forme même, suggèrent le son ou la modification du son qu'ils sont destinés à représenter » (cf. page 14). Ces sortes de signes sont souvent très compliqués et par conséquent peu commodes.

XI. — Par contre on ne peut que complètement adhérer aux réflexions suivantes de la Conférence : « Il importe que les signes phonétiques se gravent dans la mémoire le plus aisément possible » (page 14). Une des manières de satisfaire à ce juste vœu est de créer des systèmes de signes cohérents, comme le pense la Conférence (*ibid.*). Mais on a oublié ici un autre procédé très simple : c'est d'emprunter à des alphabets existants des signes avec leurs emplois propres et vivants. Les linguistes plus ou moins avertis n'auront pas de difficultés à les manier. Les signes existants ont en outre le grand avantage d'avoir déjà une forme écrite naturelle, tandis que les créations artificielles des phonéticiens ont encore à en trouver une, ce qui n'est pas du tout facile, comme le montre l'expérience. Cela m'amène à penser que, tout en admettant des signes tout à fait artificiels, il faut tâcher d'en réduire le nombre au minimum possible, car ces signes créés de toutes pièces sont rarement heureux.

*
* *

En passant aux détails, je suivrai l'ordre des paragraphes de la brochure publiée par la Conférence.

XII (§ 6). — Les parenthèses rondes pourvues d'un petit cercle ne me paraissent pas commodes, étant peu familières et manquant dans beaucoup d'imprimeries. Je préfère employer pour la transcription les guillemets « » qu'on trouve partout et qui suggèrent l'idée de quelque chose qui existe positivement[1]. Les crochets carrés pourraient être utilisés pour la translittération, car ils suggèrent l'idée de quelque explication supplémentaire. Comme M. Jespersen et certains autres auteurs ont employé déjà les crochets pour les transcriptions phonétiques, il serait possible aussi de renverser ma proposition et d'employer les crochets pour la transcription et les guillemets pour la translittération. En tout cas on pourrait s'entendre pour réserver les guillemets anglais aux traductions des mots et des phrases cités.

XIII (§ 7). — La distinction d'un point en haut et d'un point en bas me paraît être beaucoup moins expressive que celle de deux points et d'un point. En écriture cela donnera toujours lieu à des bévues fâcheuses. Je préfère l'ancien usage de l'Association phonétique. En outre, je pense qu'il faut admettre un trait horizontal au-dessus de la lettre, qui est un signe de longueur des plus habituels et qui est souvent commode (cf. la section XV).

XIV (§ 8). — J'adhère complètement aux propositions de ce paragraphe concernant la notation de l'intensité, sauf « un trait plus gros » pour l'intensité extra-forte, qui serait toujours une source de malentendus, surtout en écriture.

XV (§ 9). — Il est évident que le système des signes marquant l'intonation, proposé par la Conférence, n'est pas complet. Avant tout il faut avoir des signes spéciaux pour marquer l'accent musical du mot (pour le japonais, par

1. Je les ai employés dans mon livre *Vostočnolužickoje narěčije*, 1915.

exemple, voir les travaux de Polivanov sur la question, écrits tous malheureusement en russe), par opposition à l'accent dynamique dont il a été question au paragraphe précédant. On pourrait se servir peut-être des signes employés déjà par l'Association phonétique : ˈ placé au commencement de la syllabe pour indiquer une syllabe aiguë et ˌ — pour indiquer une syllabe grave, si c'était nécessaire. Pour marquer une syllabe extra-aiguë, on pourrait mettre deux crochets ˈˈ. S'il s'agit de toute une tranche du mot, on pourrait la mettre entre les crochets, soit « ˈmameˌna » « sain » (en japonais de Kioto).

Quant à l'intonation proprement dite, elle est constituée par des variations d'intensité, aussi bien que par celle de hauteur. Il y a lieu quelquefois de les noter séparément. Je pense qu'on pourrait employer les signes proposés par la Conférence là où il n'y a pas de nécessité de les séparer et là où il ne s'agit que des variations d'intensité, les variations de hauteur n'ayant pas de valeur distinctive (ce qui est le cas du lithuanien, à ce qu'il paraît, d'après ce que m'en a communiqué M. Gerullis). Pour ces dernières on pourrait imaginer des signes comme ˆ, ˂, ˃, ˇ parfaitement parallèles à ceux qui sont proposés par la Conférence. Quant au signe ˉ pour l'intonation plane, on pourrait le remplacer par le signe d'égalité = au cas où on admettrait, d'après ma proposition, le simple trait horizontal comme un signe de longueur.

Quant au tilde ˜, on doit convenir qu'il est très employé en qualité de signe d'accentuation, mais sa valeur n'est pas du tout définie. L'intonation ondulante peut très bien être notée soit par ˅, soit par ˇ que je viens de proposer. Je dois avouer qu'il serait utile de laisser libre pour des cas spéciaux le tilde, sans en préciser toutefois la valeur, mais je pense qu'on ne doit pas rompre avec la tradition enracinée de noter par ce signe les sons nasaux, d'autant plus que la cédille est souvent incommode (cf. la section XVIII).

XVI (§ 10). — J'adhère entièrement aux propositions de la Conférence concernant la notation des sons syllabiques et non syllabiques. La valeur des signes ̥ et ̯ que leur a

assignée la Conférence est très établie chez la plupart des linguistes et l'emploi de l'Association phonétique me paraît ici fort aberrant.

XVII (§ 11). — Il va sans dire qu'on peut très bien adopter les signes proposés par la Conférence pour les sons sonores et sourds. Pour ma part, je préfère certainement un petit trait vertical au signe qui est proposé par la Conférence et qui me suggère justement l'idée de la glotte ouverte. On pourrait se demander seulement quelles sont les raisons de l'écart des habitudes de l'Association phonétique, qui note les sons sonores par ˬ. Je proposerais donc pour les sourds ˽ et pour les sonores soit ˽, soit ˬ : « l̥ » et « h̥ » ou « h̬ ».

XVIII (§ 12). — La nasalisation peut très bien être indiquée par une cédille. Mais c'est un signe souvent peu commode, par exemple lorsqu'il s'agit d'une diphtongue nasale ou d'un yod nasal, comme on en trouve en yakoute. Je préfère donc conserver le tilde de l'Association phonétique, qui est si largement utilisé dans la littérature phonétique déjà imprimée, tout en admettant aussi la cédille.

XIX (§§ 13, 17). — Je propose pour noter la labialisation un petit cercle et pour noter la palatalisation un petit trait, tous deux placés au-dessus de la ligne, à droite de la lettre dont le sens est modifié, soit « *t°*, *t′* ». Ces signes ont le grand avantage d'exister dans toutes les imprimeries, étant des signes de degrés et de minutes et pouvant être ajoutés à toutes les lettres et par conséquent ne nécessitant pas la fonte de types nouveaux, ce qui n'est pas du tout à négliger surtout par le temps qui court. Les signes proposés par la Conférence n'ont pas cet avantage. Le petit cercle peut suffisamment rappeler soit l'arrondissement des lèvres, soit un *o*, le signe de minute un *i*, si on tient tant à la mnémotechnique. Le signe de minute est familier à tous les slavisants, qui ont avant tous besoin des signes de palatalisation, et je ne vois pas les raisons pour lesquels ils seraient obligés de changer leurs habitudes, d'autant plus que ce signe est suffisamment différent de tous les autres,

surtout si on veut employer pour la notation du coup de glotte un esprit doux et non une virgule. Mais on ne pourrait rien objecter non plus contre un petit ʷ pour noter la labialisation, pourvu qu'il soit placé au même endroit que le signe de degrés que je propose. On peut aussi admettre les signes pour les palatalisés, employés par l'Association phonétique et par M. Broch, en qualité de signes parallèles, mais il est sûr qu'ils ne seront pas employés dans les pays slaves, vu les difficultés d'impression et leur incommodité au point de vue grammatical. Enfin, un point au-dessus de la lettre pourrait être admis aussi.

Il faut entièrement adhérer à la proposition de la Conférence d'admettre la notation de degrés de palatalisation par des petites voyelles placées au-dessus de la ligne. On ferait bien d'étendre cette proposition à la labialisation et d'admettre les notations telles que : « t^{u}, t^{o} », etc.

Enfin je pense qu'il serait bon d'avoir un signe pour noter la vélarisation : il paraît que les emphatiques de l'arabe sont des consonnes vélarisées. Je propose donc d'admettre pour cela le signe de la seconde, soit ″. On aurait ainsi la série complète : « t^{o}, t', t'' ». Un point au-dessous de la lettre, qui est un signe usuel pour cette sorte de consonnes, est compromis par une autre valeur qu'il possède habituellement, celle d'une articulation « rétroflexe ». Par conséquent on est obligé de choisir. A la rigueur on pourrait admettre deux points ou un petit trait au-dessous de la lettre, comme signe parallèle.

En tout cas cette question doit être mise à l'ordre du jour, quoiqu'on n'ait pas besoin peut-être de la brusquer (cf. la section VI).

XX (§ 14). — Je pense qu'il est difficile de dire si c'est le *t* dental qui est plus répandu ou le *t* alvéolaire. D'une manière générale les symboles « *t*, *d*, *n* » ne doivent pas comporter en soi de précision du point d'articulation. Pour la plupart des cas, une remarque générale, faite une fois pour toutes pour le parler étudié, suffira. Mais si on a besoin de préciser le point d'articulation, on est obligé de recourir aux signes supplémentaires, et non à un seul, mais à deux

au moins : pour l'articulation dentale et pour l'articulation alvéolaire. Je proposerais de mettre de petites lettres italiques à droite du signe principal et au-dessous de la ligne, soit « t_a, t_r ». J'ai choisi les lettres *a* et *r* pour donner à ces signes un sens plus général : *avancé* et *reculé* (pour la mnémotechnique, cf. *A* et *R* dans les montres). J'ai en vain cherché des signes meilleurs : tous ces $< >$, $\vdash \dashv$ sont très incommodes au point de vue mnémotechnique. Les signes que je viens de proposer sont simples et la manière de les placer, étant une manière mathématique, est très facile au point de vue typographique et même très compatible avec la notation de la labialisation et de la palatalisation, soit « t'_a, t^o_r », etc. Pour un autre emploi des mêmes signes, voir la section XXXI. Enfin le signe inventé par la Conférence pour l'articulation dentale, tout en n'étant pas heureux, ne nuit à personne.

XXI (§ 15). — On doit admettre les deux séries de la Conférence pour les sons « rétroflexes », puisqu'elles sont employées toutes les deux. Pour ma part, je préfère le point au-dessous ou un autre signe semblable (cf. la section XIX), parce que cela montre qu'il ne s'agit que d'un mode spécial d'articulation praelinguale. Je pense qu'il serait préférable de séparer la notation du point d'articulation : dents, alvéoles et du mode d'articulation : apical (ou coronal si l'on veut) et dorsal. J'écrirais par conséquent « t_r », mais j'admets aussi un « t_a » qui paraît exister en portugais. Enfin je dois remarquer qu'on peut très bien prononcer un *s* rétroflexe qui n'en sera pas moins un *s* et non un *š*. En résumé, j'admets les signes pour les rétroflexes de Lundell, mais je réclame un signe pour l'articulation apicale (ou coronale), qui peut bien être un point au-dessous.

XXII (§ 16). — Il me semble que, pour les sons palataux, on pourrait admettre les signes proposés par la Conférence à condition que les signes de l'Association phonétique, à l'exclusion de *c*, soient admis aussi. Quant à *c*, on en a vraiment besoin pour les affriquées dont il sera question plus loin (cf. section XXVIII). Mais d'une manière générale, je ne crois pas que toutes les deux séries de signes

soient heureuses et je pense qu'on fera bien d'admettre une troisième série parallèle, qui j'espère, gagnera à la fin tout le monde, car ce sont là des signes existants avec leurs valeurs propres. Il s'agit des signes serbes : « ħ, ƀ » pour les occlusives, « ɲ » pour la nasale et « ɫ » pour la latérale. Enfin on pourrait penser aux signes lettes qui sont des lettres gothiques avec un trait oblique, soit « ł, ꝑ, ꝓ, ꝗ » ; mais ils me semblent peu commodes pour diverses raisons.

XXIII (§ 18). — On peut admettre toutes les propositions de la Conférence, à condition d'y ajouter « *ś, ź* » pour indiquer des chuintantes palatales (articulation dorsale) du type polonais. On pourra alors employer « ʃ, ʒ » sans préciser le caractère de la chuintante ; « ʂ, ʐ » ou « *š, ž* » pour l'articulation apicale (ou coronale) ; « ʃ, ʒ » ou « *ś, ź* » pour l'articulation dorsale. On verra l'utilité de mon procédé au chapitre des affriquées.

XXIV (§ 19). — On ne voit pas pourquoi la Conférence veut éliminer à tout prix les signes divergents de ceux qu'elle a adoptés pour les fricatives, d'ailleurs sans des raisons absolument irréfutables. Je pense que pour les bilabiales on pourra admettre les variantes suivantes « Φ, ɸ » et « β, *ƀ* », car elles ne donnent pas lieu à des malentendus.

De même pour les dentales « θ, ð, *ƥ* » et « ð, ð̄, *đ* ».

Il va de soi qu'il n'y a nulle objection contre les « *f, v, w,* ⱬ ». Je pense qu'on pourrait y ajouter « *ɣ* », consacré par l'usage pour noter *u* consonne en français, tout en admettant aussi un « ẅ » comme signe parallèle.

On peut très bien adopter pour le yod le signe ordinaire, mais sans point, soit « *ȷ* ». Mais vraiment je ne vois pas grand danger à mettre un point dessus. Je ne pense pas que les linguistes pourraient s'y méprendre (cf. cependant la section XXXI).

On ne conçoit pas les difficultés d'admettre la notation de l'Association phonétique, familière à beaucoup de monde, de la sourde correspondante, soit « *ç* ». Si l'on veut, on peut admettre un signe parallèle « *x̧* » inventé par la Conférence.

XXV (§§ 19, 20, 21). — Une question très difficile à trancher, c'est la question des vélaires et des post-vélaires (post-linguales et vélaires proprement dites, d'après ma manière de voir). Avant tout il est clair que, pour les occlusives vélaires, on doit adopter « *k* » et « g » ou « *g* » de l'Association phonétique, pour la post-vélaire sourde — « *q* », pour la fricative vélaire sourde — « *x* », signe qui est adopté non seulement par l'Association phonétique, mais aussi par beaucoup de linguistes. Enfin il est clair aussi qu'on peut utiliser les signes grecs « χ, γ ». Il ne manque donc qu'un signe pour la post-vélaire occlusive sonore et un signe pour la fricative vélaire sonore. Je propose les signes ukrainiens « ґ » et « г », dont le premier vaut une occlusive vélaire sonore et le second une laryngiale sonore. Quant aux sons nasaux, il y en a assez de variantes pour faire le choix et la répartition des valeurs entre eux. Voici un petit tableau qui illustre mes propositions.

Gutturales ou vélaires (post-linguales)	Post-vélaires (vélaires proprement dites).
k | g, ɡ	q | ґ
— | ŋ, ꞑ	—, ɴ, ɴ̠
x | γ, ɣ	χ | г

Si un *l* vélaire dans le sens strict de ces mots existe, on pourra, si l'on veut, le noter par « *L* ». Quant au signe « *ł* », il faut le réserver pour l' « *l* creusé » = « *l* dur » du russe.

XXVI (§ 22). — Le coup de glotte en qualité de phonème autonome peut être noté par le point d'interrogation, suivant les habitudes de l'Association phonétique. Je ne vois pas la nécessité de les violer. Un « *h* » pour l'aspiration comme phonème autonome, est universellement admis.

Esprit doux pour le même coup de glotte et esprit rude pour l'aspiration peuvent être employés dans le cas où ces phénomènes ne font qu'accompagner les voyelles ou les consonnes.

Je ne vois pas les raisons pour lesquelles la Conférence

n'a pas admis le signe « ɦ » de l'Association phonétique pour le *h* sonore. Il va de soi qu'il peut être noté aussi par un *h* avec un modifieur correspondant, soit « h̬ » ou « *h̬* ».

Pour le *h* sémitique, il convient d'employer le signe arabe « ح » ou le 2 renversé, soit « ƨ », comme on l'a récemment proposé. Le signe serbe « ħ » employé par l'Association phonétique et admis par la Conférence, a l'inconvénient d'avoir une autre valeur naturelle et doit être employé avec cette valeur à mon avis, voir plus haut, section XXII. Le signe habituel « *ḥ* » pourraît être admis aussi, puisqu'il est évident qu'il ne peut pas s'agir ici d'une articulation apicale.

Le ain arabe peut recevoir le signe correspondant arabe, soit « ع », ou un 3 renversé, soit « ɜ », comme on l'a proposé ; mais ce dernier signe rappelle trop le « ɛ », reconnu par tout le monde comme signe d'un *e* ouvert. On pourrait penser aussi à un « ɦ̣ » qui serait parallèle au « *ḥ* ».

XXVII (§ 23). — Les signes « *r*, *ř*, ɪ, ʀ » proposés par la Conférence peuvent être adoptés, bien entendu. On peut aussi se ranger à l'opinion de la Conférence qu'il vaut mieux pour le moment ne pas fixer les signes pour d'autres variétés de l'*r*.

XXVIII (§ 24). — On peut admettre tous les signes proposés par la Conférence pour les affriquées ; mais on conviendra qu'il serait malaisé d'utiliser ces monstres de ligatures pour les langues où ils se rencontrent souvent. Je ne vois pas les raisons au nom desquelles on ne veut pas autoriser les slavisants à employer les signes qui leur sont familiers et que comprennent facilement la plupart des linguistes, à savoir « *c* » pour « *t͡s* » et « *č* » pour *t͡š* ». Je ne vois pas à qui cela pourrait nuire. Il n'y a que l'Association phonétique qui s'y opposerait, vu l'emploi qu'elle fait du signe « *c* ». Mais je veux bien penser que l'Association phonétique fera cette concession aux slavisants, d'autant plus que le signe « *c* » représentant la palatale occlusive sourde de fait n'est pas fréquent dans les travaux se servant de l'alphabet phonétique international.

Ce qui manque à tout le monde, c est un signe simple pour le son « dz ». Je propose d'utiliser le signe « ꙁ » du vieux slave qui est employé dans certains manuscrits avec cette valeur. Comme ce signe est assez rare dans les imprimeries, on pourrait peut-être le remplacer tout simplement par un « ʒ » gotique. Le « з » russe que j'employais jusqu'ici dans ce sens est compromis par l'emploi de « ɜ » pour noter une voyelle mixte (cf. section XXXI), emploi qui est admis plus ou moins par beaucoup de monde.

En adoptant les signes que je propose, on obtient un système complet, qui est commode et simple :

	Sifflantes	Chuintantes apicales	Chuintantes dorsales
Fricatives	s | z	š | ž	ṡ | ż
Affriquées	c | ꙁ ‖ ʒ	č | ǯ ‖ ʒ̇	ċ | ꙁ̇ ‖ ʒ̇

XXIX (§ 25). — On peut admettre le signe proposé par la Conférence pour noter les occlusives sans explosion. Mais on peut rappeler aussi le signe placé au-dessous de la ligne après la lettre, inventé par M. Frinta : « t̠ » par exemple. Je ne crois pas que le signe vraiment commode, le vrai signe soit déjà trouvé.

XXX (§ 26). — L'idée de noter les clics par un petit signe quelconque, ajouté à la lettre qui désigne le son correspondant ordinaire, me semble excellente, mais je ne sais pas si le signe proposé est vraiment heureux. D'autre part, je ne vois pas d'objections contre l'emploi des signes de l'Association phonétique, à savoir « ɻ, ɓ, ɠ » : ils doivent être admis.

XXXI (§ 27). — La question de la notation des voyelles est la plus difficile, car il n'y a pas de classification définitive des voyelles, admise par tout le monde. Ce qui paraît être bien arrêté, c'est la distinction des deux séries de voyelles : la série antérieure et la série postérieure. D'une manière générale, je ne vois pas d'objections contre le système des signes pour ces séries de l'Association phonétique. Il paraît que la Conférence en a jugé de même.

Cependant il y a quelques questions délicates. Surtout

celle de la lettre « *y* » pour la voyelle antérieure arrondie. La valeur de yod ou celle d'une sonante correspondante est trop souvent attribuée en linguistique à ce signe, pour qu'on ne soit pas tenté de l'admettre comme un signe parallèle au signe « *j* ». Dans ce cas il n'y a aucun autre moyen pour le remplacer que de recourir à la lettre grecque « υ ». Je pense que c'est justement le Congrès international de linguistes qui doit décider s'il convient d'admettre les deux doublets pour la notation de yod, à savoir « *j* » et « *y* ». Personnellement, je préfère avoir un seul signe pour yod et garder « *y* » pour la voyelle antérieure arrondie.

Quant aux signes « *ü, ö, ɔ̈* », il est évident qu'on devra les admettre en qualité de signes parallèles, vu leur emploi trop répandu. Il n'est pas moins évident qu'on devra admettre le doublet de « æ » « ä » pour les mêmes raisons, mais pas pour des raisons théoriques, dont je parlerai un peu plus loin.

Une autre question sur laquelle je voudrais attirer l'attention, c'est l'incommodité des signes de l'Association phonétique pour *i, y, u* ouverts, à savoir « ɪ, ʏ, ʊ ». Cette incommodité est reconnue, je crois, par tout le monde. Mais il est difficile d'en trouver de meilleurs. Pour cette raison il serait peut-être préférable d'abandonner ici le choix des signes au goût personnel des savants qui en ont besoin. Et ce n'est qu'à titre de proposition tout à fait modeste, que je pourrais suggérer pour « ɪ » (*i* ouvert) le « ъ » du vieux slave qui pouvait se prononcer d'une façon assez voisine, et pour « ʊ » (*u* ouvert) le « ȣ » du vieux russe qui y avait la valeur de « *u* » (*ou*). Si on adoptait ce dernier signe, on pourrait le remplacer dans le système de l'Association phonétique, où il vaut un « *o* » délabialisé, par le « ъ » du bulgare qui y note vraiment une voyelle plus ou moins postérieure. Mais je ne vois absolument rien pour remplacer le « ʏ » de l'Association phonétique une fois qu'on remplace le « *y* » par « υ » grec. Enfin, en dernier lieu je pense qu'on peut bien s'habituer aussi aux signes de l'Association phonétique, quoiqu'ils paraissent au premier abord très incommodes.

C'est surtout le signe tout à fait arbitraire « *ɯ* » pour une voyelle postérieure fermée non arrondie qui me paraît peu commode et très peu usité. Je propose décidément de le remplacer par le ы russe, mais muni d'un trait en haut qui unit les deux parties de la lettre pour qu'elle ne puisse pas être comprise comme deux lettres séparées, soit « ы ». Je pense qu'il vaut mieux donner à cette lettre la valeur d'une voyelle postérieure que d'une voyelle mixte. Sur la nature du ы russe j'ai écrit deux fois : dans un article, écrit en français (*M. S. L.*, XVI, p. 284 et suiv.), où j'ai démontré la différence entre le son russe en question et l'*u* gallois qu'on a souvent identifiés, et dans mon livre *Russkije glasnyje*, p. 69 et suiv., où j'ai donné la description exacte du ы russe en me basant sur des palatogrammes et des stomatogrammes pris sur moi-même. Il existe entre ces deux conceptions de ы une différence qui est due exclusivement à la différente acception du terme « mixed ». Aujourd'hui j'adhère à la théorie de M. Sweet dans la forme qu'il lui a donnée dans ses dernières publications, tout en l'ayant modifiée d'après mon expérience personnelle. Autrement dit, j'admets la catégorie « mixed » dans le sens propre de ce mot, c'est-à-dire que j'y mets les voyelles prononcées avec la langue aplatie et, pour ainsi dire, aussi bien antérieures que postérieures. Comme exemples typiques de cette catégorie, je vois « ɜ: » (low-mixed) de l'anglais *bird*, et surtout l'*u* gallois (high-mixed) ; pour plus de détails voir mon article français, où on trouve des palatogrammes correspondants. Or, ы russe n'appartient pas du tout à cette catégorie ; c'est tout simplement une variété de la voyelle postérieure fermée (voir plus loin) et la lettre russe correspondante est un signe naturel pour ce type phonétique.

Quant aux voyelles mixtes (mixed), on doit dire qu'il n'existe pas de signes phonétiques vraiment heureux pour cette série, sauf peut-être le « ɜ » de l'Association phonétique pour la variété demi-ouverte, et je pense qu'on fera bien de laisser ici la question non tranchée, d'autant plus que les voyelles de cette série sont assez rares. En revanche

on rencontre souvent des sons qui, tout en étant nettement antérieurs ou postérieurs inclinent plus ou moins vers le type mixed. Je propose d'utiliser pour ces sons un point au-dessus de la lettre. On aura ainsi « *ï*, *ė* » pour le *u*, *e* de l'ukrainien. Au fond un « ɪ » de l'allemand et surtout de l'anglais peut être considéré dans une certaine mesure comme une sorte de « *ï* » ouvert (ou « *ė* » fermé) : pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter les stomatogrammes de M. E. Meyer dans la Festschrift Viëtor. C'est ici peut-être que doit être cherchée la solution des problèmes posés par ce travail remarquable. J'espère y revenir un jour. Peut-être la notation exacte du son russe serait aussi non « ы » mais « ы̇ ». La nuance est minime (voir les stomatogrammes dans mon livre, déjà souvent cité), mais elle justifie dans une certaine mesure l'analyse foncièrement fausse de M. Sweet, comme je l'ai montré dans mon article français.

Quant à la catégorie « médiane » de la Conférence et de beaucoup de phonéticiens, je suis très embarrassé de l'admettre comme une série propre : il ne s'agit pour moi ici que des variétés avancées des voyelles postérieures. On trouve assez souvent des « *u* » et des « ɔ » inclinant vers « *y* » ou « *œ* ». A mon avis, il faut avoir un signe général pour marquer les variétés avancées des sons et un autre pour les variétés reculées. Ces signes pourraient commodément être mis à droite de la lettre en question au-dessous de la ligne. Malheureusement je n'en vois pas d'heureux. Un petit plus et un petit minus, peut-être, soit « u_+, i_- » ? Mais le minus étant un simple trait est peu expressif. On pourrait imaginer d'employer des petits <> avant et après la lettre au-dessous de la ligne, soit « $_<i$ » „ *i* reculé “ et « $u_>$ » „ *ou* avancé “. Au moins il n'y aura pas de doute possible sur la lettre dont le sens est modifié. Mais au point de vue mnémotechnique, ces signes ne sont pas plus heureux que les autres et je pense toujours qu'un petit *a* pour « avancé » et un petit *r* pour « reculé », tous deux italiques, restent les meilleurs signes : « i_r, u_a ». Voir aussi la section XX. Pour les langues où ces variétés ont une valeur

distinctive, on devra trouver un jour les lettres spéciales, mais il n'y en a pas jusqu'ici de satisfaisantes et on n'a pas à s'en occuper pour le moment.

Je dois avouer que tout en comprenant l'intention de la série « *u*, *ü*, *ü* » de la Conférence, je suis très embarrassé d'attribuer un sens parallèle à la série « *a*, *à*, *ä* ». Je considère mon *a* russe (qui est un peu plus grave que l' « *a* » français de *papa* et beaucoup plus grave que l' « *æ* » de l'anglais *man*, voir mon livre, p. 50), comme la voyelle la plus ouverte dans la série antérieure. Pour produire un *a* encore plus grave, il faut reculer la langue et passer ainsi dans la série postérieure, qui est ici très voisine de la série antérieure. Si j'adoptais le système de la Conférence, son « *a* » représenterait pour moi l'*â* français de *pâte*, son « *ä* », mon *a* russe, l'*a* français de *papa* étant déjà plus aigu et présentant un degré plus fermé dans la série antérieure. Tout cela me paraît extrêmement incommode et ne répond pas d'ailleurs à l'idée de la Conférence, qui veut sans doute voir dans son « *ä* » la voyelle de l'anglais *man*. Je pense donc qu'il faut à tout prix se conformer à l'usage de l'Association phonétique en distinguant un « *a* » postérieur et un « *a* » antérieur.

Enfin on ne peut nullement adhérer à la proposition de la Conférence d'employer le « *ə* » dans le sens d'une voyelle médiane. Et non parce que ce sera souvent une voyelle mixte (dans le sens du mot que je lui attribue) mais parce que ce signe note avant tout une voyelle faible et acoustiquement peu caractéristique[1]. Cette valeur est universellement admise et doit lui rester.

Enfin il est évident que, pour noter les différences dans les degrés d'ouverture de voyelles, il faut choisir les signes les plus répandus. Tels sont sans contredit un point au-dessous de la lettre pour noter les fermés et un crochet ouvert à droite pour les ouvertes, soit « *ę*, *ę* ».

XXXII. — Il ne serait pas prudent d'augmenter le

1. Je ne peux pas entrer ici dans le détail de cette question, mais je soutiens que les voyelles peuvent être plus ou moins caractéristiques au point de vue qualitatif.

nombre de propositions, car il faut avant tout s'entendre sur les points les plus essentiels, en remettant le reste pour l'avenir. Néanmoins je me permets d'attirer l'attention sur la nécessité d'avoir un signe pour les cas où plusieurs éléments ne constituent qu'un seul phonème. Tel est le cas des affriquées, tel est le cas de ces diphtongues qui sont constituées par toute une gamme de sons intermédiaires et qu'on a proposé de surnommer « polyphtongues » : c'est le type *ee* du letton ; il s'en trouve aussi en mongol. Un petit arc au-dessous paraît avoir pris racine déjà, soit « *ts* » pour « *c* » ou « *ia* » pour lette *ee*.

La distinction des sons tendus et relâchés est une distinction trop capitale pour qu'on puisse la négliger. Un accent aigu et un accent grave paraissent être fort commodes, pourvu qu'on mette les signes d'intonation avant la syllabe à laquelle ils se rapportent partout où il pourrait y avoir malentendu. Il serait peut-être préférable d'avoir des signes tout à fait spéciaux ; mais malheureusement il est difficile d'en trouver.

Enfin on pourrait s'entendre pour noter les voyelles faibles réduites en les imprimant en petits caractères.

XXXIII. — Je pense qu'il est tout à fait nécessaire de créer une commission permanente qui serait chargée d'examiner les différentes propositions de changements des signes et d'extension du système, et de présenter là-dessus des rapports aux futurs Congrès linguistiques.

XXXIV. — Pour illustrer mon exposé, je donne six tableaux : trois présentant le système des signes que j'emploie dans mes cours de phonétique et dans mes recherches, et trois autres, essayant de réunir les différentes graphies en cours en tant qu'elles ne se contredisent pas, toutefois avec certains aménagements et avec certaines additions, le tout pour former un terrain qui permettrait une entente provisoire.

L. Ščerba.

Note de correction. Il vaudrait peut-être mieux de noter par le point au dessus de la lettre les variétés avancées des voyelles postérieures et inventer pour les voyelles inclinant vers les mixtes un signe spécial.

I. — TABLEAUX DES SIGNES PHONÉTIQUES DE L. ŠČERBA.

VOYELLES

Voyelles antérieures.		*Voyelles mixtes.*		*Voyelles postérieures.*	
i	y	—	—	ʉ‖ɯ	u
ɪ‖ɐ	ʏ‖ɔ	—	—	—	ʊ‖ɤ
e	o	—	—	ɵ	o
ɛ	œ	ə	ɜ	ʌ	ɔ
a·	—	—	—	—	—
a	—	—	ɑ	ɒ	

Voyelle neutre « ə ». Voyelles non syllabiques : « i̯, u̯ », etc.

Voyelles intermédiaires entre antérieures et mixtes : « ė, ɛ̇ », etc.

» » » postérieures et mixtes : « ɨ̇, ɵ̇, ʌ̇ », etc.

» antérieures reculées (in-front de Sweet) : « i_r, e_r, $ɛ_r$ » ou « $_<i$, $_<e$, $_<ɛ$ », etc.

Voyelles postérieures avancées (out-back de Sweet) : « u_a, o_a, $ɔ_a$ » ou « $u_>$, $o_>$, $ɔ_>$ », etc.

Voyelles fermées : « ẹ, ọ », etc. Voyelles ouvertes : « ę, ǫ », etc.

» nasales : « ẽ, õ » ou « ę̃, ǫ̃ », etc.

« i » — i tendu. « i » — i relâché.

« i͡a » — série d'éléments constituant un phonème.

« $_a$, $_e$ », etc. (petits caractères) — voyelles faibles.

AUTRES SIGNES

« » — transcription.

[ ] — translittération.

„ “ — traduction.

« a: » ou « a· » ou « ā » — a long.

« a:‖a· » — a long ‖ a demi-long.

« ˈpa » — accent dynamique.

« ˌpa » — accent dynamique secondaire.

« ˈˈpa » — accent dynamique extra-fort.

« ⌜pa⌝ » ou « ⌜pata⌝ » — syllabe ou syllabes aiguës.

« ⌞pa⌟ » ou « ⌞pata⌟ » — syllabe ou syllabes graves.

« =, /, \, ∧, ∨ » et « ◜, ◝, ◡, ◠ » — signes d'intonations.

CONSONNES

		Bilabiales	Labio-dentales	Præ linguales	Médio-linguales	Post linguales	Vélaires	Laryngales
OCCLUSIVES	PURES — Non nasales.	p b		t d	ɦ ɧ	k g	q ɢ	ʔ‖'
	PURES — Nasales.	m̄	ɱ	n	ɲ	ŋ	ɴ	
	AFFRIQUÉES			c ʒ č ǯ ċ ʒ̇				
OUVERTES		Φ β‖b ʍ w ɥ	f v	ś ż ʃ‖š ʒ‖ž s z θ‖þ ð‖d l l	ç j ʎ	x γ‖g	χ ʁ‖ʁ	h‖ʿ ɦ ʕ ʢ
VIBRANTES				r ř		R		

« ts » = c.
« t° » = t labialisé.
« t′ » = t palatalisé.
« t″ » = t vélarisé.

« ṭ » = t apical.
« t̪ » ou « t> » = t avancé.
« t̩ » ou « <t » = t reculé.

« t' » = t avec un coup de glotte.
« t' » = t aspiré.
« ṭ » = t voisé.

« d̥ » = d dévoisé ou t faible.
« n̩ » = n syllabique.
« j̃ » = j nasal.

II. — TABLEAUX DES SIGNES PHONÉTIQUES ILLUSTRANT LES PROPOSITIONS DE L. ŠČERBA.

VOYELLES

Voyelles antérieures.					*Voyelles mixtes.*				*Voyelles postérieures.*	
i	ʊ‖ü				—				ы‖ɯ	u
ɪ‖ɩ	ʏ				—				—	ʊ‖ʊ
e	o‖ö				—				ъ	o
ɛ	œ‖ɔ̈				ɜ				ʌ	ɔ
æ‖ä	—				—		—		—	
a	—	—			—	ɑ			ɒ	

Voyelle neutre « ə ». Voyelles non syllabiques : « i̯, u̯ », etc.

Voyelles intermédiaires entre antérieures et mixtes : « ė, ɛ̇ », etc.

» » » postérieures et mixtes : « ы̇, ъ̇, ʌ̇ », etc.

» antérieures reculées (in-front de Sweet) : « i_r, e_r, $ɛ_r$ » ou « $_{<}i$, $_{<}e$, $_{<}ɛ$ », etc.

Voyelles postérieures avancées (out-back de Sweet) : « u_a, o_a, $ɔ_a$ » ou « $u_{>}$, $o_{>}$, $ɔ_{>}$ », etc.

Voyelles fermées : « ẹ, ọ », etc. Voyelles ouvertes : « ę, ǫ », etc.

» nasales : « ẽ, õ » ou « ẹ̃, ọ̃ », etc.

« í » — i tendu. « i » — i relâché.

« ia̯ » — série d'éléments constituant un phonème.

« $_{ə}$, $_{e}$ », etc. (petits caractères) — voyelles faibles.

AUTRES SIGNES

« » — transcription.

[ ] — translittération.

„ “ — traduction.

« a: » ou « a· » ou « ā » — a long.

« a:‖a· » — a long ‖ a demi-long.

« ˈpa » — accent dynamique.

« ˌpa » — accent dynamique secondaire.

« ˈˈpa » — accent dynamique extra-fort.

« ⌜pa⌝ » ou « ⌜pata⌝ » — syllabe ou syllabes aiguës.

« ⌞pa⌟ » ou « ⌞pata⌟ » — syllabe ou syllabes graves.

« =, /, \, ∧, ∨ » et « ⌒, ⌒, ⌣, ⌒ » — signes d'intonations.

CONSONNES

		Bilabiales	Labio-dentales	Rétroflexes	Præ-linguales	Médio-linguales	Post-linguales	Vélaires	Laryngales
OCCLUSIVES	PURES — Non nasales.	p b		ʈ ɖ	t d	c ɟ	k g	q ɢ	ʔ
	PURES — Nasales.	m	ɱ	ɳ	n	ɲ	ŋ	ɴ	
	AFFRIQUÉES				c‖ts ɟ‖dz č‖tʃ ǰ‖dʒ ċ‖ʧ ȷ̇‖ʤ				
OUVERTES		ɸ‖ɸ β‖β ʋ w ɥ‖ẅ	f v	ʂ ʐ ɻ	ṡ‖ɕ ż‖ʑ š‖ʃ ž‖ʒ s z θ‖θ ð‖ð l ɬ	ç ʝ ɧ‖ɧ	x ɣ	χ ʁ ʟ	h ɦ ʜ ʢ ʡ‖ʡ ʕ‖ʕ
VIBRANTES					r ř		ɽ	R	

« ts » = c; « pf » = p dentilabial affriqué, etc.
« tᵒ » ou « tᵒ͡ » = t labialisé.
« ť » ou « t′ » ou « tʲ » = t palatalisé.
« ṭ » ou « t̠ » ou « tˠ » = t vélarisé.
« ṭ » = t apical.
« tⁿ » = t dental.
« tₐ » ou « t˃ » = t avancé.
« tᵣ » ou « ˂t » = t reculé.
« t’ » = t avec un coup de glotte.
« tʿ » = t aspiré.
« ṭ » ou « ʈ » = t voisé.
« ḍ » = d dévoisé ou t faible.
« n̩ » = n syllabique.
« j̊ » = j nasal.

DE L'INTERPRÉTATION DES GRAPHIES DOUBLES DANS LES TEXTES ÉCRITS

S'il est admis communément qu'il y a désaccord entre la prononciation des sons et la façon dont ils sont représentés par l'écriture, les avis sont partagés lorsqu'il s'agit d'interpréter les graphies doubles que l'on rencontre dans les textes écrits. Le linguiste désireux d'établir un état de langue fondé sur les données fournies par les documents écrits est donc obligé de reprendre à son compte le problème et de le résoudre. Il est licite, par conséquent, d'examiner à nouveau les faits afin de voir si l'on peut dégager une théorie qui ait des chances d'être générale.

Les interprétations des graphies doubles sont différentes.

(1) Pour certains linguistes, ces notations expriment le passage d'un état phonétique donné à un autre état phonétique ; si, par exemple, le même son est noté à l'aide des lettres qui expriment les phonèmes *ea* et *e*, ces notations doivent représenter un *è* (*e* ouvert), c'est-à-dire le passage de la diphtongue à la monophtongue par un état intermédiaire[1].

(2) Pour d'autres linguistes, les graphies différentes sont dues à l'emploi de deux orthographes, dont l'une représente la réalité phonétique (elle constitue l'*indice* du changement phonétique), tandis que l'autre est employée par tradition ; ainsi, l'on admet que l'emploi de ι à côté de ει dans les documents grecs des IIIe-IIe siècles av. J.-C. prouve « que le passage de la diphtongue ει à la prononciation ι était réalisé à cette date »[2].

1. V. A. Rosetti, *Recherches sur la phonétique du roumain au XVIe siècle*, Paris, 1926, p. 50 ss.

2. A. Meillet, *Aperçu d'une hist. de la langue grecque*[2], p. 195. V. aussi E. Bourguet, *Le dialecte laconien*, Paris, Champion, 1927. Les variations dans l'écriture que l'on rencontre dans les inscriptions

(3) Il y a une troisième interprétation : les alternances graphiques représentent un phonème difficile à noter.

La première interprétation, qui admet que le sujet parlant peut situer le phonème qu'il prononce dans une chaîne phonétique qui va d'un extrême à l'autre, ne se laisse pas démontrer. La notation de ce phonème impliquerait la comparaison du parler individuel à deux parlers différents (ou à deux traditions phonétiques différentes) qui auraient fourni les termes de la comparaison. Dans l'exemple que nous avons donné, il faudrait admettre que le sujet parlant, à la suite d'une réflexion et d'une comparaison, s'est rendu compte que son *è* n'est ni la diphtongue *ęa*, ni *e* (moyen), mais un son intermédiaire entre ces deux extrêmes et que, n'ayant pas de signe adéquat pour le noter, il a employé les deux notations, concurremment. C'est oublier que l'écriture n'est qu'une approximation : les signes imposés au sujet parlant s'appliquent à des types phoniques déterminés; autour du type *E*, par exemple, il y a toutes sortes de variations individuelles ; le signe recouvre ces variations inconscientes que rien ne signale et qui ne pourraient être révélées qu'à l'oreille exercée d'un auditeur[1].

Ainsi, dans le cas qui nous occupe, l'action réfléchie du sujet parlant n'a pas été observée. Cette explication serait d'ailleurs en désaccord avec la constatation suivant laquelle les seuls faits observables en matière d'évolution linguistique sont des états de stabilité, le passage entre deux états de langue successifs n'ayant pas été saisi sur le vif[2].

Restent à examiner les deux autres interprétations ; toutes deux sont applicables au même texte. Il ne dépend que du sens du linguiste de savoir dans quel cas il faut

laconiennes des VIe-IVe siècles av. J.-C. s'expliquent par le fait que « tantôt on a obéi à un scrupule d'exactitude en essayant d'écrire comme on prononçait, tantôt on a suivi l'orthographe habituelle aux autres Grecs » (p. 133). Ainsi, dans les graphies β : ϝ, σ : θ, δδ : ζ, *h* puis zéro : -σ- (v. p. 19, 27-29, 135 et 140), les notations β, σ, δδ, *h* et zéro représentent la réalité phonétique, tandis que les autres notations sont imposées par la langue commune (v. p. 24). (*Note de correction*).

1. Cf. l'exposé de F. de Saussure, *Cours*[1]..., p. 45 ss.

2. V. A. Sommerfelt, *BSL*, XXIV, n° 73, p. 139 et A. Meillet, *La méthode comparative en linguistique historique*, p. 9.

appliquer une interprétation, et dans quel cas l'autre. Il sera guidé par sa connaissance de l'état de la langue à un moment déterminé et devra tenir compte des influences qui se sont exercées sur le parler étudié et notamment l'influence d'une langue commune ou d'une langue écrite ; la connaissance de la phonétique historique de la langue est nécessaire, si l'on ne veut pas s'exposer à des erreurs ; enfin, la graphie étudiée ne devra pas être isolée de l'ensemble du texte, qui lui donne sa valeur réelle[1].

Voici quelques exemples :

Il y a des textes roumains du XVIe siècle où la voyelle accentuée de timbre *e*, suivie de *n*, est notée *e* et *i* ; or, l'on sait que *e* dans cette position avait passé à *i* à une époque antérieure ; l'alternance *e* : *i* est donc un fait d'orthographe ; la notation par *i* représente la réalité phonétique[2]. Les mêmes textes présentent des notations complexes pour noter le rhotacisme : *nr*, ↑*r* (le signe ↑ est employé pour indiquer la nasalité de la voyelle précédente), *r* ou *n*[3]. Ce sont des graphies approximatives, le scribe n'ayant pas eu à sa disposition de signe spécial pour noter l'*r* nasale (ou l'*n* spirante, car le passage à *r* orale ne s'est pas accompli dans la région d'où proviennent ces textes, et par la suite ce phonème a été remplacé par l'*n* dentale, sous l'influence de la langue commune du Sud de la Transylvanie). On trouve des graphies analogues dans les lettres privées d'Italiens demi-lettrés étudiées par M. Spitzer. Ainsi, un Napolitain en peine de noter un *b* légèrement nasalisé emploie les graphies *bb* et *mb* : *tebbo* = *tempo*, *sembre* = *sempre*, etc.[4].

1. *Recueil des publications scientifiques de F. de Saussure*, p. 514 : « On ne doit pas se départir de ce principe que la valeur d'une forme est tout entière dans le texte où on la puise, c'est-à-dire dans l'ensemble des circonstances morphologiques, phonétiques, orthographiques, qui l'entourent et l'éclairent. »

2. Rosetti, *op. cit.*, p. 62 ss. La même explication s'applique à l'exemple qui a été examiné ci-dessus sous le point 1 : la notation par *e* représente la réalité phonétique, tandis que l'autre est employée par tradition.

3. V. Id., *Étude sur le rhotacisme en roumain*, Paris, 1924, p. 46.

4. L. Spitzer, *Italienische Kriegsgefangenenbriefe*, Bonn, 1921,

Un autre exemple nous est fourni par les textes français du XVe, puis du XVIIe et du XVIIIe siècles. On y trouve des graphies alternantes *a*(*r*) et *e*(*r*).

Au XVe siècle, on a des preuves que ces graphies expriment la voyelle de timbre *a*; mais, comme cette prononciation était jugée paysanne, il y eut une prononciation *e* à la cour de François Ier, par réaction. Cette prononciation est préférée par la bourgeoisie parisienne des XVIIe et XVIIIe siècles; mais la notation traditionnelle par *a* est employée à côté de celle qui exprime la réalité phonétique, d'où les graphies doubles *a* : *e* dans les textes de l'époque [1].

Parmi les explications possibles, il y en a une que nous n'avons pas encore examinée. (4) M. Sommerfelt a observé dans le parler irlandais de Torr (comté de Donegal) que, dans certains cas, un même individu a à sa disposition deux phonèmes distincts, qu'il emploie côte à côte, par exemple *a* et *æ*[2]. Ici, *æ* est le produit du changement phonétique; mais le phonème *a*, qui existait antérieurement, n'a pas été éliminé. A supposer que l'individu qui prononce *a* et *æ* dans le même mot nous ait laissé un texte où il a noté ces deux prononciations, nous nous trouverons devant une alternance *a* : *æ* qu'il conviendra d'interpréter. Il est donc possible, théoriquement, que, dans certains cas, les graphies doubles expriment un procès analogue, sans que l'on puisse décider sur l'explication qu'il convient de leur donner, faute de données. Ainsi, les alternances *a* : *e* dans les

p. 17. Ces faits sont tout différents de ceux qui ont été examinés ci-dessus, sous le point 1 (notation de *e* ouvert). Le rhotacisme roumain n'est un état phonétique intermédiaire (entre *n* dentale et *r* orale) que pour celui qui fait de la phonétique; pour le sujet parlant, c'est un son complexe, difficile à noter.

1. Voir l'exposé de K. Dammeier, *Die Vertauschung von er und ar im Wortschatz der heutigen französischen Schriftsprache, nebst einer Berücksichtigung ihrer Spuren in einigen französischen Mundarten*, Berlin [1903] (thèse de Berlin); cf. J. Gilliéron, *Pathologie et thérapeutique verbales*, I, p. 2 ss. et *Généalogie des mots qui désignent l'abeille...*, p. 203 : « Le flottement *we* : *e* n'a pas été un caprice de la langue, mais, comme celui de *er* : *ar* (CHAR → CHER et fausses régressions), le résultat d'une lutte entre deux parlers. »

2. Sommerfelt, *op. cit.*, p. 139-140.

textes français indiqués peuvent aussi comporter parfois cette explication, et de même les graphies qui expriment le rhotacisme, en roumain ; mais on ne saurait le préciser.

Le cas examiné par M. Sommerfelt comporte, d'ailleurs, une variante : le phonème alternant peut être un emprunt et n'être pas dû à l'évolution phonétique. Voici deux exemples : dans le parler roumain de la Moldavie, l'*e* fermé final a passé à *i* à une époque ancienne (le phénomène est attesté déjà au XVIe siècle). Or, dans les textes modernes, on observe des alternances *e* : *i*, par ex. *pe* (prép.) et *pi*. Il ne s'agit pas là de deux prononciations différentes : la notation par *e* est empruntée à la langue littéraire qui a pour base le parler de la Valachie, où l'*e* a été conservé. Il y a des sujets nés en Moldavie qui prononcent normalement *kîni* « chien » ; mais ils adoptent aussi la forme *kîyne* de la langue littéraire, et ils emploient côte à côte les deux formes *kîni* : *kîyne*.

L'interprétation de ces faits est aisée, si le linguiste s'entoure des précautions qui ont été indiquées ; dans l'état actuel de nos connaissances, on peut donc poser avec précision un état de langue fondé sur les données fournies par les textes écrits. Le linguiste en tire grand profit ; car il importe de connaître aussi nettement que possible les états linguistiques antérieurs. Pour réaliser un tel programme, il faut posséder des principes d'explication qui ont fait leurs preuves ; nous voudrions y avoir contribué.

Alexandre Rosetti.

DES NOMS DE NOMBRE ORDINAUX EN INDO-EUROPÉEN

Le nom de nombre ordinal « dixième » est de la forme *daçamáḥ* en sanskrit, *dasəmō* dans l'Avesta et *decimus* en latin, ou, avec une forme dérivée de ce type : gaul. *decametos* à la Graufesenque (v. J. Vendryes, *Bull. Soc. Ling.*, XXV, p. 37), cf. *petru-decametos* « quatorzième » de l'inscription de Gélignieux ; gall. *decuet*, irl. *dechmad*. D'autre part, une série de langues ont une forme tout autre : v. sl. *desętŭ*, lit. *dešimtas*, got. *taihunda*, gr. δέκατος. Pour expliquer le rapport entre les deux types, on peut faire deux hypothèses : coexistence de deux formes à l'intérieur de l'indo-européen, ou existence du type skr. *daçamáḥ*, lat. *decimus* en indo-européen, et substitution du type gr. δέκατος au cours du développement des langues.

Le fait que le type *decimus* se trouve seulement aux extrémités du domaine indo-européen, en indo-iranien et en italo-celtique, et que l'autre type est celui de la partie centrale suggère l'hypothèse que seul le type *decimus* aurait été indo-européen commun et qu'il aurait subsisté à deux bouts du domaine, tandis que le type δέκατος s'y serait substitué dans la partie centrale. En effet, il n'y a pas de particularités phoniques ou morphologiques spéciales à l'indo-iranien et à l'italo-celtique, tandis que de nombreux mots de caractère religieux ou politique se rencontrent seulement dans les deux groupes : la forme de l'ordinal « dixième » fait partie de ce vocabulaire savant, surtout politique et religieux, qui s'est maintenu seulement en indo-iranien et en italo-celtique et qui a disparu ailleurs ; *decimus* est ainsi à mettre dans le même groupe que lat. *rēx*, *lēx*, *crēdō*, *interdīcō*, etc. D'autre part, le suffixe **-to-*, avec sa forme expressive et populaire **-tho-*, a joué dans les adjectifs marquant des oppo-

sitions de plus de deux notions un trop grand rôle pour que l'usage qui en est fait ici surprenne. L'extension du type sl. *desętŭ*, lit. *dešimtas*, got. *taihunda* était particulièrement facile dans des langues où la notion de « dix » s'exprimait par le dérivé en *-*t*- signifiant « dizaine » : v. sl. *desętĭ* (nom. plur. et loc. sg. *desęte*), lit. *dẽšimt*, got. *taihun*, v. h. a. *zehan*. Quant au grec, c'est la langue où le type en -τατος s'oppose à skr. *-tamaḥ*, lat. *-timus*, got. *-tuma* (*aftuma*, etc.).

Plusieurs formes du type de lat. *decimus* sont sûrement les formes indo-européennes.

La plus saisissante est celle qui est représentée par gr. ἕβδομος et v. sl. *sedmŭ*. La sonore de ces dérivés, en face du groupe *-pt-* du nom de nombre cardinal, indique un type ancien ; car elle ne peut s'expliquer par aucun fait connu de la période écoulée depuis la rupture de la communauté indo-européenne. On ne saurait faire entrer la sonorisation de **-pt-* en **-bd-* dans aucune règle ; mais elle n'est pas un fait isolé ; car il y a, à l'intérieur des mots, un bon nombre de sonorisations dont le caractère indo-européen est certain.

Le cas le plus clair est précisément l'un de ces faits de vocabulaire qui se trouvent à la fois en indo-iranien et en italo-celtique : le présent skr. *píbati*, irl. *ibaid*, lat. *bibit* (avec une assimilation de l'initiale), de la racine de lat. *pōtus*, v. sl. *piti*, etc. Le caractère secondaire du *b* de skr. *píbati*, etc. ressort de ce que *b* semble bien n'avoir pas existé à l'initiale des mots en indo-européen commun, alors que *d* et *g* étaient usuels.

Plusieurs autres faits de ce genre sont sûrs : le *-dr-* de latin *quadru-pēs*, *quadrā-gintā*, etc., le *-g-* de lat. *uīgintī*, *trīgintā*, etc., le *-gd-* de gr. ὄγδοος, par exemple. L'ὕβρις grecque est trop proche de la *superbia* latine pour en être séparée. On n'ose rappeler ici le cas de δοῦπος, ἐρί-γδουπος, δουπέω, δέδουπα, ἐγδούπησαν (Λ 45), en face de τύπτω, κτύπος, κτυπέω ; il serait tentant d'établir un rapport entre la qualité sourde ou sonore de la consonne initiale (ou en cas de préfixe guttural du groupe de consonnes) et le vocalisme radical zéro ou *o* ; mais le fait est trop isolé pour autoriser même une hypothèse.

Au moins à l'intérieur du mot, les alternances de sourde et de sonore simple sont si fréquentes qu'on n'en saurait contester l'existence ; et, le cas de skr. *píbati*, lat. *bibit* de la racine qui signifie « boire » étant sûr, il faut attribuer aux exemples une signification. Par exemple, un suffixe **-do-* existe à côté de *-to-* : le slave a *vrŭdŭ* en face de lit. *tvìrtas* « ferme », juste avec le même sens. De même le grec a δεκάδ- là où le slave a *deseti*, le lituanien *dẽšimt* et le sanskrit *daçát-*. Le groupe de lat. *sacer*, *sanciō* s'apparente visiblement à celui de gr. ἅζομαι, ἅγιος, ἁγνός. Le *b* que suppose got. *hilpan* « aider » ne saurait contredire un rapprochement avec le présent, de type dérivé, lit. *šelpiù* « j'aide ». Les cas de ce genre sont nombreux ; M. Hirt en a signalé une série dans son *Indogermanische Grammatik*, I, § 345, p. 298 et suiv. ; plusieurs de ses exemples sont discutables ; mais on pourrait aussi allonger la liste aisément. Les cas de skr. *píbati* et de gr. ἕβδομος rendent certain que tout ne s'explique pas par le traitement des finales, ni en conséquence par la phonétique syntactique. La répartition indo-européenne des faits n'est plus déterminable ; le caractère ancien de ἕβδομος en devient d'autant plus évident.

La forme indo-européenne de l'ordinal « septième » transparaît encore dans skr. *saptamáḥ*, pers. *haftum*, v. pruss. *septmas* (*sepmas*), lit. *sẽkmas* (avec une altération phonétique), gaul. *sextametos*, lat. *septimus* : le *-pt-* de *septem* a simplement été étendu à l'ordinal, et sans doute au cours du développement propre de chaque langue. — Quant à skr. *saptáthaḥ*, av. *haptaθō*, lit. *septiñtas*, v. h. a. *sibunto*, c'est évidemment le produit de développements récents. Le lituanien en apporte la preuve : *sẽkmas* est en baltique une forme inanalysable qui a naturellement tendu à s'éliminer ; *septiñtas* en a pris la place : la nasale *n*, en face de l'*m* de *dešimtas*, qui ne peut être qu'ancienne, montre que la forme a été faite à l'intérieur du letto-lituanien, au plus tôt.

Puisque gr. ἕβδομος et v. sl. *sedmŭ* indiquent la forme ancienne de « septième », c'est gr. ὄγδοος qui indique la forme ancienne de « huitième » (à part peut-être le vocalisme *-o-* intérieur). Mais, isolé au milieu de formes toutes

différentes, cet ordinal a disparu partout ailleurs. Seul, le latin, si souvent conservateur d'antiquités singulières, en a gardé une trace fortement altérée ; M. Wackernagel a reconnu que *septuāgintā* suppose un modèle, qui ne peut être que **octuāgintā* ; or, **octuāgintā* a pour premier terme un ancien ordinal où, comme dans *septimus*, le groupe de consonnes sourdes du cardinal a été introduit par analogie. Sous l'influence de *octō*, il y a dans *octāuus* une longue intérieure qui n'a pas de chances d'être ancienne.

Hors du grec et du latin, toutes les formes attestées de l'ordinal « huitième » sont secondaires ; on s'explique ainsi qu'elles ne concordent pas entre elles. La forme indo-iranienne est faite sur le type skr. *saptamáḥ* : skr. *aṣṭamáḥ*, de même que *navamáḥ* ; pour le groupement des noms de nombre « sept », « huit » et « neuf », cf. à Héraclée l'*h-* de *hοκτω*, *hεννεα* d'après *hεπτα*. Le slave a *osmŭ* d'après *sedmŭ* ; le baltique a de même v. pruss. *asmus*, *asman*, lit. *ãšmas*. Ces formes ont *-m-* comme celle sur laquelle repose gaul. *oxtumeto(s)* (à la Graufesenque). cf. irl. *ochtmad* ; mais l'*u* de *oxtumeto(s)*, en face de *sextametos*, rappelle le *-w-* qui figure dans lat. *octāuus* (**octuāgintā*) et dans gr. ὄγδο(ϝ)ος (où l'on ne peut supposer qu'un ancien ϝ). L'*u* de gaul. *oxtumeto(s)* se retrouve dans got. *ahtuda*, v. h. a. *ahtodo*, en regard de v. h. a. *sibunto* et de got. *niunda*, v. h. a. *niunto*. Il va sans dire que lit. *aštuñtas* est relativement récent ; mais la forme suppose **aštutas* (v. Trautmann, *Baltisch-slawisches Wört.*, p. 15). L'ancien **ogduwo-* est donc établi ; l'indo-iranien et le slave n'en ont pas trace ; mais le grec, le lituanien, le germanique, le celtique et le latin en portent indirectement témoignage.

Il résulte de *decimus*, *septimus* et *octāuus* que l'ordinal s'obtenait en tirant du cardinal un dérivé thématique.

Lat. *nōnus* indique la forme ancienne pour « neuvième ». L'ancienneté de *-n-* intérieure est attestée par la forme dérivée qu'offre le baltique : v. pruss. *newīnts*, lit. *deviñtas*. L'extension du type *septimus* s'observe dans ombr. *nuvime*, gaul. *naumet(os)*[1], skr. *navamáḥ*, etc. Le grec a ici

1. Dans la *Zeitschrift f. celt. Phil.*, XVI, p. 300. M. Thurneysen

une forme nouvelle, avec *-*to*- : ἕν(ϝ)κτος, comme got. *niunda* et v. pruss. *newīnts*, mais avec un vocalisme différent. Toutefois une trace du type grec ancien survit dans ἐνενήκοντα, où ἐνεν- repose sur l'ancienne forme de l'ordinal ; cf. lat. *nōnāgintā* : *ενϝανο- serait la forme attendue ; le vocalisme ενϝενο- est surprenant, mais M. W. Schulze, *Quaest. ep.*, p. 105, n. 1, en rapproche ἑόδεμος qui existe à côté de ἕβδομος ; et le vocalisme de ἕόδομος concorde avec celui de ὄγδοος ; ces faits grecs sont trop isolés pour qu'il soit aisé d'en essayer une théorie. Pour Homère, ἐν(ϝ)ενήκοντα n'était pas utilisable, et c'est pour cela que l'auteur de τ 174 a recouru à ἐν(ϝ)ήκοντα dont on ne signale ailleurs qu'une trace isolée ; le ἐνενήκοντα du Catalogue des vaisseaux n'entre pas en considération : l'auteur n'en était plus gêné par le digamma. Ce ἐν(ϝ)ήκοντα est manifestement fait sur ἐν(ϝ)κ- qui est la forme normale des premiers termes de composés, comme l'indique M. W. Schulze, *Qu. ep.*, p. 107.

Ceci posé, l'accord de skr. *ṣaṣṭháḥ*, de gr. ἕκτος, de lat. *sextus*, etc., ne garantit pas que la forme indo-européenne du nom de nombre « sixième » ait compris le suffixe *-*to*-. Du reste, quelques formes viennent rompre l'accord apparent. F. de Saussure, *M. S. L.*, VII, p. 74, n. = *Recueil*, p. 436, a reconnu dès longtemps le caractère indo-européen de v. pruss. *uschts* (aussi noté *usts* et *wuschts*) « sixième ». Le degré zéro du vocalisme ne peut s'expliquer qu'en indo-européen. Le dérivé lit. *ušès* « les six semaines de couches » doit reposer sur un ordinal **ukso*-. Dès lors, le *svexos* de la Graufesenque a chance de représenter la forme gauloise réelle, et il est inutile d'y supposer un accident de graphie, comme se résigne à le faire M. Vendryes, *B. S. L.*, XXV, p. 37[1]. Du reste le gallois *chweched* est à gaul. *svexos* ce

conteste la lecture *naumetos*. La forme est en effet surprenante. Mais le *nametos* de M. Thurneysen n'est guère plus clair. [Note de correction].

1. Cet article était composé quand j'ai pu voir l'article de M. Thurneysen cité ci-dessus ; il y indique aussi, p. 300, que le *svexos* de la Graufesenque pourrait être authentique. Cet accord avec l'éminent celtiste me donne confiance dans l'hypothèse indiquée ci-dessus, et je me suis félicité d'une si heureuse rencontre. Toutefois M. Thurneysen

que *seithfed* est à **sextamos* sur lequel repose *sextametos* ; il confirme donc le remarquable *svexos*. Dans celt. **sweksos*, la forme indo-européenne serait conservée, à ceci près que le vocalisme de **sweks* y aurait été introduit.

Pour les noms de nombre au-dessous de « six », les questions se posent autrement ; mais ici encore, les formes en **-to-* apparaissent secondaires.

La concordance de gr. τέταρτος (hom. τέτρατος, béot. πετρατος) avec lit. *ketvirtas*, v. pruss. *kettwirts*, v. sl. *četvrŭtŭ* doit résulter de développements secondaires et indépendants les uns des autres. Car on trouve ailleurs des formes différentes, et d'aspect plus archaïque bien qu'elles ne représentent sans doute pas l'état indo-européen, notamment lat. *quartus* et v. h. a. *fiordo*. La forme ancienne est livrée par la comparaison de l'indo-iranien et du brittonique ; elle est caractérisée par un suffixe **-yo-* (*-ĭyo-*) : skr. *túrīyaḥ*, *túryaḥ*, av. *tūiryō* (*ā-xtūirīm*), avec le vocalisme zéro attendu de la première syllabe, et gall. *pedwerydd*, bret. *pevare*, avec emprunt du vocalisme du nom de nombre cardinal (cf. le nom de ville Πετουαρια chez Ptolémée). La forme *caturthāḥ*, inconnue du Rgveda, est manifestement secondaire, quoique très anciennement attestée, tout comme pehlvi *čahārum* ou irl. *cethramad*. La forme gauloise n'est pas connue, parce que, à la Graufesenque, le mot est abrégé ; mais le *petuar-* qui est écrit doit cacher **petuarios*. L'énigmatique vocalisme *quar-* de lat. *quartus* serait-il emprunté à un ancien **k^{w}tw^{o}riyo-* ?

Les formes de l'ordinal « troisième » diffèrent d'une langue à l'autre ; mais le gr. τρίτος mis à part — et -τος y peut être analogique —, toutes comportent aussi le suf-

se garde de rien affirmer ; constatant que l'*e* des formes élargies *sextametos*, etc., ne peut provenir que de *pinpetos*, il ne voit pas pourquoi l'extension du type en **-etos* aurait passé par-dessus « sixième ». Mais c'est *-metos* qui s'est propagé ; peut-être est-ce d'abord *decametos* qui a été fait d'après *pinpetos*, et le reste serait venu après. C'est du moins ce que suggère l'existence de *svexos* que le gallois *chweched* engage à supposer. [Note de correction].

fixe *-*yo*- (-*ĭyo*-), comme le marque avec force M. Wackernagel, *Nachrichten* de l'Académie de Göttingen, 1909, p. 60 et suiv., note : le sanskrit a *tr̥tīyaḥ* à quoi répond v. pruss. *tīrts, tirtis* (acc. sg. *tīrtian, tirtien, tirtin*) ; le slave *tretĭi* et le lit. *trĕčas* sont d'un même type ; l'accord du sanskrit, du slave et du baltique prouve que la forme ancienne de l'ordinal ne repose pas sur le thème **trei*- du cardinal, mais sur une forme sans suffixe -*ei*- ; ceci n'a rien de surprenant : l'*i* des premiers termes de composés de la forme **dwi*- ne se retrouve sûrement pas dans gr. δύο ou dans arm. *erko-tasan* « douze », pour ne rien dire de formes moins évidentes. Quant aux formes du type **tritiyo*-, l'*i* s'y explique aisément par l'analogie, et l'on n'est jamais obligé de le tenir pour primitif ; les formes iraniennes, av. *θrit(i)ya*-, v. perse *çitiya*-, qu'on trouve entre des formes sanskrites, slaves et baltiques tout autres, ne peuvent passer que pour secondaires. Les formes italiques reposent aussi sur **tritiyo*- : lat. *tertius*, ombr. tertiu, *tertio* « tertium ». Got. *þridja* peut s'expliquer par **tretiyo*- ou par **tritiyo*-, et gall. *trydydd* par **tr̥tiyo*- ou par **tritiyo*-.

Le suffixe *-*yo*- qui figure dans ces deux formes est le même qui se trouve dans des adjectifs marquant opposition de plus de deux notions : dans lat. *alius*, irl. *aile*, got. *aljis*, gr. ἄλλος, en face de got. *anþar*, lit. *añtras*, v. sl. *vŭtorŭ*, gr. ἕτερος (ἄτερος), et dans skr. *mádhyaḥ*, gr. μέσος, lat. *medius*, etc. La valeur d'opposition de plus de deux termes ressort de la forme, sûrement ancienne, av. *maδəmō*, got. *miduma*, avec les formes contaminées skr. *madhyamáḥ*, v. h. a. *inmittamen*, gr. μέσατος.

Ceci posé, l'ordinal « cinquième » fait une singulière difficulté. La forme de v. sl. *pętŭ*, lit. *peñktas*, gr. πέμπτος, lat. *quīntus* est claire, mais, par là même, suspecte d'être secondaire. Du reste, il y a d'autres formes : skr. *pañcamáḥ* (*pañcatháḥ* existe aussi), av. *puxδō* (avec un *u* énigmatique), gaul. *pinpetos* (cf. irl. *coiced*, etc.). Le germanique a deux vocalismes : v. h. a. *finfto* et *funfto*. Rien

de tout cela ne révèle une forme indo-européenne probable. C'est, peut-être, que la forme indo-européenne était d'un autre type.

Dans l'exposé précédent, il n'a pas été fait état de l'arménien. En effet l'arménien a un type d'ordinaux qui ne se retrouve nulle part ailleurs : *erkrord* « second », *errord* « troisième », etc. Mais ce type doit reposer sur quelque original indo-européen. Or, en arménien même, *errord* « troisième » et *çorir* « quatrième » apparaissent comme des dérivés de formes plus courtes *erir*, *çorir* qui sont aussi attestées ; en face de *erku*, il y a eu sans doute *kir-* qui paraît conservé dans *krkin* « double ». Il y aurait donc eu un type caractérisé par **-ro-* (fém. **-rā-*). L'ordinal *hingerord* « cinquième », par où commence la série régulière de *veçerord* « sixième », etc., doit donc être considéré comme dérivé d'un **hinger-* non attesté. J'ai, depuis longtemps, signalé le rapprochement de ce *hinger-* avec got. *figgrs* « doigt ». D'autre part, got. *handus* « main » a été rapproché de *taihun* « dix », v. h. a. *zehan*, et gr. -κοντα, etc. ; et le rapprochement avec got. *-hinþan* « attraper, faire prisonnier » qui séduit au premier abord, ne satisfait pas au fond, parce que la nuance de ce verbe n'est pas la même que celle de skr. *hárati* « il prend » ou de lit. *riñkti* qui expliquent gr. χείρ et lit. *rankà*. Le germanique oppose le « doigt », qui est le « cinquième » de la main, aux mains, qui représentent l'ensemble des dix doigts. On peut se demander si la raison d'être de l'emploi de **-ro-* dans got. *figgrs* et dans arm. *hinger-* ne serait pas cette opposition de deux notions. Tous les ordinaux arméniens proviendraient de l'imitation du mot « cinquième ». L'hypothèse est hardie ; mais elle semble nécessaire. Si elle est exacte, on s'explique pourquoi la forme a été éliminée partout : trop aberrante, elle n'aurait survécu que là où elle a éliminé toutes les autres, en arménien.

Un dernier détail est à signaler qui apporte un commencement de confirmation. Si le simple dérivé thématique du nom de nombre « quatre » n'a pas servi pour l'ordinal, c'est sans doute parce qu'il a été employé comme collectif :

v. sl. *četvero*, etc. (v. Brugmann, *Die Distributiva*, p. 25). Or, pour « les cinq », on a, avec le suffixe en *-ro-*, précisément : lit. *penkerì*, irl. *cōicer* (v. H. Pedersen, *Vergl. Gr. d. Kelt. Spr.*, II, p. 136). Il y a concordance : les deux séries de formes se recouvraient en indo-européen. Toutefois la valeur de la concordance est diminuée par ceci que, en lituanien et en irlandais, *penkerì* et *cōicer* commencent des séries. En lituanien, le type collectif de *penkerì* se continue jusqu'à « neuf » compris : *devynerì*. En irlandais *seisser* à côté de *cōicer* et *ochter ;* et, comme ces collectifs se rapportent seulement à des personnes, M. Thurneysen, *Helb. d. Altirischen*, § 387, p. 232 et suiv., y a vu des composés dont le second terme serait *fer*, ce que confirmerait le *b* de *nōnbor, deichenbor ;* mais M. Pedersen, *l. c.*, a reconnu là le résultat d'étymologies populaires.

Les formations d'ordinaux montrent, une fois de plus, que l'état de choses indo-européen ne se laisse restituer ou deviner qu'à travers les formes anomales, et que les dérivés normaux enseignent peu de choses sur la langue commune initiale : règle de méthode qu'on perd trop de vue.

A. Meillet.

JEZERO, jazŭ (**ězŭ*).

Le nom du « lac » apparaît en slave sous deux formes : ordinairement *jezero*, mais aussi *jezerŭ* en vieux slave, en russe dialectal, en sorabe, en serbo-croate, en slovène. Le sens du mot est « lac, étang, marais » ; si l'on trouve en serbo-croate le sens d' « eau jaillissante » (*Dict. de l'Acad. de Zagreb*, IV, p. 639), c'est qu'il s'agit du type de lac karstique.

Le mot se retrouve exactement en baltique : v. pr. *assaran*, etc. ; le lette *ezers* signifie aussi « déversoir de moulin ». En dehors du balto-slave, le rapprochement proposé avec gr. Ἀχέρων, Hésych. ἀχερούσια « eau marécageuse » (et cf. hom. ἀχερωΐς « peuplier blanc ») n'est pas impossible, mais il est peu probant : il serait hardi de s'autoriser d'un nom de rivière et de mots isolés pour restituer un nom indo-européen du « marais », et le flottement *jezero* : *jezerŭ* en slave indique bien plutôt qu'on a affaire à un dérivé dont la forme n'était même pas fixée en slave commun.

Cherchons du côté du balto-slave. Un fait curieux du slavon croate nous invite à rapprocher *jezero* de *jazŭ*.

L'expression de l'Évangile γέεννα (τοῦ πυρός) Mat., XVIII, etc., lat. *gehenna* (*ignis*) est rendue chez les premiers traducteurs par *ĝeona*, mais d'assez bonne heure on trouve en slave — à côté de *rodŭ* (*ognĭnyi*), *rodĭstvo* (*ognĭno*), qui n'est qu'un grossier contre-sens (γενεά pour γέεννα) — la traduction *jezero* (*ognĭno*) : voir Miklosich, *Lexicon*, Jagić, *Entstehungsgeschichte*, p. 310. Le slavon croate en a tiré et il a transmis à la littérature dalmato-ragusaine des XVIe-XVIIe siècles une double expression : *pakleno* (*tamno*) *jezero* = *pakleni* (*tamni*) *jaz*. Les deux formules apparaissent exactement synonymes (*Dict. de l'Acad. de*

Zagreb, IV, p. 500, p. 639). Un rapport était donc senti en čakavien entre *jezero* et *jaz*, ce dernier mot ayant d'ailleurs la forme *jez* en čakavien septentrional.

Les sens de *jazŭ* (**ězŭ*) sont divers : « canal », « écluse », « digue », « barrage pour la pêche », « trou d'eau ». Tous ces sens se laissent ramener à un seul, celui de « barrage (d'une rivière) ». Il s'agit d'un procédé employé de bonne heure chez les Slaves, tant pour la pêche que pour l'alimentation en eau des moulins (Niederle, *Manuel de l'antiquité slave*, II, p. 199, p. 204), le résultat étant de créer une large nappe d'eau tranquille en amont, et un trou d'eau en aval. Pour l'utilisation des *jazovi* (naturels et artificiels) dans les affluents de la Neretva et en Bosnie pour la pêche, et aussi pour l'irrigation des champs, voir V. Ćurčić, *Narodno ribarstvo u Bosni i Hercegovini* (*Glasnik zem. Muz.*, XXV, pp. 421 et suiv.), particulièrement pp. 443-444, pp. 485 et suiv., et p. 437, où sont décrits les seuils et les trous d'eau du Trebižat.

Le slave **ězŭ* a été rapproché depuis longtemps du baltique **ežią*, qui signifie « lisière, sillon ». En lituanien, le mot *ežė* appartient aussi à la langue des pêcheurs, avec le sens de « nappe d'eau peu profonde près de la rive » (Berneker, *Slav. etym. Wört.*, p. 277).

Ce rapprochement pose un mot balto-slave ayant approximativement le sens de « limite, barrière », qui se retrouve dans l'arménien *ezr* (Meillet, *Mél. Soc. Ling.*, X, p. 282). Ce mot, spécialisé dans le sens de « barrage de rivière », a eu un dérivé en *-er-* (voir Meillet, *Étym.*, pp. 405 et suiv., Endzelin, *Lett. Gramm.*, p. 249) désignant l' « eau du barrage », c'est-à-dire une nappe d'eau large et peu profonde, ou bien un trou d'eau. On comparera les sens divers de **prǫdŭ* dans les langues slaves : « banc de sable », « barrage », « seuil (où le courant est rapide) », et particulièrement r. *prud* « étang » en regard de (*za*)*prudit'* « barrer par une digue ».

Pour la forme, le slave **ězŭ* et le baltique **ežią* diffèrent. Leur comparaison conduit à restituer un thème du type radical athématique, à alternance vocalique : *ēg₁(h)-* :

*$eg_1(h)$-. Le slave a généralisé le degré vocalique long, mais en conservant le vocalisme bref dans le dérivé *jezero*.

Note. — Comme on le voit par le datif hom. ἀλκί (et le dérivé ἀλκή), un thème de ce genre admet un élargissement du type *-r/n-* : ἄλκαρ. C'est sur un élargissement pareil que reposeraient arm. *ezr* et les dérivés en *r* du baltique et du slave ; on sait en effet que, à côté des élargissements en *-r/n-*, les dérivés reposent sur la forme en *-r-*. Le dérivé slave **ězŭ* serait une forme à vṛddhi (v. ci-dessous, p. 41) ou une forme faite sur l'ancien nominatif du thème radical.

A. Meillet.

LES ADJECTIFS EN *-ovŭ*.

Les adjectifs slaves en *-ovŭ* peuvent être d'origines diverses. Mais une formation présente un caractère tout particulier : celle des adjectifs possessifs en *-ovŭ*. Elle est propre au slave ; le baltique l'ignore.

Le suffixe *-ovŭ* « joue le rôle d'un véritable élément flexionnel » (Meillet, *Étym.*, p. 369). L'hypothèse de son rattachement à une flexion, à savoir à celle des thèmes en *-ŭ-*, paraît s'imposer. Vondrák (*Verg. slav. Gramm.*, I, p. 412) a présenté ce rattachement sous une forme évidemment inacceptable. Mais le point central de sa théorie reste vrai. On remarquera en effet que le suffixe *-ovŭ*, dont les langues slaves ont dans la suite librement développé l'emploi, ne se trouve en principe en vieux slave que dans les cas suivants :

noms d'agent en *-teljĭ* : ce sont d'anciens noms en **-yu-* (Meillet, *Slave commun*, p. 298) ;

mots étrangers, noms propres étrangers : le vieux slave a largement étendu le datif en *-ovi* dans la flexion de ces mots (Vondrák, *Altkirch. Gramm.*[2], p. 398).

D'autre part, il existe à côté des adjectifs possessifs en *-ovŭ* proprement dits des adjectifs en *-ovŭ* dérivés de substantifs qui sont ou peuvent être d'anciens thèmes en *-ŭ*. En vieux slave :

dŭždevŭ et *dĭždevĭnŭ* (voir ci-dessous), cf. r. *doždevój*; *trŭnovŭ*, cf. r. *ternóvyj*, s.-cr. *trnov*; le gotique a *þaúrnus*, thème en *-u-*.

En slavon et en russe :

slavon *medovŭ*, *sadovŭ*, r. *medóvyj*, *sadóvyj*; slavon *grozdovŭ*, *volovŭ*; r. *domovój*, *polovój*, *stanovój*; etc. Le russe a d'ailleurs développé librement le suffixe : *gorodovój*, *lěsovój*, etc.

Ces dérivés en *-ovŭ* représentent le type primitif et général, et qui a laissé des traces nombreuses dans les langues baltiques (Endzelin, *Lett. Gramm.*, pp. 209-210) ; les langues slaves en ont tiré secondairement leur type d'adjectif possessif en *-ovŭ* par spécialisation, et comme conséquence du développement du sous-genre animé.

Ainsi les adjectifs en *-ovŭ* apparaissent originellement comme des dérivés en *-o-* de thèmes en **-u-*. Ils sont donc du type de skr. *vaiṣṇava-*, *bāndhava-* en regard de *Viṣṇu-*, *bandhu-*, etc., vieux perse *mārgava* en regard de *Marguš*.

*
* *

L'indo-iranien présente la *vṛddhi* dans les dérivés de ce type. Un jeu régulier de la *vṛddhi*, tel qu'on l'observe en indo-iranien, n'a pas été retrouvé dans les autres langues. En slave, le dérivé a le vocalisme du mot simple : *domovŭ*. Il en a aussi généralement l'intonation : s.-cr. *králjev*, comme *králj-*. Des oppositions comme s.-cr. *mûž* (gén. *mûža*) : *mûžev* ne prouvent rien et s'expliquent par la loi des trissyllabes. Pourtant, il semble qu'une trace d'alternance vocalique subsiste en slave dans un dérivé en *-ovŭ*.

De *dŭždĭ*, le dérivé est *dŭždevě* Supr., 250, 27, et cf. *dĭždevĭnŭ* Euch. Mais nous trouvons aussi la forme *duždevyixŭ* Supr., 301, 19, avec *u*. Et le serbo-croate nous présente de son côté les dérivés :

dŭždevnjăk (*drużdevnjak*, *drużdenjak*) à côté de *daždevnjak* « salamandre » (qui annonce la pluie) ;

dĭždevica à Sarajevo (Vuk), à côté de *dàždevica* « eau de pluie, citerne ».

Ces données sont assez pauvres, et d'ailleurs divergentes. Que valent-elles ?

La forme *dĭždevica* est sans intérêt pour la question qui nous occupe. Elle est en regard de *dĭžd* qui apparaît au XVIIe siècle chez le Bosniaque M. Divković (*Dict. de l'Acad. de Zagreb,* II, p. 431). Le Čakavien Marulić a de même *dĭždi Jud.*, III, 226, appelé par la rime avec *vidi, hlidi, slidi,* et qui entraîne *dĭžd* hors de la rime au vers 230 : c'est un emprunt au bosniaque, pour čak. *dаž(j)*. Comme l'a vu M. Rešetar (*Štok. Dial.*, p. 97), le bosniaque *dĭžd* pour *dažd* est à rapprocher des comparatifs *mĭnji* pour *mănji* (*Dict. de l'Acad. de Zagreb,* VI, p. 721), *dĭlji* < **dĭlji*. Il doit s'agir d'une substitution secondaire de **y* > *i* au jer.

En ce qui concerne la forme *dъždevъ*, le texte du Suprasliensis en général, et celui de la Vie de Jean le Silentiaire en particulier, est assez altéré, et une forme isolée est toujours un peu suspecte. On a proposé d'expliquer le serbo-croate *dŭždevnjāk* par l' « étymologie populaire », qui aurait rattaché le nom de la « salamandre » à celui du « doge », *dŭžd*.

Malgré tout, l'existence d'un dérivé *dъždevъ* de *dъždъ* reste probable. Le slave aurait alors connu, sinon une *vṛddhi* aussi usuelle que celle de l'indo-iranien, du moins un système d'alternance vocalique analogue dans les dérivés en *-o-* des thèmes en **-u-* (et d'autres thèmes ?) Les formes du type de *sǫsědъ*, *onъšta*, etc. représentent les vestiges d'un jeu d'alternances tout pareil dans certains composés nominaux. Nous touchons ici à des faits préslaves très curieux, mais nous ne faisons que les entrevoir, sans pouvoir nous en faire une idée bien exacte.

*
* *

Le slave a d'autres adjectifs en *-ovъ*. L'un nous présente justement un cas net d'alternance vocalique :

syrъ : *surovъ*.

Le vocalisme de *jistъ* : *jistovъ* ne se laisse pas déter-

miner avec précision, mais rien n'empêche de supposer une opposition **jĭstŭ : jistovŭ*.

Pour les adjectifs de la série de *kakovŭ*, ils ne sont pas sans poser, eux aussi, des problèmes et sans prêter aux conjectures. Comment expliquer les doublets du type de *kakŭvŭ* du serbe (depuis le XIIIe siècle) et du bulgare ? Ces formes sont en regard d'adverbes en *-o* ou en *-ŭ* : *kako* et *kakŭ*. Le vieux slave a généralisé le type *kako*, comme le serbo-croate, mais il conserve un vestige du type en *-ŭ* dans *aky*, forme qui est le doublet **akŭ i* de *jako i*, comme l'a indiqué A. Meillet. Quelle est l'origine de ces formes adverbiales en *-ŭ* ? Faut-il admettre que le slave a connu et développé, comme le baltique, un type d'adverbes en *-ŭ*, à côté du type en *-ĭ* qui est bien attesté, et que les adjectifs de la série de *kakovŭ* (*kakŭvŭ*) représentent des dérivés en *-o-* de ces adverbes ? Ce qui inviterait à rattacher une partie des adjectifs et substantifs en *-ĭjĭ*, *-ĭje* : *bezratĭjĭ*, *bezgodĭje*, etc., au type adverbial de *bezdobĭ*.

UZDA « bride, frein ».

Dans les composés nominaux dont le premier terme est une préposition ou préverbe, le slave a connu et atteste par des vestiges assez nombreux le double système :

paguba en regard de *pogubiti*, *pradědŭ*, etc. ;

sǫsědŭ en regard de *sŭsěsti* (*sę*), *sugubĭ*, *ǫdolĭ*, *onušta*, etc.

avec renforcement (*vṛddhi* ou *guṇa*) du premier terme du composé ; ce système est d'ailleurs resté productif dans les langues slaves sous la forme évoluée de la métatonie : s.-cr. *nágon* en regard de *nàgnati*, *nagòniti*, etc. Le second type fournit les correspondances : *vŭ-* : *ǫ-*, *on-* ; *sŭ-* : *sǫ-* et *su-*. Il faut chercher si d'autres préfixes encore n'apparaîtraient pas en composition nominale avec un vocalisme renforcé.

A. Meillet (*Étym.*, p. 321), tout en considérant *uzda* comme inséparable de *usta*, suppose que *-da* représente dans ce mot un second terme de composé. Dans ce cas, il convient plutôt de rattacher *uzda* (s.-cr. *ùzda*, r. *uzdá*) à la série des composés du type de *ǫda* (r. *udá*), *nada*, et de l'interpréter comme forme nominale répondant au verbe *vŭzdèti*, en posant le rapport *vŭz-* : *uz-*. Le verbe *vŭzdèti* signifie en vieux slave « lever, tendre ». Mais il a pu avoir primitivement un sens différent, par exemple « mettre sur » : cf. *vŭzložiti* et le lituanien *užděti*. Le lien sémantique entre *ǫda* « hameçon » et *vŭdèti* « placer dans » nous apparaît également lâche à l'époque historique.

Ainsi *uzda* aurait signifié vraisemblablement le « harnachement », et spécialement la « bride ». Le nom ancien du « mors » doit avoir été *brŭzda* (r. *brozdá*). La similitude de forme entre ces deux mots formant couple : *uzda* et *brŭzda*, est curieuse, mais elle n'implique naturellement en aucune façon une parenté étymologique.

A. Vaillant.

NOTES SUR L'EXPRESSION VERBALE DE LA DURÉE ET DU TEMPS EN BERBÈRE ET EN ARABE MAROCAINS (*PARLERS DES CHLEUHS DU SOUS*).

Le verbe berbère établit la distinction :

1° Entre l'action *momentanée* et l'action *durable* ou *habituelle* ;

2° Entre le fait *accompli* et le fait *inaccompli*.

1° *Momentané-habituel*[1].

Pour chaque verbe exprimant une action[2], le berbère dispose d'une double série de thèmes[3] ; l'une que l'on peut appeler *série M* (*momentanée*) est réservée à l'action passagère, de peu de durée ; l'autre (*série* H : *habituelle*) comprend des *duratifs*, réservés pour l'expression de l'action durable, intensive, habituelle, etc.

Les thèmes de la série M diffèrent sensiblement de ceux de la série H ; en voici des exemples en tachelḥit du Sous :

	MOMENTANÉ	HABITUEL
faire	*skĕr*	*skār*
frapper	*ūt*	*kkāt*
manger	*š, šš, ššı, šša*	*šĕtta*
boire	*su, sui, sua*	*ssa*

Etant donné un verbe à la forme *momentanée*, il est souvent possible de déterminer à première vue la forme *habituelle* de ce verbe.

1. Communication faite à la Société de linguistique de Paris le 23 mars 1923.

2. Pour les « verbes d'état » les faits sont quelque peu différents.

3. A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale* : la catégorie de l'aspect, p. 183.

Cette dernière forme H comporte généralement tous les éléments consonantiques de la forme M ; fréquemment, l'un ou plusieurs des éléments des thèmes de la série M se trouvent redoublés, renforcés dans les thèmes correspondants de la série H. Ex. :

	MOMENTANÉ	HABITUEL
moissonner	*mgĕr*	*m^{e}ggĕr*
prêter	*ṛḍĕl*	*ṛ^{e}ḷṭĕl*
égorger	*γĕrs*	*qqĕrs*

ou bien des voyelles longues ou mi-longues *a*, *i*, *u* correspondent dans le duratif à un *ĕ* très bref du thème momentané ou s'ajoutent à ce thème.

	MOMENTANÉ	HABITUEL
acheter	*sĕγ*	*ssaγ*
tuer	*n^{e}γ*	*n^{e}qqa*

ou bien des éléments sont préfixés, *t*, par exemple

	MOMENTANÉ	HABITUEL
filer	*^{e}llĕm*	*t^{e}llĕm*
puiser	*ag^{u}m*	*tag^{u}m*

Pour exprimer la durée, l'intensité, la répétition, le verbe a su revêtir une forme présentant les caractères des intensifs ; le mot est devenu plus expressif, a acquis plus de corps, plus de sonorité. Aussi, l'oreille distingue-t-elle facilement la forme habituelle H de la forme momentanée M.

2° *Accompli-Inaccompli.*

Par contre, l'opposition « accompli-inaccompli » est rendue peu nettement par le verbe. C'est dans le domaine de l'action habituelle que ce fait s'observe le mieux. Le verbe,

dans ce cas, ne peut suffire, à lui seul, à établir la distinction entre l'accompli et l'inaccompli.

Un thème unique (thème H) reçoit des affixes personnels qui sont en petit nombre et se présentent sous une seule forme. Ces affixes ne peuvent être joints au thème H que d'une seule et même façon. Si bien que l'ensemble des formes personnelles du verbe conjugué à la forme habituelle tient en un seul tableau d'une dizaine de lignes ; nous l'appellerons « *temps unique* ».

Le thème « *šĕtta* » manger habituellement, donne, par exemple, à la 3e personne du masc. sing. : *išĕtta* ; ce mot peut signifier tout aussi bien « il a mangé » que « il mangera » ou que « il mange ».

2° En ce qui concerne les thèmes verbaux de la série « momentané » deux cas principaux peuvent se présenter :

a) Il n'existe qu'un seul thème pour l'accompli et l'inaccompli.

b) Les thèmes diffèrent selon que l'action est ou accomplie ou inaccomplie.

Le premier cas est celui d'un grand nombre de verbes, quadrilitères ou trilitères pour la plupart. On les appelle quelquefois « verbes réguliers, verbes à conjugaison régulière ».

Un verbe tel que *rḍĕl* « prêter » donne à la 3e personne du masc. sing. « *irḍĕl* » qui signifie ordinairement « il a prêté » dans une proposition indépendante ou « il prête » ou bien « il prêtera » dans d'autres cas.

Pour une deuxième catégorie de verbes, appelés quelquefois verbes irréguliers, on dispose de thèmes différents selon que l'action à exprimer est accomplie ou est inaccomplie. Ces verbes sont moins nombreux que les verbes réguliers ; tous sont très usités ; assez fréquemment, ils n'ont qu'une ou deux consonnes.

Prenons pour exemple le verbe « *šše* » manger ; ce verbe présente, en tachelḥit, deux thèmes pour rendre l'accompli :

šši (pers. α) ;

šša (pers. α′ et pers. β) ;

et deux thèmes pour l'inaccompli :

šš, *š* (pers. α et pers. β);
ššī (pers. α').

Dans la conjugaison de ces verbes, les formes personnelles se groupent en deux tableaux (ou temps) que nous appelons l'un « *temps parfait* » l'autre « *temps imparfait* ».

	PARFAIT	IMPARFAIT
1re pers. sing.	*ššīγ*	*ššěγ*
3e pers. sing.	*ìšša*	*íšš*
3e pers. plur.	*ššạn*	*ššīn*

Pour toute cette catégorie de verbes, l'opposition accompli-inaccompli apparaît bien dans le verbe berbère. Moins nettement toutefois qu'en arabe. En arabe marocain (Sous), par exemple, le verbe « manger » présente, pour le parfait, deux thèmes :

kli (premières et deuxièmes personnes);
kla (troisièmes personnes);

et deux thèmes ponr l'imparfait[1] :

akul (singulier);
akl (pluriel).

D'où deux tableaux pour la conjugaison : un « *temps parfait* » pour l'accompli, un « *temps imparfait* » pour l'inaccompli ; on les distingue facilement l'un de l'autre grâce à des différences sensibles que présentent les thèmes. Autre caractère distinctif : en arabe, les désinences personnelles sont suffixées au parfait, tandis que pour l'imparfait elles sont préfixées. Ex. : manger.

	PARFAIT	IMPARFAIT
1re pers. sing.	*klit*	*nakul*
2e pers. sing.	*klīti*	*takul*
3e pers. plur.	*klau*	*ịaklu*

En berbère, au contraire, les affixes personnels n'ont qu'une seule et même façon de se joindre aux thèmes ver-

1. Nous laissons ici de côté l'emploi du participe.

baux pour donner et le temps parfait et le temps imparfait. Les deux tableaux ainsi obtenus ne diffèrent donc que par les thèmes et ils s'opposent moins nettement que les deux « temps » de l'arabe.

Ex. : berbère *šš*ᵉ : manger.

	PARFAIT	IMPARFAIT
1re pers. sing.	*šštγ*	*ššĕγ*
2e pers. sing.	*tᵉššīt*	*tĕšt*
3e pers. plur.	*ššạn*	*ššĩn*

Prenons comme exemples quelques verbes, les uns primitifs et d'autres, dérivés, et indiquons les impératifs des deux séries M et H.

VERBES		SÉRIE M (MOMENTANÉ)		SÉRIE H (HABITUEL)
§ I. Verbes primitifs.	(*a*) 1-2 consonnes.	**trouver :**	*af.* . .	*ttạfa*
		tuer :	*nᵉγ.* . .	*nĕqqa*
		saisir :	*amᵉẓ.* .	*tāmĕẓ*
	(*b*) plus de 2 consonnes.	prêter :	*rḍĕl.* . .	*rᵉṭṭĕl*
		carder :	*qĕršĕl.* .	*tqĕršạl*
§ II. Verbes dérivés.	causatifs :	faire sortir :	*ssūfĕγ.* .	*ssūfūγ*
	réfléchis :	s'entre-tuer :	*mĕnγ..* .	*tmĕnγa*
	passifs :	être fait :	*tᵉskĕr..* .	*tiiskār*

Nous ferons les remarques suivantes :

1° A quelques exceptions près, tous les verbes de la série H (habituel) et les deux tiers environ des verbes de la série M (momentané, § 1, *b* et § II) ne disposent, pour exprimer et l'accompli et l'inaccompli, que d'un seul thème verbal, que d'un seul « temps ».

2° Les verbes du § 1, *a* (série M) sont seuls à opposer un « temps parfait » à un « temps imparfait ».

Il en est de même dans la plupart des parlers berbères. Seuls, les parlers des Touaregs présentent fréquemment, et pour chacune des séries M et H, des thèmes différents per-

mettant de distinguer nettement l'action accomplie de l'action inaccomplie (cf. P. de Foucauld, *Dictionnaire abrégé touareg-français*, tome II, pp. 726-780).

En conséquence, le berbère, quand il voudra exprimer le temps d'une façon précise, devra recourir à divers procédés (emploi de particules, succession des propositions, des verbes, etc.) que nous allons passer sommairement en revue ; nous nous bornerons ici, pour étudier l'expression du temps et de la durée, à considérer seulement le verbe employé :

1° dans une proposition indépendante isolée ;
2° dans des propositions coordonnées, juxtaposées ;
3° dans quelques propositions subordonnées.

Nous emploierons de préférence les verbes suivants :

IMPÉRATIF	SÉRIE M (MOMENTANÉ) THÈMES		SÉRIE H (HABITUEL)
	DU PARFAIT	DE L'IMPARFAIT	TEMPS UNIQUE
skĕr, faire. . . .	*skĕr*	*skĕr*	*skạr*
ftu, partir. . . .	*fti, fta*	*ftu*	*fᵉttu*
šše, manger. . .	*šši, šša*	*šš, š, šši*	*šᵉtta*
awi, emporter. . .	*iwi*	*awi*	*tawi*
γĕrs, égorger. . .	*γĕrs*	*γĕrs*	*qqĕrs*

1° PROPOSITION INDÉPENDANTE ISOLÉE

Phrases A.

a) Momentané-Accompli.

1. Hier qu'a fait ton camarade ?
2. Il est allé au marché.
3. N'est-il pas allé à la mosquée ?
4. Non, il n'est pas allé à la mosquée.

Berbère (tachelḥit du Sous):

I. *Igḍām, ma iskĕr umddăkᵘel nᵉk ?*
II. *Iftä s ᵉssûq.*
III. *Is ur iftä s tmĕzgīda ?*
IV. *Uhû, ur sĕrs ifta.*

Arabe marocain (parler des Chleuḥs) :

١ *Wäš dāṛ ṣaḥbĕk lbārāḥ ?*
٢ *Mša lᵉssûq.*
٣ *U ma mšä ši lᵉžžāmäᵉ ?*
٤ *Lā, ma mšä lu šäi.*

b) Momentané-Inaccompli.

1. Demain, s'il plaît à Dieu, que fera ton camarade ?
2. Il ira au marché.
3. N'ira-t-il pas à la mosquée ?
4. Non, il n'ira pas à la mosquée.

Tachelḥit :

I. *Ṣbaḥ, in ša Ḷḷah, ma rra iskĕr umddăkᵘel nᵉk ?*
II. *Ra iftu s ᵉssûq.*
III. *Is ur ira a iftu stmĕzgida (ur ra iftu) ?*
IV. *Uhû, ur ra sĕrs iftu.*

Arabe marocain (Sous) :

١ *Waš bγa idīr ṣaḥbĕk γĕdda, in ša Ḷḷah ?*
٢ *γādi imši lᵉssûq.*
٣ *Ma γādi ši imši lᵉžžāmäᵉ ?*
٤ *Lā, ma γādi imši lih šäi.*

c) Habituel. — Passé, présent, futur.

1. Que fais-tu d'habitude le vendredi ?
2. Je vais à la mosquée.
3. Ne vas-tu pas au marché ?
4. Non, je ne vais pas au marché.

Tachelḥit :

I. *Ma tᵉskärt ass ᵉlžămăẓă ?*
II. *Ass ᵉlžĕmăẓᵃ ar fᵉttuγ s tmĕzgīda.*
III. *Is a ur a tfᵉttūt s ᵉssŭ̄q ?*
IV. *Uhů, ur a fᵉttūγ s ᵉssŭ̄q.*

Arabe marocain (Sous) :

١ *Aš kä ddīr nhār ᵉžžĕmᵃẓă ?*
٢ *Kä nᵉmši l ᵉžžāmäẓᵃ.*
٣ *Ma kä tᵉmši ši l ᵉssū̄q ?*
٤ *La, ma kä nᵉmši ši lᵉssū̄q.*

d) *Habituel-Passé.*

1. [Quand tu étais encore au Maroc], que faisais-tu le vendredi ?
2. J'allais à la mosquée.
3. N'allais-tu pas au marché ?
4. Non, je n'y allais pas.

Tachelḥit :

I. [*Lliḥ sul tᵉllūt γdạrūn*] *ma tᵉskärt ass ᵉlžămăẓă ?*
II. *Ar fᵉttuγ s tmĕzgīda.*
III. *Is a ur a tfᵉttūt s ᵉssŭ̄q ?*
IV. *Uhů, ur a sĕrs fᵉttūγ.*

Arabe marocain :

١ [*Mnīn kunti ma zạ̄l f bṭạ̄d kum*] *waš* [*kŭnti*] *kä ddīr nhār ᵉžžĕmᵃẓă ?*
٢ *Kä nᵉmši l ᵉžžāmäẓᵃ.*
٣ *Ma kä tᵉmši ši l ᵉssū̄q ?*
٤ *Lā, ma kä nᵉmši lu šäị.*

e) Habituel-Futur :

1. L'an prochain, s'il plaît à Dieu, que feras-tu là-bas le vendredi ?

2. J'irai à la mosquée.
3. N'iras-tu pas au marché ?
4. Non, je n'irai pas au marché.

Tachelḥit :

I. *Imāl, in ṣā Ḷḷah ma rra tᵉskärt ass ᵉlžămăză γdāṛūn ?*
II. *Ra d fᵉttūγ s tmĕzgīda.*
III. *Is a ur a tfᵉttūt s ᵉssŭ̄q ?*
IV. *Uhů, ur a sĕrs fᵉttūγ.*

Arabe marocain (Sous) :

١ *ɛam ᵉžžāi, in ṣā Ḷḷah waš γādi tᵉbdä ddīr tᵉmmäia ?*
٢ *γādi nᵉbda nᵉmši l ᵉžžāmaɛᵃ.*
٣ *U ma γādi ši tᵉmši lᵉssůq ?*
٦ *Lā, ma γādi ši nᵉmši ḷih.*

f) Action qui est en voie d'accomplissement.

1. Que fait ton ami en ce moment ?
2. Il mange.
3. N'est-il pas en train d'écrire ?
4. Non, il n'écrit pas.

Tachelḥit :

I. *γilāḍ ma iskär umddäkᵘĕl nᵉk ?*
II. *Ar išᵉtta γilāḍ.*
III. *Is a ur ittāṛa ?*
IV. *Uhů, ur a ittāṛa.*

Arabe marocain (Sous) :

١ *U dāba waš kä idīr ṣaḥbĕk ?*
٢ *Dĕrụèq kä ịäkŭl.*
٣ *Ma kä iktĕb šäi ?*
٦ *Lā, ma kä iktĕb šäi.*

Ces exemples montrent que dans la proposition isolée :

(*Thème verbal*) l'action momentanée est rendue par les thèmes de la série M (momentané) ;

l'action qui dure, ou se répète, ou est habituelle, ou est en train de se faire, ou celle qui commence, etc., est rendue par les thèmes de la série H (habituel) ;

(*Temps*) L'accompli est rendu par le « temps parfait » (action momentanée), par le « temps unique » (action durable, habituelle, etc.) ;

L'inaccompli est rendu par le « temps imparfait » (momentané) ou par le « temps unique » (habituel) ;

(*Particules*) L'accompli momentané se construit sans particule. Pour l'inaccompli momentané, le verbe est précédé de la particule *ra* (futur).

Les formes habituelles s'emploient : précédées de la particule *ra* pour le futur dans tous les cas — ou précédées de *ar* dans la proposition directe, de *a* dans la proposition interrogative, négative (passé, présent, temps en général).

Le tableau suivant résume ces données.

A. — PROPOSITION INDÉPENDANTE ISOLÉE

ACTION		EXPRESSION			
		PARTICULES — PROPOSITION			
ASPECT	TEMPS	INTERROGATIVE, NÉGATIVE	DIRECTE	THÈMES VERBAUX	TABLEAU DE CONJUGAISON
momentané.	accompli,	—	—	série M	temps parfait
	inaccompli.	*ra*	*ra*	série M	t. imparfait
habituel	futur,	*ra*	*ra*	série H	temps unique
	présent,	*a*	*ar*	série H	temps unique
	passé,	*a*	*ar*	série H	temps unique
	temps en général.	*a*	*ar*	série H	temps unique

2° PROPOSITIONS INDÉPENDANTES JUXTAPOSÉES

a) *Momentané-Passé.*

Phrases B.

1. Qu'as-tu fait hier?

Hier, je suis allé dans la montagne, avec mon camarade. Nous y avons emmené un mouton, nous l'avons égorgé, nous l'avons fait cuire, nous l'avons mangé.

Tachelḥit :

I. *Ma tᵉskĕrt iḍgam ?*

Iḍgam, [*nĕfta*] *nᵉkki d umddäkᵃĕl inu s iggi udrär* ; [*nawi*] *sĕrs ḥa iziměr*, [*nγĕrs*] *ā̈s gīs*, [*nᵉssnu*]*t*, [*nᵉš*]*t*.

Arabe marocain (Chleuḥs) :

Lbārāḥ, mšīt äna u ṣaḥbi lfūq ᵉžžbĕl u ddīna mᵃzăna kĕbš u dbĕḥnä-h tĕmma ů ṭiyyᵉbnä-h u klīnä-h.

Le premier verbe *nĕfta* est au « temps parfait », thème M, employé sans particule. Les verbes suivants sont au « temps imparfait », thème M employé sans particule.

b) *Momentané-Futur.*

1. Que feras-tu demain?

Demain, j'irai dans la montagne avec mon camarade ; nous y emmènerons un mouton, nous l'égorgerons, nous le ferons cuire, nous le mangerons.

Tachelḥit :

I. *Askka, in ṣa Ḷḷah, ra d*[*ftuγ*] *nᵉkki dumddäkᵃĕl-īnu siggi udrär* ; *ra n* [*nawi*] *ḥa iziměr, ra d ä̈s nγĕrs γinn, nᵉssnu tinn,* [*nĕš*]*t*.

Arabe marocain (Chleuḥs) :

γĕdda in ša Ḷlah, γādi nᵉmši äna u ṣaḥbi lfūq ᵉžžbĕl u γādi nᵉddu mᵃɛăna kĕbš u nᵉdbĕḥû-h tĕmma u tĕmma nṭiγbû-h u näklu-h.

Le premier verbe *ftūγ* est au « temps imparfait », thème M employé avec la particule *ra* ; de même pour *nawi*, *nγĕrs* ; les verbes suivants sont à l'imparfait, thème M, mais se passent de la particule *ra*.

c) *Habituel-Passé.*

1. Dans ton pays, que faisais-tu ordinairement le vendredi ?

Chaque vendredi, j'allais avec mon camarade sur la montagne, nous y emmenions un mouton, etc.

Tachelḥit :

I. *Llḥ sūl tᵉllīt ḥtmazirt nnun ma iγān lɛäda nᵉk ass ᵉlžămăɛă.*

Lžămăɛă ar lžămăɛă ar nfᵉttu nᵉkki d umddakᵘĕl-īnu siggi udrär, ar d inn nᵉttäwi ḥa iziměr, ar äs nᵉqqĕrs, ar tinn nᵉssnua ar tinn nšᵉtta.

Arabe marocain (Chleuḥs) :

Mnīn kūnti ma zāl f blād-ᵉk waš kunti kä ddīr nhār ᵉžžᵉmăɛă ? Mĕn žžĕmᵃɛa l ᵉžžĕmᵃɛa, ɛandi kä nᵉddi äna u ṣaḥbi ka nᵉddiu waḥᵉd ᵉlkĕbš lf ūq ᵉžžbĕl, kä nᵉdbḥû-h tĕmma u kä nṭiγbû-h u kä näklu-h tĕmma.

Le premier verbe ainsi que les suivants sont au temps unique du thème H, précédé de la particule *ar*.

d) *Habituel-Temps général.*

1. Que fais-tu ordinairement le vendredi ?

Le vendredi, je vais habituellement avec mon ami sur la montagne, nous y emmenons un mouton, etc.

Tachelḥit :

Ass ᵉlžămăɛă ar fᵉttūγ nᵉkki d umddăkᵃĕl īnu siggi udrär, ar sĕrs nᵉttäwi ḥa iziměr, ar äs ᵉnn gīs nᵉqqĕrs, ar tinn gīs nᵉssnua, ar tinn γinn nšᵉtta.

Arabe marocain (Chleuḥs) :

Nhār ᵉžžĕmᵃɛă, kä nᵉmši lfūq waḥᵉd ᵉžžbĕl äna u ṣaḥbi, u kä nĕddiu mᵃɛana kĕbš u kä nᵉdbĕḥû-h tĕmma u kä nṭiγbû-h tĕmma, u tĕmma kä näklu-h.

f) Habituel-Futur.

1. Que feras-tu ordinairement le vendredi quand tu seras revenu au Maroc ?

J'irai, moi et mon compagnon d'autrefois, sur la montagne, nous emmènerons un mouton, etc.

Tachelḥit :

I. *Iḥ turrīt sᵉlγĕrb ma rra daγ tᵉskārt ass ᵉlžămăɛă.*

Räd fᵉttūγ nᵉkki dumddăkᵃĕl ndi īnu siggi udrär rä sĕrs nᵉttäwi iziměr, rä d äs ᵉn nᵉqqèrs, nᵉssnu tinn, něš tinn γinn.

Arabe marocain (Chleuḥs) :

Ilä ržᵉɛti lᵉγĕrb, nhār ᵃžžĕmᵃɛă, aš γādi ddīr ?

γādi nᵉbdä nᵉmši mᵃɛa ṣaḥbi lĕqdim lfūq ᵉžžbĕl u γādi nᵉbdäu nᵉddiu kĕbš u γādi nᵉdbĕḥû-h tĕmma u nṭiγbû-h u näklu-h.

REMARQUES

1° La proposition initiale.

Dans la phrase *a*, le premier verbe *nĕfta* situe la scène dans le temps, les faits rapportés ont eu lieu dans le passé, marqué par le « *temps parfait* » P.

Dans la phrase *b*, le premier verbe *ra d ftūγ* situe lui aussi la scène dans le temps, les faits rapportés se passeront dans l'avenir, ce qui est indiqué par le « *temps imparfait* » I.

Pour les phrases *c*, *d*, *f*, le premier verbe *fᵉttu* se borne à placer les faits dans le domaine de l'habituel (*temps*

unique U); une particule *ra* précisera, marquera le futur, mais *ar* + temps unique U n'apporte aucune précision quant au temps; la clarté exige l'emploi d'un adverbe.

En somme, pour la proposition initiale, tout se passe comme si elle était indépendante isolée.

2° Les propositions subséquentes.

Dans ces propositions :

a) *Thème verbal.* — Les faits momentanés sont rendus par les thèmes de la série M (phrases *a* et *b*).

Les faits habituels, répétés, durables, etc., sont rendus par le thème H (phrases *c*, *d*), par les thèmes H ou M s'il s'agit de faits futurs (phrase *f*).

b) *Temps, tableau de conjugaison.* — Dans la phrase *a*, c'est le « temps imparfait » I qui marque l'accompli, il rend aussi, dans la phrase *b*, l'inaccompli[1].

Pour les phrases *c*, *d*, *f*, emploi du « temps unique » U.

c) *Particules.* — La particule *ar* (ou *a*) précède toujours le duratif; la particule *ra* devant l'imparfait précise que l'action est future; le parfait s'emploie sans particule.

B. — PROPOSITIONS JUXTAPOSÉES, COORDONNÉES

ACTION		EXPRESSION		
ASPECT	TEMPS	PARTICULE	THÈMES	TABLEAU DE CONJUGAISON
momentané.	accompli,	—	série M	temps imparfait
	inaccompli.	*ra* (futur)	série M	temps imparfait
habituel .	futur,	*ra*	série H	temps unique
	présent,	*ar, a*	série H	temps unique
	passé,	*ar, a*	série H	temps unique
	temps en général.	*ar, a*	série H	temps unique

1. Notons que dans cette série de faits momentanés qui se succèdent dans le passé, l'action *la plus ancienne* est rendue par le « temps parfait » P, une action qui lui est *postérieure* est rendue par le « temps imparfait » I.

3° Propositions subordonnées.

a) *Certitude.* — Prenons comme exemple le cas où des particules conjonctives mettent en rapport deux faits qui se succèdent ; le fait le plus ancien dans le temps (temps antérieur) exprime une certitude, ou une affirmation, ou une action nécessaire. etc. ; le fait postérieur en est la conséquence, ou le complément habituel. Le berbère énonce d'abord le fait antérieur (subordonnée), puis le fait postérieur (principale). Nous nous bornerons ici à distinguer le cas,

a) dans le momentané : de deux faits passés, de deux faits futurs ;

b) dans l'habituel : de deux faits dans le passé, dans le présent, dans le temps en général.

Phrases C.

a) *Momentané. — Deux faits passés.*

1. Quand il me vit, il s'enfuit.
2. Quand il eut mangé, il partit.

Tachelḥit :

I. *Lliγ yi iẓṛa, irγĕl.*
II. *Lliγ išša, ifta f ḥālät's* (ou rarement : *iftu*).

Arabe marocain :

١ *Mnīn šāẓf-ni, hᵉrĕb ɛăliya.*
٢ *Mnīn kla, mša fᵉḥāl-u.*

b) *Momentané. — Deux faits futurs.*

1. [Il veut entrer chez toi. — Je ne veux pas qu'il entre chez moi] ; — quand il entrera je le frapperai.
2. [Achète ce cheval]. — Quand je le trouverai à bon prix, je l'achèterai.
3. Quand il te verra, il s'enfuira.

Tachelḥit :

I. [*Ira ā ikšĕm s dār^ek. — Ur riγ ann ikšĕm s dāri*] ; *iγ ^enn ikšem, rä tt ūtĕγ.*
II. [*Sγ ayis ăd*] *Iḥ tinn ufiγ irĕḥs, rä tt sγĕγ.*
III. *Iγ k iẓṛa, rä irṵĕl.*

Arabe marocain :

١ *Bγa idḫĕl lεạnd-^ek. Ma n^ebγiḥ ši idḫĕl εạndi, ila dḫĕl εạndi, γādi nḍĕrb-u.*
٢ *šri hăd ^elε^aud. Ila lgīt-u rḥīs, nĕšrī-h.*
٣ *Ila sāf-^ek, γādi. ihr^eb.*

c) Habituel. — Deux faits passés.
(Autrefois et habituellement,)

1. Quand j'avais fini mon travail, je lisais.
2. Quand nous avions mangé, nous sortions.
3. Quand il me voyait, il s'enfuyait.

Tachelḥit :

(γ ^elεāda-nu.)

I. *Iγ k^emmlĕγ lḫ^edĕmt īnu, ar aqraγ.*
II. *Iγ nĕšša, ar ntĕffŭγ.*
III. *Kud^enna yi iẓṛa, ar it^erual.*

Arabe marocain :

(*Mĕn εātti.*)

١ *Mnīn kä nf^eḍḍi mĕn lḫĕdma diāli, kä nṭālaε f ktābi.*
٢ *Mnīn kä nāklu, kä nḫĕrẓu.*
٣ *Uqtma šāf-ni, ka ihrĕb.*

d) Habituel. — Temps quelconque.
(En tout temps et d'habitude,)

1. Quand il a fini son travail, il retourne chez lui.
2. Quand j'ai mangé, je fume.

Tachelḥit :

I. *Iγ ikᵉmměl lḫᵉdĕmt nĕs, ar ifᵉttu sᵉlmḥăl nĕs.*
II. *Iγ akᵘ ššiγ ar kᵉmmiγ.*

Arabe marocain (Chleuḥs) :

١ *Mnīn kä ifᵉḍḍi mĕn ḥdĕmt-u, kä irẓäɛ lmuḍaz-u.*
٢ *Mnīn kä nqāḍi mĕn lmäkla, kä nᵉkmi.*

Dans ces phrases, *ka* + « temps imparfait » rend, en arabe, une action habituelle accomplie volontairement par un sujet ; toutefois, on n'emploie pas en arabe cette tournure pour rendre :

« quand arrive mars » ;

« quand la nuit est venue » ; on emploie dans ce cas

ila + « temps parfait ».

Mais le berbère ne fait pas de distinction et emploie dans les deux cas

iγ + « temps parfait ».

e)

1. Quand l'été arrive, on tond les moutons.
2. Quand ils me voient, ils s'enfuient.

Tachelḥit :

I. *Iγ ilkĕm ṣṣīf, ar tlāsĕn izamarĕn.*
II. *Iγ iγi zṛān ar tᵉrṛālĕn.*

Arabe marocain :

١ *Ila dḫĕl ᵉṣṣīf, ka idĕzzu nnāṣ lĕγlĕm.*
٢ *Ila šāfu-ni, ka ihᵉrbu.*

f) *Actions concomitantes.*

Si les deux actions sont concomitantes, les deux verbes sont rendus par la forme d'habitude, temps unique, dans tous les cas.

1. L'an dernier, quand il lisait, il fumait.
2. Actuellement (et en tout temps), quand il lit, il fume.

3. Autrefois et habituellement, quand ils mangeaient, ils buvaient du thé.

Tachelḥit :

I. *Mḍaḍạn a, iγ a ittnaḍār, ar ikᵉmmi.*
II. *Däim, iγ a ittnaḍār, ar ikᵉmmi.*
III. *Zmạn, iγ a sᵉttạn, ar ssạn ätāy.*

Arabe marocain :

١ *ɛam lūwĕl, mnīn kä iṭṭālaɛ, kä ikmi.*
٢ *Däim, mnīn kä iṭṭālaɛ, kä ikmi.*
٣ *Zmạn, mnīn kä ịäklu, kä išĕṛbu ätāy.*

Remarques sur ces phrases.

C'est la proposition principale qui indique (et cela par son verbe surtout) si l'on est dans le domaine du momentané (emploi des thèmes M) ou dans celui de l'habituel (emploi du thème H). Le verbe de la proposition subordonnée est toujours à thème M.

Le verbe de la proposition principale situe, en outre, le fait postérieur dans le temps : un *parfait* pour l'accompli, un *imparfait* pour l'inaccompli ; pour l'habituel, l'emploi du *temps unique* ne précise rien quant au temps. Le verbe de la proposition subordonnée n'apporte à cet égard aucune précision : il est, dans toutes ces phrases, toujours au « temps parfait ». Le fait que le verbe met le mieux en lumière est une simple opposition d'une action antérieure à une action postérieure par les alternances :

parfait (subordonnée),		parfait	(principale),
parfait	—	imparfait	—
parfait	—	temps unique	—

Des particules (*lliγ* devant le « temps parfait » pour l'accompli momentané, *iγ* pour les autres cas), ainsi que la syntaxe (ordre de succession des propositions) ou bien des adverbes, etc., concourent à situer les deux actions dans le temps de façon précise.

C. — PROPOSITIONS SUBORDONNÉES (CERTITUDE)

PROPOSITIONS	ACTIONS		EXPRESSION		
	ASPECT	TEMPS	PARTICULE DU VERBE	THÈMES	TABLEAU DE CONJUGAISON
1 subordonnée par *lliγ*.	momentané	accompli	—	série M	temps parfait
principale..	momentané	accompli	—	série M	temps parfait ou imparfait
2 subordonnée par *iγ*.	momentané	inaccompli	—	série M	temps parfait
principale..	momentané	inaccompli	*ra*	série M	t. imparfait
3 subordonnée par *iγ*.	momentané	accompli	—	série M	temps parfait
principale..	habituel	accompli	*ar*	série H	temps unique
4 subordonnée par *iγ*.	habituel	t. en général	—	série M	temps parfait
principale..	habituel	t. en général	*ar*	série H	temps unique
5 subordonnée par *iγ*.	habituel	t. en général	—	série M	temps parfait
principale..	habituel	t. en général	*ar*	série H	temps unique
6 subordonnée par *iγ*.	durable, habituel	présent, passé, t. en général	*a*	série H	temps unique
principale..	habituel	présent, passé, t. en général	*ar*	série H	temps unique

3° Propositions subordonnées.

b) *Supposition.*

Au lieu d'exprimer une action certaine, réelle, réalisable, la subordonnée, placée en tête de la phrase, peut énoncer un fait qui s'oppose à la réalité, une simple supposition ; la principale indique la conséquence possible du fait en cas de mise à exécution.

[tu n'as pas fait ; mais] si tu avais fait.....

Phrases D.

Momentané. — a) Deux faits passés.

1. Hier, s'il m'avait vu, il aurait fui.
2. S'il était entré chez moi, je l'aurais frappé.
3. Si tu l'avais mangé, tu serais mort.

Tachelḥit :

I. *Mrä dd is iyi iẓṛa, rä irṵĕl.*
II. *Mrä dd is ikšĕm sdạ̄ri, rä tt ūtĕγ.*
III. *Mrä dd is t tᶜššīt, ra ttᶜmmĕt.*

Arabe marocain :

١ *Lukạ̄n šạ̄f-ni, γādi ihrĕb.*
٢ *Lukạ̄n dḥĕl ẓälya, γādi nḍĕrb-u.*
٣ *Lukạ̄n kliṭi-h, γādi tᶜmūt.*

b) Accompli-Inaccompli.

1. Si, hier, tu n'avais pas veillé, tu n'aurais pas sommeil maintenant.
2. Si, naguère, tu avais labouré, tu récolterais aujourd'hui (ou prochainement).

Tachelḥit :

I. *Mrä dd is ur tiuzt iḍgam, ur rä kk ịaγ iḍĕs γiläd.*
II. *Mtä dd is t ịädᶜlli tkĕrzt, ikun tᶜmgĕrt γassäd.*

Arabe marocain (Chleuḥs) :

١ *Lukạ̄n ma shĕrti ši lbäräḥ, ma γādi ši iḍĕṛṛ-ᶜk nnẓās dĕrṵŏq.*
٢ *Lukạ̄n ḥarĕtti bĕkri, lukạ̄n ḥaṣṭṭi-h liām.*

c) Deux actions futures.

1. (Demain) Si je le trouvais à bon marché, je l'achèterais.

2. S'il entrait chez moi, je le frapperais.

3. Si tu ne fais pas ton travail aujourd'hui, tu le feras demain.

Tachelḥit :

I. (Askka) *Iḥtinn ufiγ irĕḥs, rä t sγĕγ.*
II. *Iγᵉnn dāri ịuška, rä tt ūtĕγ.*
III. *Iγ ur tᵉskĕrt tawūri nᵉk γassäd, tᵉskĕrt ˢt ṣbaḥ.*

Arabe marocain (Chleuḥs) :

١ (γĕdda) *Ilä lgīt-u rḥīṣ, nĕšri-h.*
٢ *Ilä dḥèl ɛạndi, γādi nḍèrb-u.*
٣ *Ilä ma ɛamĕlti ši ḥdĕmt-ᵉk liūm, tɛamĕl-ha γĕdda.*

d) Habituel. — Temps en général.

1. Si tu buvais habituellement du thé, tu n'aurais pas d'insomnie.

2. Si tu attachais ton chien, il ne t'échapperait pas.

3. Si tu savais lui échapper, il ne te frapperait pas continuellement.

Tachelḥit :

I. *Mrä dd is ä tᵉssāt ätäy, ur rä ttauzt.*
II. *Mtä dd is ä tᵉkkĕrft äidi nĕk, ur rä ittĕruāl.*
III. *Mrä dd is ä tĕruālt, ur rä kk bĕdda ikkāt.*

Arabe marocain (Chleuḥs) :

١ *Lukạn kä tᵉšrĕb atäy dīma, ma γādi ši tbāt fāiq.*
٢ *Lukạn kä tᵉktĕf lkạlb diạl-ᵉk, ma ịᵃhrĕb lĕk šäị.*
٣ *Lukạn kä tĕhrĕb lu, ma γādi ši iḍĕrb-ᵉk dīma.*

Ici encore, le verbe de la proposition subordonnée et celui de la principale distinguent le momentané de l'habituel (emploi du thème M : phrases *a*, *b*, *c* ; emploi du thème H : phrases *a*).

La distinction entre l'accompli et l'inaccompli est peu

nette : dans la subordonnée, le parfait peut rendre l'inaccompli (phrases *c*) et, dans la principale, il arrive que l'imparfait rende l'accompli (phrase *a*) ; mais l'alternance parfait-imparfait exprime nettement que l'action dans la proposition subordonnée est postérieure à l'action dans la principale.

D. — PROPOSITIONS SUBORDONNÉES (SUPPOSITION)

PROPOSITIONS	ACTIONS		EXPRESSION		
	ASPECT	TEMPS	PARTICULE DU VERBE	THÈMES	TABLEAU DE CONJUGAISON
a) subordonn. par *mtäddis*.	momentané	accompli	—	série M	temps parfait
principale. .	momentané	accompli	*ra*	série M	t. imparfait
b) subordonn. par *mtäddis*.	momentané	accompli	—	série M	temps parfait
principale. .	momentané	inaccompli	*ra*	série M	t. imparfait
c) subordonn. par *iγ*. . .	momentané	inaccompli	—	série M	temps parfait
principale. .	momentanê	inaccompli	*ra*	série M	t. imparfait
d) subordonn. par *mtäddis*.	habituel	t. en général	*a*(*aγ*)	série H	temps unique
principale. .	habituel	t. en général	*ra*	série H	temps unique

A la suite des phrases berbères que nous venons de passer en revue, notre informateur nous a donné leur équivalent en langue arabe, dans le parler des Chleuḥs du Sous.

Quand un Berbère chleuh s'exprime en langue arabe, il a tendance à rendre la durée, l'intensité de l'action et le temps par des procédés qui rappellent ceux qu'emploie la langue berbère.

Expression de la durée[1].

L'arabe ne dispose pas comme le berbère d'un thème verbal spécial qui permette au verbe d'établir par ses propres

1. Communication faite à la Société de linguistique de Paris le 7 mars 1925.

moyens une distinction[1] nette entre le fait durable, répété, intensif, habituel, etc., et le fait momentané.

Aussi l'expression verbale de la durée est bien imparfaite en arabe. Elle se borne à employer *dans tous les cas* le « temps imparfait », à l'exclusion du « parfait »[2]; cet imparfait est *toujours* précédé d'une particule[3]; la comparaison de la phrase arabe et de la phrase berbère correspondante permet d'établir que :

1. à : berbère *ar* + H temps unique[4]
correspond : arabe *ka* + imparfait

2. à : berbère *ra* + H temps unique
correspond : arabe *γādi* + imparfait.

Il y a peu d'exceptions; les cas d'emploi sont cités plus loin (emploi du « temps imparfait »).

Expression du temps[5].

Dans les phrases citées :

L'accompli momentané est rendu par le « temps parfait » :

dans la proposition indépendante isolée :

phr. A, *a*, ١, ٢, ٣, ٦;

1. Cependant nos élèves et nous, avons pu noter sous la dictée de Chleuhs de rares faits comme celui-ci : soit le verbe *mšéṭ* « étriller » un chleuh dit : *mšéṭ lεaūd diāḷu* « il a étrillé son cheval » et : *ka imššéṭ lεaūd diāḷu* « il étrille habituellement son cheval. »

La forme intensive *mᵉššéṭ* aurait été créée pour rendre la forme habituelle berbère; elle aurait même pu être simplement empruntée; on a en effet en berbère : étriller, thème M, *mšéḍ*; thème H, *mᵉššéḍ*. On peut noter d'autre part la présence (peu fréquente) en arabe maroçain d'une deuxième forme correspondant à une première forme de l'arabe classique ou de l'arabe vivant; nᵉggĕz « bondir », [cl. نفز]; qᵉrrĕb, nᵉqqĕš, etc.

2. Même quand le berbère emploie un parfait.

3. Même dans les cas où le berbère juge superflu l'emploi d'une particule.

4. Ou bien *a* + H temps unique, ou plus simplement : H temps unique (sans particule).

5. Ces quelques notes empruntent beaucoup et n'ajoutent que peu de chose, au beau travail de M. Marcel Cohen, *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*. Paris, Leroux, 1924.

dans la proposition juxtaposée :
phr. B, *a*, ١ ;
dans la proposition subordonnée et dans la principale (certitude) :
phr. C, *a*, ١, ٢, ٣, ٦ ;
dans la subordonnée (supposition) :
phr. D, *a*, ١, ٢, ٣ ; — D, *b*, ١, ٢.

L'inaccompli momentané est rendu par le « temps imparfait »
dans la proposition indépendante isolée :
phr. A, *b*, ١, ٢, ٣, ٦ ;
dans la proposition juxtaposée :
phr. B, *b*, ١ ;
dans la proposition principale (certitude) :
phr. C, *b*, ١, ٢, ٣ ;
dans la proposition principale (supposition) :
phr. D, *b*, ١ ; — D, *b*, ١, ٢, ٣.

Mais le « temps imparfait » rend en outre le fait habituel (présent, passé, futur, durable, éternel). Cet imparfait est alors précédé de la particule *γādi* pour le futur ou de la particule *kä* pour le passé, le présent, le temps en général. Exemples :
dans la proposition indépendante isolée :
phr. A, *c*, ١, ٢, ٣, ٦ ;
phr. A, *f*, ١, ٢, ٣, ٦ ;
dans la proposition juxtaposée :
phr. B, *c*, ١ ; — phr. B, *d*, ١ ;
dans la proposition principale (certitude) :
phr. C, *c*, ١, ٢, ٣ ; — phr. C, *d*, ١, ٢ ;
phr. C, *e*, ١, ٢ ; *f*, ١, ٢, ٣ ;
dans la proposition subordonnée (supposition) :
phr. D, *d*, ١, ٢, ٣,
(concomitance) : C, *f*, ١, ٢, ٣.
Dans ces divers cas,
à : arabe *kä* + temps imparfait »

correspond : berbère *ar* (*a*) + H temps unique
et d'autre part,
dans la proposition indépendante isolée :
phr. A, *d*, ١, ٢, ٣, ٦ ;
dans la proposition juxtaposée :
phr. B, *f*, ١ ;
dans la proposition principale (supposition) :
phr. D, *d*, ١, ٢, ٣ ;
cas dans lesquels
à : arabe *γādi* + « temps imparfait »
correspond : berbère *ra* + H temps unique.

Enfin dans la proposition subordonnée (certitude) :
phr. C, *c*, ١, ٢, ٣ ; — phr. C, *d*, ١, ٢,
à : arabe *kä* + imparfait
correspond : berbère *iγ* + parfait M [1].

Des cas curieux, d'ailleurs rares, sont ceux où le parfait rend l'inaccompli. Exemples :

Dans la proposition subordonnée :
phr. C, *b*, ١, ٢, ٣ ; — phr. C, *e*, ١, ٢ ;
phr. D, *c*, ١, ٢, ٣.

Il est à remarquer que, dans ces trois cas, le parfait est appelé à rendre l'inaccompli en berbère aussi bien qu'en arabe.

à arabe : *ıla* + parfait
correspond : berbère *iγ* + parfait M.

[Les faits appartiennent au momentané, il s'agit de deux futurs. Le berbère, pour distinguer le temps antérieur et le temps postérieur, emploie le premier verbe au temps parfait et le deuxième au temps imparfait ; il semble bien que l'arabe ait obéi au même souci.]

Cas contraire : l'imparfait est appelé à rendre l'accompli. Exemple :

1. Les faits appartiennent à l'habituel, ce que le berbère indique par l'emploi du thème H dans la principale ; l'emploi du parfait dans la subordonnée permet de distinguer le fait antérieur et le fait postérieur ; la phrase arabe est moins précise sous ce rapport que la phrase berbère.

phr. A, *d*, ١, ٢, ٣, ٦ ;
à : arabe *kä* + imparfait
correspond berbère *ar* + H temps unique.

Le fait appartient à l'habituel, dans le passé ; le berbère, soucieux de rendre avant tout la constance du fait, emploie le thème H, conjugué au temps unique. L'arabe suit le berbère dans cette voie et emploie la particule *kä* marquant la constance de l'action, laquelle particule *kä* ne peut être suivie que d'un imparfait d'où :

ka nĕmši « j'allais ».

Un dernier exemple va le montrer encore plus nettement. Soient les phrases :

1. Ils le frappèrent si bien qu'ils le tuèrent.
2. Ils le frappaient (habit.) si bien qu'ils le tuaient.
3. Ils le frappent (habit.) jusqu'à ce qu'ils l'aient tué.
4. Ils le frapperont jusqu'à ce qu'ils l'aient tué.

Tachelḥit :

I. *Ar t kkāṭĕn aillih t nγāṇ.*
II. *Ar t kkāṭĕn ar t nγīn.*
III. *Ar t kkāṭĕn ar t nγīn.*
IV. *Rä t kkāṭĕn ar t nγīn.*

Arabe marocain (Sous) :

١ *Kä iḍĕrbu-h ḥätta qĕtlū-h.*
٢ *Kä iḍĕrbu-h ḥätta iqĕtlū-h.*
٣ (*Kä*) *iḍĕrbū-h ḥätta iqĕtlū-h.*
٦ *γädi iḍĕrbū-h ḥätta iqĕtlū-h.*

Le berbère a ici à exprimer une action : frapper, — faite en vue d'un but : tuer. Il semble que cette langue s'est appliquée surtout à marquer nettement, par le premier verbe, l'intensité de l'effort : frapper vigoureusement ; la distinction entre l'accompli et l'inaccompli et même celle entre le momentané et l'habituel ont, semble-t-il, paru accessoires ; si bien que nos expressions : ils frappèrent, ils frappaient, ils frappent, ils frapperont (intensément) sont rendues toutes en berbère par une même forme verbale ; et le premier membre de chacune des phrases I, II, III, n'a que le sens

vague (quant au temps) de notre expression « et eux de le frapper vigoureusement ». Toutefois, la particule *ra* de la phrase IV précise qu'il s'agit du futur; d'autre part, le temps dans les phrases I, II, III est vaguement indiqué par le verbe de la proposition subordonnée[1].

La phrase arabe « *Ka iḍerbu-h ḥătta qĕtlū-h* » mise en regard des phrases correspondantes en arabe classique, en arabe vivant, se présente avec une physionomie singulière dont certains traits — des traits essentiels — se retrouvent dans la phrase berbère I.

Une conséquence pratique est que la connaissance de la syntaxe du berbère peut aider l'étudiant dans la construction ou dans la traduction de phrases en arabe marocain. Nous en avons fait l'expérience à l'École des Langues orien-

1. Il semble donc que le Berbère, avant de demander au verbe de distinguer l'accompli de l'inaccompli, exige tout d'abord que ce verbe exprime la durée de l'action et de façon plus pressante encore réclame, à l'occasion, l'expression de l'intensité de l'effort. Aussi les thèmes de la série H sont-ils, en définitive, plus fréquemment employés dans le discours que les thèmes M. Ils ont, sans doute, apparu de bonne heure dans la langue auprès des thèmes M. Or, quand un verbe présente différents thèmes pour le momentané, c'est du thème de l'imparfait plutôt que de celui du parfait que peut être rapproché le thème H ; par exemple :

	THÈMES M		THÈME H
	THÈMES du parfait.	THÈMES de l'imparfait.	
	—	—	—
Partir.	*fti, fta*	*ftu*	*fᵉttu*
Puiser.	*ugĕm*	*agĕm*	*tagĕm*
Bâtir (emprunt). . .	*bni, bna*	*bnu*	*bᵉnnu*
Remplir.	*ktär*	*ktur*	*kᵉttur*
Dire.	*nni, nna*	*ini*	*tĭni, etc.*

Le thème H et le thème M imparfait (qui est aussi le thème de l'impératif positif) paraissant dériver l'un de l'autre ont dû de très longue date exister côte à côte ; on est tenté d'en déduire que les thèmes du parfait ont apparu dans la langue à une époque *moins ancienne*. Une constatation identique résulte soit de la comparaison des thèmes du verbe primitif avec la forme factitive, par exemple, ou avec le nom verbal, soit aussi des données de la phonétique : les thèmes du parfait se présentent souvent comme des formes évoluées du thème imparfait.

tales[1]. Là, depuis plusieurs années, nous avons pu réunir un auditoire composé d'étudiants de l'École des Langues orientales, de l'École Coloniale, les uns arabisants, d'autres berbérisants. S'agissait-il, par exemple, de rendre un verbe en arabe marocain. Ceux de nos auditeurs qui étudiaient le berbère avaient été, dès le début de leurs études, exercés à établir la distinction : entre divers groupes de propositions ou de phrases berbères ; — entre le fait momentané d'une part, l'intensif, le duratif, l'habituel, etc., d'autre part ; entre l'accompli et l'inaccompli, entre l'action antérieure et l'action postérieure, etc.

En procédant à la même analyse en vue de la construction de phrases ou pour la traduction de textes arabes dictés surtout par des Marocains du Sud, nos étudiants berbérisants sont arrivés rapidement à de bons résultats. Les étudiants arabisants ont, eux aussi, trouvé intéressant de suivre cette même méthode, après une étude sommaire de la phrase et du verbe berbères. C'est ainsi qu'ils ont pu, par exemple, éviter une erreur, d'ailleurs très légère, de traduction dans des phrases telles que la suivante :

Arabe marocain (Chleuḥs) :

Lḥăddād kä idir lᵃḥdīd f ᶜlfēṛṛạn u ᵢᵃᶻṭi-h lkīr ; [ḥătta itib u iᶻᶜbd-u mĕn lfĕṛṛạn] u idir-u ᶻal lmzĕbra u bdä idᶜgg-u bᶜlmtĕrqa.

Sans exception, nos étudiants arabisants ont tout d'abord traduit « Le forgeron place le fer dans le foyer, il actionne le soufflet [*jusqu'à ce que le fer soit chaud*] ; puis, il le retire du foyer, etc. »

Voici la phrase correspondante en tachelḥit :

I. *Amzil ʿar itᶜgga uzzăl ḥ ᶜtfärnūt, ifk-äs lkīr ; [ar d inûᵘ, ikkis tid ḥ ᶜtfärnūt], ig t f tawwunt. ar t itᶜkkum s igilĕm.*

Un Chleuḥ ne manque pas, en débitant ces phrases arabes et ces phrases berbères, de marquer une pose avant les deux

1. Nous en remercions M. Paul Boyer, administrateur de l'Ecole des Langues orientales vivantes et M. W. Marçais, de l'Institut.

passages mis entre crochets dans le texte arabe ١ et dans le texte berbère I. La particule arabe *ḥătta* signifie fréquemment « jusqu'à ce que, si bien que » ; mais ici, le sens de *ḥătta* correspond exactement à celui de la particule berbère *ar* (du texte I) « lorsque, quand, dès que » ; la particule arabe *u* n'a pas (ligne 2 du texte arabe) le sens de « et, puis, » qu'elle a ordinairement ; elle signifie « alors ». Il faut donc traduire la phrase arabe — comme la phrase berbère — « il actionne le soufflet ; quand le fer est chaud, il le retire du foyer. » Ici encore, la phrase arabe des Chleuḥs me paraît calquée sur une phrase berbère.

E. Destaing.

LA DÉSINENCE IONIENNE-ATTIQUE -σαν

Sans correspondant hors du grec, propre à l'ionien-attique, la désinence ion.-att. -σαν ne peut provenir que d'une innovation dialectale du grec, mais préhistorique.

Les conditions qui ont permis à -σαν de se constituer se laissent apercevoir avec précision. L'une ressort du texte homérique. Là où, à en juger par la plupart des dialectes, le grec commun avait ἔθεν, θεν ou εδον, δον la langue homérique n'a que θέσαν, δόσαν, ἔθεσαν, ἔδοσαν. En revanche, il y a flottement dans ἔστησαν, στῆσαν, à côté de ἔσταν, στάν. Les formes θεν, εθεν, δον, εδον avaient trop peu de corps ; au contraire στᾱ- où l'ᾱ figure au pluriel comme au singulier en avait assez pour se passer d'un élargissement de la désinence (σταν, avec α bref, est un abrègement d'un ancien *σταντ, à α long). Il est vrai que, malgré la préservation du thème φα- à α bref, au pluriel de φημι, la langue homérique a encore φάν, ἔφαν, à côté de φάσαν, ἔφασαν ; mais c'est que φημι est un verbe accessoire, à tel point que le présent φημι a conservé, par exception, ses formes atones jusqu'à l'époque historique ; φαν, ἔφαν figurent d'ordinaire dans la formule ὥς φάν, ὥς ἔφαν, ὥς ἄρ' ἔφαν.

Dans le type athématique, après consonne, l'une des formes de la désinence secondaire active de 3e personne du pluriel en grec a dû être -α, représentant *-*ṇt*. Ce *-*ṇ* offrait le défaut d'être ambigu ; car la 1re personne du singulier était aussi caractérisée par -α. Cette ambiguïté n'était pas intolérable : le grec ancien l'a supportée dans le type thématique avec les formes du type ἔλειπον et ἔλιπον. Mais elle était gênante ; car dès la κοινη apparaissent sporadiquement des 3e personnes du pluriel telles que ἤλθοσαν qui y remédiait et le grec moderne l'a éliminée en généralisant à la 1re personne du singulier, pour le prétérit, un type -α non ambigu : ἔφαγα a remplacé ἔφαγον, et ainsi toujours, à l'imparfait comme à l'aoriste. Dans le type athématique, l'ambi-

guïté a été évitée dès le grec commun par addition de -ν à l'-α de 3e personne du pluriel.

C'est que, dès le grec commun, ν tendait à se généraliser dans toutes les troisièmes personnes du pluriel. Le ν ne manquait dans aucune forme thématique : φεροντι, εφερον. Il figurait aussi dans les formes à vocalisme plein du type athématique, soit -εντι, -εν : *εντι (εισι) et l'optatif φέροιεν par exemple, soit -οντι, -ον, dans ὀμνυοντι (ὀμνύουσι), ὤμνυον, qui ont entraîné la substitution fréquente du type ὀμνύω au type ὄμνῡμι. Dans l'aoriste en -η- où -η- ne comporte en grec aucune alternance vocalique, la finale *-ηντ a abouti phonétiquement à -εν, ce qui a permis le maintien d'une distinction entre ἐφάνην et ἔφανεν. La tendance à généraliser se manifeste par ceci que, de bonne heure, dans le parfait à redoublement où -ατι est ancien, on a le plus souvent substitué -αντι (ion.-att. -ᾱσι). Dès lors, tandis que ἔδειξα se maintenait à la 1re personne du singulier, la même forme, issue d'une désinence de forme *-*ηt*, passait à -αν : ἔδειξαν.

Pour trouver la forme qui a pu servir de point de départ à -σαν, on ne peut recourir à l'aoriste en -σ- : -σ- y figurait à toutes les personnes.

Dès lors, il ne reste que l'imparfait de la racine **es*- « exister, être ». Mais l'ancienne première personne de l'imparfait devait aboutir à ηα, concordant avec la forme de l'ancien parfait, et c'est en effet ce que l'on trouve. Quant à la 3e personne du pluriel, on y attend l'ancien *-*ont* à l'imparfait, comme dans hom. ἤιον « ils allaient », et, un prétérit du parfait *ηα, qui devait s'élargir en *ηαν. Or les deux formes ont dû exister.

L'imparfait *εον, sans augment, n'est pas attesté. Mais l'existence en est supposée par la 1re personne du singulier ἔον qui se lit dans l'Iliade ; cette forme ne peut avoir été faite qu'en partant d'une 3e personne du pluriel en -ον. Les exemples en sont rares ; mais à ceux qui figurent dans le texte il en faut ajouter. Dans ξ 222, plusieurs manuscrits ont

τοῖος ἔον ἐν πολέμῳ

qui satisfait mieux que la variante τοῖος ἔα ἐν πολέμῳ (les manuscrits offrent des variantes multiples). Dans ξ 352

μάλα δ' ὦκα θύρηθ' ἔα ἄμφις ἐκείνων

une lecture ἔον supprimerait un hiatus choquant. Enfin une forme ἔα, avec α long, est invraisemblable chez Homère; dans Δ 321 et E 887, il suffit de substituer ἔον pour tout mettre en ordre. La forme ἔα n'est donc sûre, ni même vraisemblable, nulle part chez Homère.

Quant à *ηαν, Homère l'ignore. Mais le béotien a παρ-ειαν. Et l'ionien offre ἔα, ἔας, ἔατε, où Bechtel, *Gr. Dial.*, III, p. 201 et suiv., admet avec raison des α longs. Cette flexion repose évidemment sur la 1re personne du singulier ἦα et la 3e du pluriel ηαν. On voit mal pourquoi Bechtel a rapproché ces imparfaits grecs bien clairs de présents islandais.

Des formes de ce genre ont donc donné naissance au type ανεθεαν de locrien et de béotien, συνεθεαν de l'arcadien, κατεθιϝαν de cypriote.

En ionien-attique, où le parfait ἦα, ἦσθα, ἦεν était parallèle à οἶδα, οἶσθα, οἶδε(ν), on conçoit que, à date ancienne, le -σ- de ἦστε, ἦστον, ἤστην a passé à la 3e personne, d'où ἦσαν. On obtenait ainsi un type parallèle à celui de οἶδα, même au pluriel. Et il est en effet frappant que -σαν ait passé au prétérit de οἶδα, d'où att. ᾔσαν (avec l'augment η- normal devant ϝ). Le fait doit être très ancien; car le texte homérique a (ϝ)ίσαν, attesté une fois dans l'Iliade et une fois dans l'Odyssée, dans la formule τὰ δ' οὐ (ϝ)ίσαν ὥς ἐτέτυκτο, δ 772 = ν 170 = ψ 152. Et surtout la forme panhellénique ϝισσαντι, ϝισαντι ne saurait s'expliquer si elle n'avait à ses côtés ϝισσαν, ϝισαν pour la faire naître et l'appuyer. Or, les poèmes homériques ont souvent (ϝ)ίσσᾱσι, I 36 et Φ 312 avec -σσ- après le temps fort, et, plus souvent, d'une manière moins correcte, avec -σσ- après le temps faible ; (ϝ)ίσᾱσι E 420 et β 211. Une fois posée, sous l'influence de ᾔσαν, la forme ἴσαν, ᾔσαν soutenait ᾔσαν qui s'est maintenu.

Comme le sentiment linguistique a changé en ionien-attique, ἦμεν a entraîné le remplacement de ἦστε par ἦτε. La coupe ἦ-σαν, qui résulte de cette tendance, et que confirmait ᾔσαν en face de οἶδα, a permis la création du type ionien-attique ἔθεσαν, ἔδοσαν, etc., qui remédiait à tous les défauts.

A. Meillet.

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR, 5, QUAI MALAQUAIS

A. MEILLET et **J. VENDRYES**

TRAITÉ DE GRAMMAIRE COMPARÉE
DES LANGUES CLASSIQUES

In-8° carré, XIV-684 pages, 1928, 2e tirage. . . . . **50** fr.

SYLVAIN LÉVI

L'INDE ET LE MONDE

1928, 2e tirage. In-12°. Couverture illustrée. . . . . **12** fr.

Edmond HUGUET, **Dictionnaire de la langue française du seizième siècle.** Tome premier. Fascicule 8. Barbe-Besongne. In-8 jésus, 80 pages **18** fr.

Charles THUROT, membre de l'Institut, **De la prononciation française** depuis le commencement du XVIe siècle, d'après le témoignage des grammairiens. Tome premier (seul réimprimé). In-8 raisin, CIV-568 p. **100** fr.

Charles BEAULIEUX, **Histoire de l'orthographe française.** Tome premier : Formation de l'orthographe, des orignines au milieu du XVIe siècle. Tome second : Les accents et autres signes auxiliaires dans la langue française suivie de la *Briefve Doctrine* par MONTGLORY et *les Accents* par DOLET. 2 vol. in-8° raisin, de 366 pages et 132 pages. . . . . **60** fr.
Les deux volumes ne se vendent pas séparément.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

Fascicule 251

LE LATIN DES DIPLOMES ROYAUX ET CHARTES PRIVÉES DE L'EPOQUE MEROVINGIENNE

par **JEANNE VIELLIARD**
Membre de l'École française de Rome

In-8 raisin, XX-256 pages. . . . . **60** fr.

Fascicule 253

L'IMPOT FONCIER ET LA CAPITATION PERSONNELLE

SOUS LE BAS-EMPIRE ET A L'ÉPOQUE FRANQUE

par **FERDINAND LOT**
Membre de l'Institut

In-8 raisin, 138 pages. . . . . **35** fr.

CORPVS VASORVM ANTIQVORVM

Déjà parus :

FRANCE. **Musée du Louvre.** Fascicules 1 à 5, par Edmond POTTIER, 244 planches, dont quatre en couleurs. Chaque fascicule, **75** francs.

Musée de Compiègne. Fascicule unique, par Mme Marcelle FLOT. 32 planches, dont une en couleurs, **70** francs.

Collection Mouret (Fouilles d'Ensérune). Fascicule unique, par Félix MOURET, 55 planches, dont trois en couleurs. **100** fr.

Paris — Bibliothèque Nationale. Fascicule 1, par Mme S. LAMBRINO (Marcelle FLOT), 48 planches, **75** francs.

BELGIQUE. **Musées Royaux du Cinquantenaire (Bruxelles).** Fascicule 1, par Fernand MAYENCE, 48 planches, dont une en couleurs. **80** francs.

GREAT BRITAIN. **British Museum.** Fascicule 1, by A. H. SMITH, 44 plates. **12** sh. **6** d. — Fascicule 2, by A. H. SMITH and F. N. PRYCE, 48 plates. **12** sh. **6** d. — Fascicule 3, by H. B. WALTERS, 48 plates. **12** sh. **6** d.

Ashmolean Museum, Oxford. Fascicule 1, by J. D. BEAZLEY. **18** sh.

DANEMARK. **Musée National de Copenhague.** Fascicules 1 à 3, par Chr. BLINKENBERG et K. Friis JOHANSEN, 142 planches, dont deux en couleurs. Chaque fascicule, **75** francs.

ITALIA. **Museo Nazionale di Villa Giulia in Roma.** Fascicules 1 à 3, a cura di G. Q. GIGLIOLI. Chaque fascicule, **100** lires.

PAYS-BAS. **Musée Scheurleer, La Haye.** Fascicule 1, par C. W. LUNSINGH SCHEURLEER, 48 planches, **75** francs.

U. S. OF AMERICA. **Hoppin and Gallatin Collections,** by J. Clark HOPPIN and A. GALLATIN, 52 plates, with one in color. Fascicule unique, $ **4,50.**

Prix global de la collection complète des 21 fascicules parus du Corpus Vasorum Antiquorum, 1 900 francs.

En préparation :

FRANCE. **Musée de Sèvres.** Fascicule unique, par Mme F. MASSOUL.

ESPAGNE. **Musée de Madrid.** Fascicule 1, par J. R. MÉLIDA.

Musée de Barcelone. Fascicules 1 et 2, par P. BOSCH GIMPERA.

GRÈCE. **Musée d'Athènes.** Fascicule 1, par K. A. RHOMAIOS et K. COUROUNIOTIS.

CLASSIFICATIONS DES CÉRAMIQUES ANTIQUES

1. **Céramiques des îles de la mer Égée (sauf la Crète),** par Ch. DUGAS, **1** fr. **50.** — 2. **Pottery of Central and Northern Syria,** by C. L. WOOLLEY, **1** fr. — 3. **Céramique égyptienne,** par J. CAPART, **1** fr. **50.** — 4. **Céramique de la Région Macédonienne,** par L. REY, **1** fr. **50.** — 5. **Ceramiche della Sicilia,** di B. PACE, **1** fr. **50.** — 6. **Céramiques de l'Espagne et du Portugal,** par P. Paris, **2** fr. — 7. **Pottery of Asia Minor (except Greek Colonies),** by D. G. HOGARTH, **1** fr. — 8. **Céramique de la Palestine,** par le P. H. VINCENT, **2** fr. — 9. **Ceramica della penisola italiana,** di P. DUCATI, **2** fr. — 10. **The Premycenæan Pottery of the Southern Greek Mainland,** by C. W. BLEGEN, **2** fr. — 11. **Céramiques argivo-corinthiennes,** par K. F. JOHANSEN, **2** fr. — 12. **Bœotian Pottery of the Geometric and Archaic Styles,** by P. N. URE, **2** fr. **50.** — 13. **East Greek Pottery** (Orientalizing Style), by ELINOR R. PRICE, **2** fr. **50.** — 14. **Céramiques Lacono-cyrénéennes,** par Ch. DUGAS, **1** fr.

Les 12 Classifications ont été réunies en un volume cartonné du prix de **25** francs.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT (8-1928).